

Association Nationale

**HECTOR
BERLIOZ**



Bulletin de liaison N° 57

Mai 2023

ISSN 0243-3559

ASSOCIATION NATIONALE HECTOR BERLIOZ

Reconnue d'utilité publique
Président : Gérard CONDÉ

COMITÉ D'HONNEUR

Gilbert AMY, de l'Institut, Hugues DUFOURT, Pascal DUSAPIN, Philippe HERANT,
Betsy JOLAS, Michaël LÉVINAS, de l'Institut, François-Bernard MÂCHE, de l'Institut, Gérard PESSION

MEMBRES D'HONNEUR

Anna Caterina ANTONACCI
Michel AUSTIN
Dame Janet BAKER
Jean-Pierre BARTOLI
Serge BAUDO
Peter BLOOM
David CAIRNS
Sylvain CAMBRELING
Gilles CANTAGREL

Jean-Claude CASADESUS
Gérard CAUSSÉ
Viorica CORTEZ
Marie-Hélène COUDROY-SAGHAÏ
Brigitte FRANÇOIS-SAPPEY
Sir John Eliot GARDINER
Yves GÉRARD (†)
Alain LOMBARD

Jean-Pierre LORÉ
Hugh MACDONALD
John NELSON
Jean-Paul PENIN
Michel PLASSON
Emmanuel REIBEL
François-Xavier ROTH
Monir TAYEB (†)
Jean-François ZYGEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Gérard CONDÉ

Vice-Présidents : Josiane BOULARD, Patrick MOREL

Secrétaire générale : Anne BONGRAIN

Trésorier : Alain ROUSSELON

Membres élus : Dominique ALEX, Pascal BEYLS,
Dominique HAUSFATER, Pierre-René SERNA,
Christian WASSELIN

Membres de droit :

M. le Président du Conseil départemental de l'Isère
M. le Conseiller départemental du canton de La Côte-Saint-André
M. le Maire de La Côte-Saint-André
M. le responsable du musée Hector-Berlioz
M. le Président de l'Agence iséroise de diffusion artistique (AIDA)
M. le Directeur du Festival Berlioz

MUSÉE HECTOR-BERLIOZ

Responsable : Antoine TRONCY

BULLETIN de LIAISON***Sommaire******Le Mot du Président***

Gérard CONDÉ 3

Sur le vif : la Fantastique

Bruno FRAITAG 5

Le cimetière de La Côte-Saint-André

Dominique FABRE 7

Dubouchet, faux médecin et ami d'Hector

Sabine LE HIR 15

Richard-Alexandre Richard

Pascal BEYLS 47

Hector, que me veux-tu ?

Peter BLOOM 55

Hector Berlioz et sa muse

Irène WILLMAY 81

La dernière rencontre entre Berlioz et Liszt

Pascal BEYLS 85

Comptes rendus d'ouvrages*Sur les pas de Berlioz à Paris* Pierre-René SERNA 94*Louis Berlioz, un bon père de famille ?* Christian WASSELIN 96

<i>Informations diverses</i>	
<i>AnHB</i>	101
<i>Festival Berlioz</i>	101
<i>Colloque pendant le festival</i>	103
<i>Exposition au musée Hector-Berlioz</i>	104
<i>Compte rendu de l'Assemblée générale du 24 août 2021</i>	106
<i>Devinette</i>	115

Le Mot du Président

« Vous venez de publier un livre sur Gounod, vous n'êtes donc plus spécialiste de Berlioz ! » me suis-je entendu dire en 2009. À présent que j'en achève un autre (sur Massenet), les esprits avisés jugeront que la mesure est pleine, crieront à l'imposture. Car si tout un chacun peut aimer Berlioz, en parler, le juger, il n'y a jamais qu'un élu pour exercer la magistrature suprême. « Comment en êtes-vous arrivé là ? Avez-vous passé une thèse ? organisé des colloques ? »

« Ni thèse, ni mémoire... J'ai subi l'étreinte de sa musique, l'ascendant de sa pensée, l'attrait de sa singularité, le charme de ses harmonies qui ne coïncidaient pas précisément avec les sains préceptes du traité de Reber en usage au conservatoire de Nancy où je faisais mes classes. Sans éclat particulier, pour rester un peu au-dessus de la vérité, car certains se demandaient ce que je f...ais là.

J'avais du moins acquis, par ailleurs quelque réputation dans une discipline qu'on n'enseignait pas au conservatoire. En ce domaine, il faut croire que j'étais le meilleur car, sitôt annoncé un concert de musique de chambre, le téléphone sonnait pour s'assurer que j'étais en mesure d'exercer mon ministère.

Ce n'était pas un de ces petits boulots d'étudiant... Ce n'était même pas payé du tout. Je pouvais du moins offrir ma place d'abonnement à la personne de mon choix qui, mieux placée que moi, profitait plus équitablement du concert. Car, sur l'estrade, à la gauche du pianiste, on n'entend que ce qui veut bien passer à rebours.

Pire encore, il faut se garder d'écouter, de se laisser aller à l'émotion, à l'admiration d'une harmonie capiteuse ou placée à point nommé car, un moment d'inattention et le pianiste est obligé de tourner précipitamment la page lui-même... Cela a bien dû m'arriver une fois, dans un des merveilleux trios de Schubert. Aussi avais-je pris l'habitude, après chaque tourne – un mot du métier (le seul, peut-être) – de repérer sur la page de droite (objet de la prochaine tourne) un trait de vitesse ou une rupture rythmique assez saillante pour me remettre en selle en cas de distraction majeure. Je ne repense jamais sans trembler au *Scherzo* du Quintette de Schumann où l'empilement des parties de cordes gravées au-dessus de celle du piano occupe les deux tiers de l'espace... au risque de s'y mêler quand on a la vue basse. France Pennetier a dû, ce soir-là, me pardonner quelques imprécisions.

Le code virtuel de l’art de tourner les pages préconise d’avoir une mesure d’avance ; deux, parfois, dans un *presto*, la moitié d’une dans un *adagio*. Sauf, naturellement, entre les mouvements où il faut laisser à l’interprète le choix de tourner ou non la page lui-même. C’est affaire d’intuition. En revanche, tourner au bon moment reste le nœud du problème. Que le pianiste assure lui-même la première tourne reste un incident mineur, qui instruit pour la suite : avec Christian Ivaldi (qui enseignait le déchiffrage au Conservatoire de Paris) ce n’était jamais trop tôt, même dans *Pierrot lunaire*. Je garde en revanche le souvenir un peu amer d’un pianiste qui, voulant attendre la dernière note pour passer du recto au verso, me retourna maintes fois la page sur les doigts.

Instruit par l’expérience je finis par demander, comme un débutant, un simple signe de la tête. Une sollicitation aussi sommaire n’était pas pour rassurer Menahem Pressler, l’âme vibrante du Beaux-Arts Trio. Il prit la chose du bon côté et, passé le trac initial (qui n’épargne pas les tourneurs) nous fîmes équipe le plus agréablement du monde à travers Beethoven, Ives et Schumann : il hochait du chef et je tournais à temps (« en phase » aurait-il confié à l’organisateur du concert) ; il était d’ailleurs aisé de deviner où il en était, tant les traits de son visage se modelaient sur la musique. Le challenge, en revanche, était de lever le bras assez vite et assez haut pour épargner le front ou le haut du crâne d’un artiste prodigieux en perpétuel mouvement. Son balancier s’est immobilisé 50 ans plus tard, le 6 mai, au seuil de son centième anniversaire…

« Mais Berlioz dans tout cela ?

« Berlioz ? De qui croyez-vous que j’ai pu apprendre l’art de la digression autobiographique ? »

Gérard CONDÉ

La *Fantastique* avec l'Orchestre de Paris dirigé par Klaus Mäkelä à la Philharmonie de Paris (2 mars 2023)

J'ai pris mes billets il y a assez longtemps, car on sait maintenant que chaque apparition du jeune chef finlandais Klaus Mäkelä, directeur musical de l'Orchestre de Paris, mérite clairement l'attention. De plus, ce jeudi 2 mars 2023, on donnait la *Fantastique*, après une fort belle version du concerto de Sibelius par une violoniste vraiment hors du commun, Janine Jansen, et après la création d'une œuvre intéressante de Kaija Saariaho, à la fin de laquelle la compositrice (finlandaise, comme le chef) et vivant à Paris est venue saluer... malheureusement, la pauvre, en fauteuil roulant.

Alors, soyons clair, moi qui suis membre de l'AnHB depuis le centenaire de la mort de Berlioz, c'est-à-dire depuis 1969, je n'avais jamais entendu une *Fantastique* pareille ! On ne sait quoi citer, car ce chef est bourré d'idées et toutes sont bonnes. Que ce soit l'absence de vibrato dans un passage du dernier mouvement ou les sforzandos qu'il met à bon escient là où les autres n'en mettent pas, que ce soit le spectacle qu'il donne par ses gestes de chef, toujours surprenants (parfois, il reste immobile pendant plusieurs mesures), mais toujours appropriés, Klaus Mäkelä délivre une *Fantastique* unique.

Je cite l'un des violonistes de l'orchestre juste après le concert : « Oui !!! il est.... fantastique et, de même, j'ai dû la jouer 200 fois et je la redécouvre. »

Depuis que Klaus Mäkelä a été nommé directeur musical de l'Orchestre de Paris, il a aussi obtenu le poste de « partenaire artistique » de l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam. On ne sait pas trop ce que recouvre ce titre de « directeur artistique » et on espère surtout que cela n'empêchera pas Klaus Mäkelä de se consacrer pleinement à l'Orchestre de Paris.

Bruno FRAITAG

*Il est expressément décreté et ordonné aux
Biburg-Natelles dans l'enceinte de la cité de
Dans aucun lieu de la commune d'Assemblée
ou réunion aux Communiés Religieuses ou Sociétés sera
disposée de locaux de réunion = lequel lieu ou
assemblée sera tenu et maintenu avec
que le populaire pour les usages civils, le travail et
comme il sera à l'usage.*

*Félicitation de la présente arrête au Comité de la Commune Chauvêtre
populaire et Monnaillers, ainsi qu'en tout lieu ou
les soins de Mme sont dispensables en dehors que de
l'espace Commune, Peur une Commune = le tout les entremis
seront fait conformément aux lois en vigueur
fut la Mairie à la date ci-dessous le 20 Septembre 1817*

J. B. Berthezaine

Extrait de l'arrêté du 20 septembre 1817.

Le cimetière de La Côte-Saint-André

À la naissance d'Hector, le cimetière de la ville est à côté de l'église Saint-André.

En 1817, le 20 septembre, le maire, Louis Berlioz, père d'Hector, ordonne par arrêté¹:

Le Maire de La Côte-Saint-André considérant que le respect pour les morts est prescrit par les lois civiles, la morale et la religion = que la violation du lieu consacré aux sépultures est un attentat contre la morale publique, qui excite l'indignation de beaucoup de concitoyens, est cause d'une affliction profonde à la plupart de ceux qui lui sont témoins

que la fréquentation du cimetière ne peut être libre que pour se rendre aux cérémonies religieuses et funèbres ou pour jouir de la consolation de se rapprocher des restes des personnes qui nous ont été chères

que tous rassemblements étrangers aux circonstances ci dessus citées, les jeux et divertissements ne peuvent être tolérés dans le champ des larmes et des regrets et que tout ce qui peut blesser la décence en doit être soigneusement écartés

arrête

il est expressément défendu de satisfaire aux besoins naturels dans l'enceinte extérieure de l'église et dans aucun lieu du cimetière = tout rassemblement étranger aux cérémonies religieuses ou funèbres sera dispersé et éloigné du cimetière = tout jeu ou divertissement est sévèrement interdit sur ledit lieu ainsi que le passage pour les usages civils = l'étendage de toiles et des lessives

L'exécution du présent arrêté est confiée aux gardes champêtres, fossoyeurs et marguilliers, ainsi que tous les bons citoyens. Les pères et mères sont responsables des délits que leurs enfants peuvent commettre et tous les contrevenants seront punis conformément aux lois.

De plus, ce cimetière, au milieu d'une ville d'environ quatre mille âmes, n'est pas sain. Un arrêté du 1^{er} février 1820 décrit : « Les cadavres qui avaient été précédemment inhumés dans la partie du

1. Les diverses citations de cet article sont tirées des archives municipales de la ville.

cimetière où l'on enterre de nouveau n'étaient point consumés et répandaient une odeur [si] cadavéreuse qu'on ne pouvait y travailler ... »

En 1820, provisoirement, on enterre dans la partie qui était un jardin à l'est de l'église.

En 1831, un nouveau cimetière voit le jour, à l'extérieur de la ville. Le 5 mars 1832, le secrétaire de la commune, M. Jardin, déclare « qu'il sera procédé par devant M le Maire provisoire de cette ville à la vente à l'enchère 1° des arbres du cimetière, 2° de ceux morts sur l'esplanade [actuelle place Berlioz], 3° enfin à la vente des pierres placées sur le cimetière ».

Le 25 juillet 1834, un « ouragan » renverse quarante-six mètres de longueur des murs de clôture au nord et au midi. Le 27 juillet, le sous-préfet répond :

J'ai l'honneur de vous prévenir en même tems que je viens de donner l'ordre au contrôleur des contributions de se transporter sur les lieux le plus promptement possible et qu'en rendant compte à M. le Préfet de la calamité dont vous avez été frappé. Je vous prie de vouloir bien allouer à votre commune la plus forte somme qu'il pourra prélever sur les fonds mis à la disposition pour cette destination.

On reconstruit et, en 1847, on agrandit !

Les personnes qui ont été enterrées avant 1820 n'ont pas été transférées dans le nouveau cimetière. De ce fait, on ne trouve pas trace de la sœur et du frère d'Hector décédés avant cette date².

Dans la partie ancienne du cimetière, on peut voir la tombe des parents de Berlioz avec le « soleil » rapatrié de Paris au moment de la construction de la tombe actuelle de Berlioz au cimetière Montmartre.

L'inscription concernant Joséphine est curieuse... (voir page suivante).

Dans cette même allée « Berlioz » on verra les tombes des amis de la famille Berlioz :

- Sylvain de Chanrond, juge de paix à La Côte-Saint-André, qui a accueilli Lafayette en juillet 1829. Son épouse, Rosanne, enterrée à Arles, était l'amie de la sœur d'Hector, Nancy.

2. Louise Julie Virginie (1807-1815) et Louis Jules Félix (1816-1819).

- Antoine Charbonnel, qui a partagé la chambre d'Hector à Paris ; il est devenu pharmacien à La Côte-Saint-André.
- M. Édouard Rocher, qui fait partie d'une famille de distillateurs (liqueurs Rocher). Il a rendu divers services à Hector. Les deux familles étaient proches.

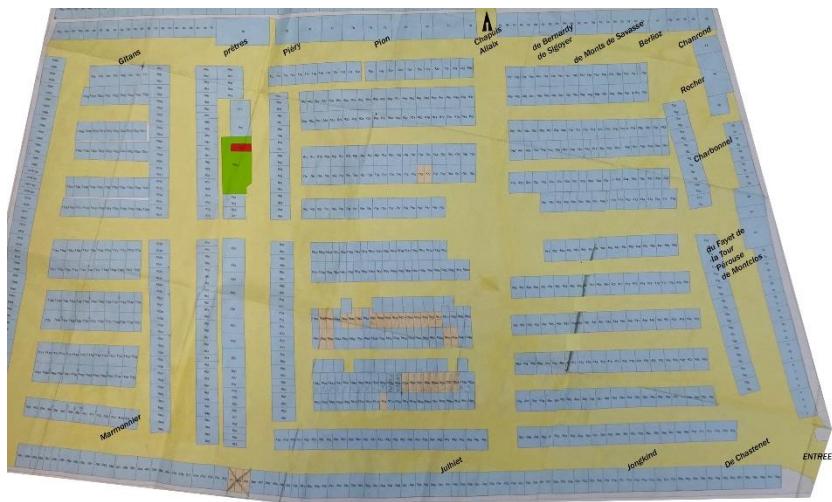


Tombe des parents d'Hector.

Plus loin dans l'allée, se trouve la tombe du docteur Jean Pion. La famille habitait rue Bayard et recevait souvent la famille Berlioz.

D'autres personnes illustres demeurent dans ce cimetière :

- le peintre Jongkind, près de l'entrée ;
- plus loin, Simone Marmonnier, élève de Ninon Vallin, qui chanta lors d'un festival Berlioz en 1932.



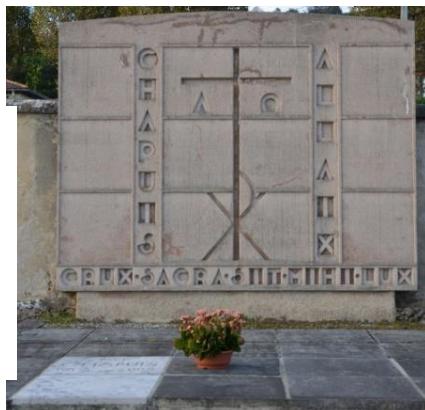
En vous promenant dans ce cimetière, vous verrez aussi les tombes des gitans, bien reconnaissables avec leur maison de verre, une tombe de Chapuis-Allaix, œuvre de François-Régis Cottin, du mouvement moderne de l'architecture, des tombes de la noblesse comme celles des de Chastenet, de Monts de Savasse, de Montclos, du Fayet de La Tour, de Bernardy de Sigoyer ; ou la tombe de Piéry, directeur des mines du Creusot.



Tombe de gitans.

Tombe Chapuis-Allaix.

Joseph Chapuis
exploitait des bois de
l'Isère pendant
la Première Guerre
mondiale.



**Tombe de la famille de
Chastenet.**

La propriété de famille a été construite vers la fin du XVIII^e siècle et appartenait aux Berlioz, qui l'ont vendue aux de Chastenet. La ferme attenante était habitée par le métayer de la famille Berlioz.

<https://www.isere.fr/sites/default/files/cp-maison-chastenet-09012017.pdf>



Tombe de la famille de Monts de Savasse.

Henry de Monts de Savasse (1828-1891) demeurait au château d'Alivet dans la partie sud de La Côte-Saint-André.

Son père Adolphe (1787-1851) fut maire de La Côte-Saint-André de 1818 à 1830.

[https://man8rove.com/fr/
profile/k25av0ge-henri-
de-monts-de-savasse](https://man8rove.com/fr/profile/k25av0ge-henri-de-monts-de-savasse)



Tombe des familles de Pérouse de Montclos et du Fayet de La Tour.

Xavier de Pérouse de Montclos travaillait dans l'entreprise Cherry Rocher. Sur les plans de son frère Paul, architecte, il a construit à partir de 1892 le château des Croisettes à l'ouest de la ville.

Le même Paul et son frère Marcel, également architecte, se voient en 1896 confier le projet de construction d'un nouveau séminaire, qui est aujourd'hui occupé par les Apprentis d'Auteuil au sud de la ville.

Henri du Fayet de La Tour a été maire de La Côte-Saint-André de 1941 à 1944 et de 1947 à 1959.

Tombe de la famille de Bernardy de Sigoyer.

Martian de Bernardy de Sigoyer (1867-1915), commandant d'infanterie mort pour la France.

Comme l'indique la pierre tombale, la famille est liée aux Monts de Savasse par le mariage d'Yvonne (1902-1999), devenue comtesse de Bernardy de Sigoyer.



Tombe Piéry

Victor Antoine Piéry (1852-1911), directeur des Mines du Creusot.

Dans le carré des prêtres, on trouve la tombe du curé Claude Durand, qui était le curé depuis 1803. Natif de Saint-Pierre en Ratier, il est décédé à 91 ans en 1826. Berlioz le mentionne dans une lettre en 1832 : « Notre vieux curé Durand qui nous parlait souvent de saint Benoît se cachant sous les ronces pour éviter les tentations du mauvais esprit. »



La famille Julhiet, amie de la famille Berlioz.

En 1899, « la population Côteoise a l'honneur de demander à la municipalité de vouloir bien changer le nom de la rue actuellement dénommée ‘rue Soulier’ contre celui de ‘rue du Commandant Julhiet’ ». Jules François Bonaventure Julhiet est entré à l’École navale de Brest en 1840. Il a navigué pendant 25 ou 30 ans, a participé aux guerres de Crimée et d’Italie, et en Cochinchine. Malade, il a fini ses jours à La Côte-Saint-André. Il s’intéressait à toutes les œuvres utiles du pays.

Bonne promenade !

Dominique FABRE

Jean-Baptiste-Henri Dubouchet : faux médecin et ami de Berlioz

Dubouchet [...] peut donner une idée du rôle que la réclame joue dans l'existence de certains hommes¹.

Le 3 décembre 1843, dans un feuilleton pour la *Revue et gazette musicale de Paris* intitulé « Idylle », Berlioz évoque de manière facétieuse les représentations du *Freischütz*, auxquelles il assista au temps de sa jeunesse. Cet opéra, arrangé par Castil-Blaze et Thomas Sauvage sous le titre de *Robin des bois, ou Les trois balles*, avait été représenté pour la première fois à l’Odéon le 7 décembre 1824. Lors de la « sixième ou septième représentation », c'est-à-dire le 28 ou 30 décembre 1824, Berlioz relate qu'un individu osa siffler l'air d'Agathe du deuxième acte, incident qui ne manqua pas de susciter sa colère et celle d'un certain Dubouchet, un de ses anciens condisciples en médecine :

Quand vinrent à l’Odéon les représentations du *Freischütz*, accommodé, comme vous savez, sous le nom de *Robin des Bois* par l'auteur de *Pigeon-Vole*, je pris l'habitude d'aller, malgré tout, entendre chaque soir le chef-d'œuvre torturé de Weber. Un de mes condisciples, Dubouchet, devenu depuis l'un des médecins les plus achalandés de Paris, m'accompagnait souvent au théâtre et partageait mon fanatisme musical. À la sixième ou septième représentation, un grand nigaud, roux, armé de mains immenses, assis au parterre à côté de nous, s'avisa de siffler l'air d'Agathe au second acte, prétendant que c'était une musique *baroque*, et qu'il n'y avait rien de bon dans cet opéra, excepté la valse et le chœur des chasseurs (c'était aussi l'opinion des professeurs de composition dans ce temps-là). L'amateur fut roulé à la porte, cela se devine, selon la manière que nous avions alors de discuter, et Dubouchet, en rajustant sa cravate un peu froissée, s'écria tout haut : « Il n'y a rien là d'étonnant, je le connais : c'est un garçon épicier de la rue Saint-Jacques. » Et le parterre d'applaudir et de rire aux éclats.

Six mois après cet incident, le malheureux garçon épicier, après toutes sortes d'excès lors du repas de noces de son patron, tomba malade.

1. Justin Brun-Durand, *Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme*, Grenoble, Librairie dauphinoise, 1900, tome 1, p. 265.

Transporté à l'hospice de la Pitié, il mourut et son cadavre se trouva à vendre². Dubouchet s'empessa de l'acheter et de demander au garçon de l'amphithéâtre d'en faire une préparation sèche.

Bien des années plus tard, en 1841, Léon Pillet, ayant décidé de représenter *Le Freischütz* à l'Opéra, confie à Berlioz le soin de composer les récitatifs et une scène chorégraphique. Chargé également des répétitions, Berlioz se préoccupe de la mise en scène et demande à Henri Duponchel ses intentions concernant le décor et les accessoires de la scène infernale. Résolu coûte que coûte à introduire de vrais ossements sur scène à la place des « têtes de mort de carton » ou des « squelettes en toiles peintes », il se rend chez son ancien camarade le docteur Auguste-Antoine-Théodore Vidal, rue de Trévise n°12, qui lui prête non pas un squelette, mais une tête de mort ayant autrefois appartenu à « un docteur allemand mort de chagrin et de misère ». Le jour même, par chance, il rencontre Dubouchet, qu'il n'avait pas vu depuis des années, et lui demande des nouvelles de leur garçon épicier :

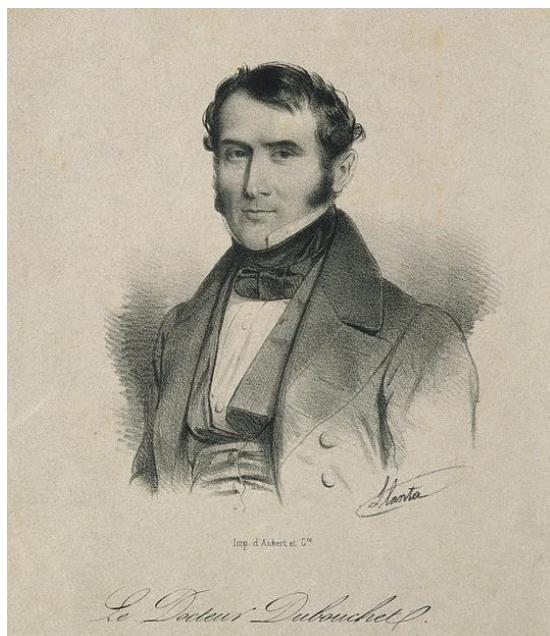
En passant sur le boulevard, le hasard, qui se plaît à de pareils coups, me fait précisément rencontrer Dubouchet, que j'avais oublié, et dont la vue me suggère une idée sublime. « Bonjour ! bonjour ! très bien, je vous remercie ! Mais il ne s'agit pas de moi. Comment se porte notre amateur ? — Quel amateur ? — Et parbleu le garçon épicier que nous avons mis à la porte de l'Odéon pour avoir sifflé la musique de Weber, et que François a si bien préparé ? — Ah ! j'y suis ; à merveille ! certes il est propre et net, dans mon cabinet tout fier d'être si artistement articulé et chevillé. Il ne lui manque pas une phalange, c'est un vrai chef-d'œuvre ! la tête seule est un peu endommagée. — Eh bien, il faut me le confier : c'est un garçon d'avenir, je veux le faire entrer à l'Opéra, il y a un rôle pour lui dans la pièce nouvelle. — Qu'est-ce à dire ? — Vous verrez ! — Allons, c'est un secret de comédie, et puisque je le saurai bientôt, je n'insiste pas. On va vous envoyer l'artiste.

C'est ainsi qu'un squelette, et pas n'importe lequel, prit place parmi les décors de l'Opéra³ ! Au-delà de la question de la véracité du récit, il importe de s'arrêter sur le personnage original de Dubouchet qui fut effectivement le condisciple de Berlioz, mais auquel ce dernier ne fait allusion ni dans sa correspondance ni dans ses *Mémoires*. Nous avons pu identifier ce personnage : il s'agit non pas de Georges Dubouchet, comme l'a avancé

2. Voir à ce sujet Sabine Le Hir, « Berlioz, étudiant en médecine », dans *Berlioz à Paris* (actes du colloque international organisé par Cécile Reynaud en décembre 2019), à paraître.

3. Voir à ce sujet Pascal Beyls, « L'énigme du squelette de Berlioz », dans *Lélio*, n° 31, juillet 2014, p. 11-19.

David Cairns⁴, mais de Jean-Baptiste-Henri Dubouchet, compatriote dauphinois de Berlioz, homme du monde, faux docteur en médecine, qui, à la faveur d'une immense campagne publicitaire ordonnée par ses soins, exerça la médecine pendant plus de quarante ans malgré plusieurs ennuis judiciaires.

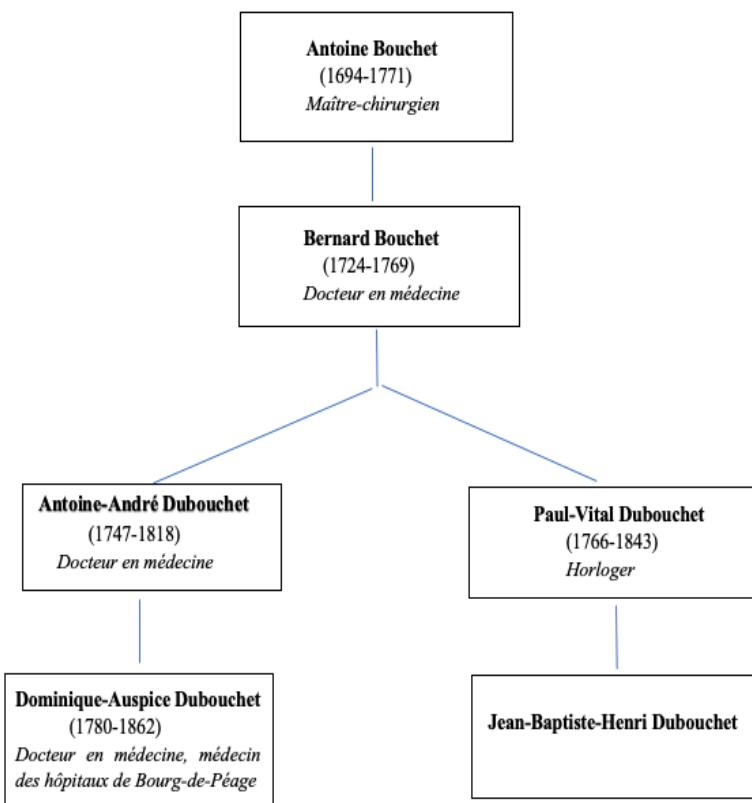


Jean-Baptiste-Henri Dubouchet.
Lithographie de Jacques-François Llanta (1848).

Fils de Paul-Vital Dubouchet, horloger, et de Marie-Thérèse Giroud, Jean-Baptiste-Henri naît à Romans-sur-Isère, dans la Drôme, le 7 octobre 1802. « Entré de très bonne heure » au collège de Tournon (Ardèche) dirigé par d'anciens oratoriens, Dubouchet se rend en 1816 dans la capitale afin de poursuivre ses études comme élève externe au collège Louis-le-Grand. Enthousiasmé par le cours de philosophie de Jean-Baptiste Maugras, il délaisse les autres matières, en particulier l'étude du grec et du latin, choix qui ne sera pas sans conséquence. À peine âgé de dix-sept ans, il décide d'apprendre la médecine, profession qui est de tradition dans sa famille

4. David Cairns, *Hector Berlioz*, trad. Dennis Collins, Paris, Fayard, 2002, tome 1, p. 165-166.

depuis des générations. Son arrière-grand-père, Antoine Bouchet, était maître-chirurgien à Bourg-de-Péage, et son grand-père, Bernard Bouchet, bachelier en médecine (1746), puis docteur en médecine (1747), exerça sa profession dans sa ville natale, puis à Pizançon. De plus, pendant son enfance, Dubouchet avait eu le loisir de fréquenter à Romans-sur-Isère son oncle, Antoine-André Dubouchet, docteur-médecin qui se fit connaître notamment pour son analyse de l'eau de la fontaine sulfureuse de Choranche⁵ (Isère), et son cousin germain, Dominique-Auspice Dubouchet, docteur-médecin des hôpitaux de Bourg-de-Péage et membre de la Société d'encouragement de l'Industrie nationale.



5. Jean-Étienne Guettard, *Mémoires sur la minéralogie du Dauphiné*, Paris, Clousier, 1789, tome 2, p. 803.

Dès 1819, Dubouchet abandonne ses études au collège et se met à fréquenter les hôpitaux et les amphithéâtres. Toutefois, son esprit indépendant et peu académique le détourne de la voie traditionnelle suivie par les futurs médecins ou officiers de santé : il délaisse ainsi l'enseignement théorique pour se concentrer uniquement sur les cours pratiques. Grand admirateur de l'habileté chirurgicale de Guillaume Dupuytren, il suit l'ensemble de ses cours : ceux de médecine opératoire à la Faculté ainsi que ceux de clinique externe à l'Hôtel-Dieu dont le célèbre médecin était le chirurgien en chef depuis 1815. Il assiste également aux cours de clinique médicale de Joseph-Claude-Anthelme Récamier⁶, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu et à ceux de pathologie interne donnés quotidiennement par Alexis Boyer, chirurgien en second à l'hospice de la Charité⁷ ; ces cours, plus suivis que ceux d'Anthelme Richerand à la Faculté, lui offrent l'avantage de pouvoir observer « des cas nombreux de pratiques » offerts par « la grande quantité d'individus reçus à l'hospice de la Charité, et dont les maladies particulières deviennent ainsi des applications vivantes et toujours nouvelles des principes émis par le professeur⁸ ».



Guillaume Dupuytren.



Alexis Boyer.

Lithographies de Nicolas-Eustache Maurin.

6. Henri Dubouchet, *Traité sur le catarrhe utérin*, Paris, chez l'auteur et Béchet Jeune, 1825, p. 171.

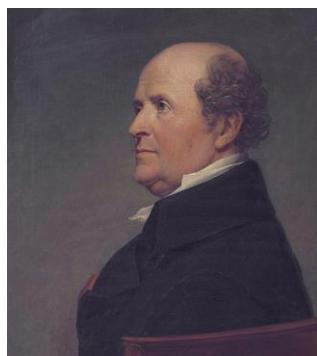
7. Germain Sarrut et Edme-Théodore Bourg, *Biographie des hommes du jour*, Paris, Henri Kraabe, 1837, tome 3, partie II, p. 303-304.

8. Jacques-Pierre Maygrier, *Le Guide de l'étudiant en médecine, ou Essai d'une méthode analytique appliquée à l'étude de toutes les branches de la médecine. Ouvrage spécialement destiné aux élèves qui suivent les facultés de médecine, et particulièrement celle de Paris*, Paris, Gabon, 1818, p. 40-41.



Joseph-Claude-Anthelme Récamier.
Lithographie de Charles-François Farcy.

Outre ces enseignements fondamentaux, Dubouchet suit également les cours d'accouchements de Pelletan qui venait d'être nommé à cette chaire de la Faculté quelques mois plus tôt, le 21 juillet 1818⁹. Enfin, soucieux de connaître les techniques chirurgicales les plus novatrices, il se rend bientôt au cours de perfectionnement des procédés opératoires dispensés par Antoine Dubois à l'hospice de perfectionnement, dépendant directement de la Faculté.



Antoine Dubois,
par le baron François Gérard.



Philippe-Jean Pelletan,
par Félix Jacob.

9. « Séance extraordinaire du 21 juillet », *Nouveau journal de médecine, chirurgie, pharmacie*, volume 2, 1818, p. 169.

Berlioz fait la connaissance de Dubouchet vers la fin de l'année 1821 ou le début de 1822, peut-être à la Faculté, mais plus vraisemblablement à l'amphithéâtre de dissection de La Pitié dans lequel le premier se rendait en compagnie de son cousin Alphonse Robert pour disséquer un sujet ou assister aux leçons d'anatomie de Jean-Zuléma Amussat, tandis que le second venait régulièrement y mettre en pratique les leçons chirurgicales qu'il avait suivies. Si à cette époque Dubouchet a pu indéniablement acquérir un certain talent chirurgical, il ne peut plus espérer devenir un jour docteur en médecine, l'obtention du baccalauréat ès lettres – impossible à défaut de connaître le grec et le latin – étant devenu obligatoire depuis le 1^{er} janvier 1821 pour s'inscrire à la Faculté de médecine¹⁰.

Par chance au cours de l'année 1822, Dubouchet rencontre Théodore Ducamp, jeune médecin, qui le prend sous son aile en l'engageant comme secrétaire et aide-chirurgien. Né à Bordeaux en 1793, Ducamp mène des études médicales dans sa ville natale, puis commence sa carrière en 1811 comme chirurgien militaire à l'hôpital de Strasbourg. Nommé à Paris au Val-de-Grâce en 1812, puis à l'hôpital et aux ambulances de la Garde impériale en 1813 et 1814, il profite de sa présence dans la capitale pour poursuivre ses études médicales, ce qui lui permet d'être reçu docteur en médecine le 15 avril 1815¹¹. Il installe alors son cabinet au 79 de la rue Saint-Martin (VI^e des anciens arrondissements de Paris), mais « bien pénétré des devoirs du médecin », s'occupe « avec ardeur » d'approfondir « les connaissances nécessaires pour justifier la confiance à laquelle [il] [a] l'ambition de prétendre ». Le jour, il reçoit ses patients en consultation, consignant dans des cahiers ses observations ; la nuit, il compulsé « les auteurs susceptibles de le guider dans l'art de guérir » et se lance notamment dans l'étude des importantes découvertes médicales anglaises¹². Il traduit ainsi le traité de Robert Bree, intitulé *Recherches pratiques sur le désordre de la respiration*, auquel il ajoute des notes et des observations¹³ ; cet ouvrage paru en 1819 lui confère d'emblée un « rang distingué parmi les médecins littérateurs¹⁴ ». Esprit critique, Ducamp entreprend également la tâche hardie et téméraire de « dévoiler la fraude et de poursuivre à outrance le charlatanisme sous quelque forme qu'il se présent[e]¹⁵ ». En 1819, il

10. Ordonnance du Roi du 5 juillet 1820. A. de Beauchamp, *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur*, Paris, Delalain frères, 1880, p. 444-445.

11. *Dissertation sur les polypes de la matrice et du vagin*, Paris, Didot Jeune, 1815.

12. Pierre-Gérard Vassal, *Éloge historique de Théodore Ducamp*, Paris, Dondey-Dupré, 1823, p. 7-8.

13. Paris, Crochard, 1819. Voir en particulier la Préface de Ducamp.

14. Pierre-Gérard Vassal, *Éloge historique de Théodore Ducamp*, éd. cit., p. 10.

15. *Ibid.*, p. 13.

combat les théories sur l'asthme de Jean-Baptiste-Joseph Roustan, médecin à Digne, puis l'année suivante celles sur l'existence des fièvres essentielles de Jean-Baptiste-Louis Chomel, médecin à l'hôpital de la Charité¹⁶. Par la suite, il se spécialise en urologie, imagine de nouveaux moyens curatifs pour lesquels il invente plusieurs instruments chirurgicaux, découvertes qu'il dévoile au monde médical dans son *Traité des rétentions d'urine occasionnées par le rétrécissement de l'urètre* paru au début de 1822. Ce traité, salué par Pierre-François Percy et Joseph-François-Louis Deschamps, célèbres praticiens, dans un « brillant rapport fait à l'Institut » attire « l'attention publique sur cet ouvrage et accr[oit] singulièrement la réputation de son jeune auteur¹⁷ ». Riche d'une clientèle étendue, Ducamp, « animé des sentiments de la douce philanthropie, [...] prodigu[e] également ses soins affectueux aux citoyens de toutes les classes, et sa main gauche dépose souvent dans le sein de l'indigence les honoraires que sa main droite venait de recevoir de l'opulence ». Mais alors qu'il s'apprête à publier une deuxième édition de son livre enrichie de ses observations, Ducamp, miné par une phtisie pulmonaire, « affreuse maladie » latente depuis longtemps, s'éteint le 1^{er} avril 1823¹⁸.

À la mort de Ducamp, nombre de ses amis et disciples se disputent son héritage scientifique ; une lutte s'engage entre Louis-Joseph Nicod, chirurgien en chef de l'hôpital Beaujon, et Adolphe Pasquier, ami et ancien condisciple de Ducamp, chirurgien aide-major de l'hôtel royal des Invalides, de la Chambre des pairs et de la Maison du duc d'Orléans, auxquels vient se mêler notamment le fameux Dubouchet. Alors que le 3 avril 1823, la *Gazette de France* annonce que le docteur Adolphe Pasquier emploie avec talent le procédé urologique de Ducamp, Louis-Joseph Nicod juge nécessaire d'affirmer avec l'appui d'Alexandrine Cheronnet, veuve du médecin, avoir été désigné dans le testament de ce dernier comme l'unique praticien « apte à le remplacer dans la pratique et dans l'emploi journalier de ses instruments¹⁹ ». Voulant faire taire toute critique, Nicod ajoute vouloir protéger de l'usurpation ce procédé dont, à ses yeux, la « propriété exclusive » appartient au fils de Ducamp, âgé de 14 mois ; mais le petit Maxime rebuté très jeune par la bibliothèque paternelle, « exclusivement scientifique », ne suivra jamais les traces de son père et deviendra le célèbre écrivain ami de Flaubert²⁰. Outré par l'outrecuidance de Nicod, Pasquier

16. *Ibid.*, p. 10-11. Voir son ouvrage *Réflexions critiques sur un écrit de M. Chomel ayant pour titre de l'existence des fièvres*, Paris, Méquignon-Marvis, 1820.

17. Adolphe Pasquier, « Nécrologie. Théodore Ducamp », *Gazette de santé*, 5 avril 1823.

18. Pierre-Gérard Vassal, *Éloge historique de Théodore Ducamp*, *op. cit.*, p. 27.

19. *Gazette de France*, 8 avril 1823.

20. Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, Paris, Hachette, 1906, p. 85.

rétorque le 16 avril 1823 que Ducamp « ayant lui-même rendu son procédé public par le seul fait de la publication de son ouvrage, il y a trop de ridicule, et même de charlatanisme, à se prétendre *son seul successeur*²¹ ».



Théodore Ducamp.
Dessin de Victoire Gounod,
lithographie de François-Séraphin Delpech.

De son côté, Dubouchet, oubliant bien vite les préceptes de Ducamp qui, honnête et droit, s'insurgeait vigoureusement contre les pharmaciens ou médecins trop prompts à profiter des maux de leurs contemporains, décide d'utiliser autant que possible la mort de son maître. Âgé de vingt et un ans à peine, il se présente comme le successeur naturel du médecin dont il a assisté en partie les travaux depuis un an. Alors qu'il ne possède aucun diplôme, pas même celui d'officier de santé, il s'installe comme chirurgien au 67, rue de Richelieu, précisément à quelques pas du théâtre de l'Odéon. Membre depuis 1822 de la Loge les Amis de la Vérité, loge « composée d'individus d'une opinion extrême en fait de libéralisme » et qui apparaît aux yeux du pouvoir « comme le vestibule des carbonari », il dispose des relations nécessaires pour se faire connaître²². Dès le mois d'août 1823, il

21. *Gazette de France*, 16 avril 1823.

22. « Dubouchet de Romans », Fichier Bossu, BnF département des manuscrits, (Gallica). Le 27 novembre 1822, il prononce dans sa loge un discours sur « le bonheur et le plaisir des fréquentations maçonniques ». Voir également

fait paraître une sorte de résumé simplifié du *Traité des rétentions d'urine* de Ducamp qu'il intitule et signe pompeusement : *Traité des rétentions d'urine causées le plus fréquemment par des rétrécissements et obstructions de l'urètre, et des moyens ingénieux à l'aide desquels le célèbre Ducamp détruisait complètement les rétrécissements et obstructions du conduit urinaire, traitement modifié par H. Dubouchet, chirurgien, médecin-consultant, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Membre résident de la Société Linnéenne de Paris, et de plusieurs autres sociétés savantes de la même ville*²³. Sous couvert de rendre accessible aux profanes et aux médecins de province un procédé curatif précieux, il cherche avant tout à se faire connaître :

[...] je n'ai point eu la prétention de rien dire de neuf sur cet important sujet ; j'ai voulu seulement mettre à la portée des gens du monde l'excellente méthode du célèbre docteur Ducamp, et la rendre plus populaire parmi les médecins [...]. J'ai voulu que les praticiens les plus éloignés de la capitale pussent employer ce mode de traitement, qu'il fût à la portée de tout le monde. [...] Je ne croirais pas avoir rendu un petit service à l'humanité, si cet ouvrage propageait une méthode d'une exécution facile et d'un succès certain. Dans la noble carrière que j'ai embrassée, rien n'est indifférent, tout se lie et s'enchaîne au besoin général d'adoucir les douleurs et de guérir les maux. Si j'ai fait faire un pas à la science, si j'ai apporté quelques changements utiles au nouveau traitement inventé par mon maître et mon devancier, quelque légers que soient mes titres à la reconnaissance des hommes, quelque naturels que soient mes efforts dans une route où j'ai trouvé les voies toutes tracées, je m'estimerais heureux de mes travaux et je m'applaudirais de mes veilles, si elles ont contribué à effacer quelques douleurs et à cicatriser quelques plaies²⁴.

Si certains journalistes saluent cet ouvrage « qui annonce de profondes connaissances en médecine et en chirurgie », qui « prouve que M. Dubouchet a su approfondir la méthode ingénieuse de M. Ducamp, et qu'il est aussi habile à la mettre en pratique qu'à la décrire²⁵ », la sphère médicale le juge plus sévèrement. Tandis que le docteur Félix-Séverin Ratier estime que « tout le mérite » de ce petit traité « se borne à n'être pas d'un volume effrayant », le docteur William Zollickoffer préfère s'abstenir d'exprimer son opinion sur ce livre, « pâle extrait de l'ouvrage de

A. Calmette, « Les Carbonari en France sous la Restauration (1821-1830) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1913, tome 56, p. 117-118.

23. Paris, chez l'auteur, chez Béchet jeune, Delaunay, Ponthieu, Migneret, 1823.

24. *Ibid.*, p. v à xi.

25. Anonyme, « Annonce », *L'Oriflamme*, 24 août 1823.

Ducamp », et sur les motifs qui ont dirigé » Dubouchet « surtout lorsqu'il a mis son adresse sur le titre²⁶ ».

**PETIT TRAITÉ
DES
RÉTENTIONS D'URINE,
CAUSÉES LE PLUS FRÉQUENTMENt PAR UN OU PLUSIEURS
RÉTRÉCISSEMENTS DU CANAL DE L'URÈTRE ;
ET
DES MOYENS INGÉNIUS A L'AIDE DESQUELS LE CÉLÈBRE DUCAMP
DÉTRUISSAIT COMPLÈTEMENT CES RÉTRÉCISSEMENTS ET OBSTRUC-
TIONS DU CONDUIT URINAIRE.
TRAITEMENT MODIFIÉ,**

Par H. DUBOUCHET, Chirurgien, Médecin-consultant,
Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem
Membre résident de la Société Linnaéenne de Paris, et
de plusieurs autres Sociétés savantes de la même ville.

Pouvoir explorer est une grande partie
de l'art. Herr.

A PARIS,
CHEZ { L'AUTEUR, rue de Richelieu, N.^e 76;
BÉCHET jeune, Librairie, place de l'Ecole de Médecine,
N.^e 4;
DELAUNAY, { Libraires, Galerie de bois, Palais-Royal,
PONTHIEU, } N.^e 243 et 252.
MIGNERET, Imprimeur-Libr., rue du Dragon, N.^e 20.

1823.

Au moment où Berlioz se rend avec son ancien condisciple à la représentation du *Freischütz*, fin décembre 1824, Dubouchet est devenu une sorte de médecin du monde et a acquis une clientèle importante. Fort de sa renommée, il n'hésite plus à se présenter comme docteur en médecine et s'apprête à publier un second ouvrage, *Traité sur le catarrhe utérin ou les Fleurs blanches*, qu'il signe audacieusement cette fois « le chevalier Dubouchet de Romans, docteur en médecine, auteur d'un traité sur les rétentions d'urine, membre correspondant de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères²⁷ ». Dans cet ouvrage qui se veut davantage scientifique que le précédent, Dubouchet examine « une foule

26. Félix-Séverin Ratier, « Bibliographie », *Archives générales de médecine*, tome III, septembre 1823, p. 324 ; William Zollickoffer, « Bibliographie », *Gazette de Santé*, 25 septembre 1823.

27. Paris, chez l'auteur, chez Béchet jeune, 1825.

d'auteurs qui « tour à tour depuis Hippocrate ont écrit sur cette maladie²⁸ », cherche d'après ses observations à établir les causes, à en décrire les symptômes et propose enfin une nouvelle « méthode de traitement » qui lui a « parfaitement réussi en plusieurs occasion²⁹ ». Si là encore la presse se montre élogieuse, jugeant que « les vues nouvelles répandues dans cet ouvrage et un style clair et précis » assureront « au jeune docteur un succès³⁰ », le docteur Sabatier y consacre un article très sévère. Notant que « plusieurs personnes prétendent que M. Dubouchet serait fort embarrassé de dire dans quelle faculté il a été reçu docteur », il critique la démarche scientifique de l'auteur, sorte de supercherie intellectuelle à ses yeux, et se moque du soi-disant traitement révolutionnaire promu dans le traité :

À ce ton magistral, à ce début prétentieux, qui ne croirait que M. le chevalier va renverser de fond en comble les antiques fondements de la médecine, et reconstruire sur de nouvelles bases l'édifice entier de la science ? Qu'on se rassure : cette foule d'auteurs, M. Dubouchet ne les cite pas, et pour une bonne raison, c'est qu'il ne les a pas lus. Quant à la science ce n'est pas de sa réforme qu'il s'agit. M. Dubouchet [...] ramasse de tous côtés les causes assignées à cette maladie par tous ceux qui s'en sont occupés : n'est-ce pas un grand effort de génie ? Il conseille pour son traitement les toniques et les amers : quelle découverte ! Vous riez lecteur, attendez je n'ai pas tout dit. M. Dubouchet a composé un elixir, mais un elixir, tel qu'il n'en fut jamais inventé de pareil. Il est vrai qu'il ne se compose que de substances amères, que tout le monde connaît sans doute. Qu'importe ? il suffit que M. le chevalier les ait touchées pour qu'elles acquièrent une propriété merveilleuse. Je dis *M. le chevalier*, car M. le docteur, si docteur il y a, sait très bien que la vertu universelle de son elixir est une fiction, bonne seulement à tromper le public, et par conséquent indigne d'une profession libérale³¹.

Loin d'être arrêté par la critique et par les interrogations légitimes quant à l'obtention de son diplôme de docteur en médecine, Dubouchet poursuit sa quête de célébrité. Tout en affichant de plus en plus ses opinions politiques libérales, il étend sa clientèle en se consacrant à d'autres maladies que celles de la sphère génito-urinaire. Au début de l'année 1827, il saisit le prétexte de l'affaire Chauvet pour s'opposer ouvertement au gouvernement. Le 18 avril 1826, Jean-Joseph Chauvet, âgé de 54 ans, originaire de La Tour-d'Aigues et maître d'écriture en Belgique, revenant de Paris, est arrêté à Saint-Quentin par les gendarmes qui le confondent avec Louis Chauvet,

28. *Ibid.*, p. 3.

29. *Ibid.*, p. 1.

30. Anonyme, « Annonce », *Journal de Paris*, 8 février 1825.

31. Sabatier, « Bibliographie », *Gazette de santé*, 15 mars 1825.

boulanger de Tarascon, âgé de 44 ans. Malgré ses dénégations, Chauvet, sur les ordres d'Emmanuel Rouzé sous-préfet de Saint-Quentin et d'Éloï-Quentin Fouquier-Cholet procureur du Roi dans la même ville, est « pendant quatre mois traîné comme un malfaiteur du nord au midi de la France, à travers toutes les prisons, toutes les privations et toutes les humiliations » avant que les autorités ne finissent par reconnaître leur méprise. Par suite de sa mésaventure, Chauvet, atteint d'un tremblement à la main qui l'empêche d'exercer sa profession, sollicite un secours auprès de Guillaume Capelle, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, qui le lui refuse³². « Abandonné par un gouvernement qui avait proclamé qu'il serait, à son égard, *juste* et paternel³³ », il recourt aux tribunaux pour obtenir justice ; mais le 24 février 1827, la Cour d'Amiens rejette sa demande et va jusqu'à le condamner à une amende de 300 francs. Peu après, Chauvet, ayant perdu la raison, est interné rue du Faubourg Saint-Antoine, n° 333, dans la maison de Santé des docteurs Jean-Baptiste-Rémy Jacquelin-Dubuisson et Joseph Pressat.

En mars 1827, Dubouchet, franc-maçon actif, se saisit de l'affaire Chauvet et prononce cinq discours dans plusieurs loges de Paris, véritables considérations politiques libérales. Alors que plusieurs souscriptions sont ouvertes en faveur de Chauvet, il fait paraître successivement, début avril, deux brochures vendues au bénéfice de celui-ci ; la première s'intitule *Notice historique sur les infortunes du malheureux Chauvet* et la seconde, qui reprend entre autres le texte de ses discours, paraît sous le titre : *Au bénéfice de l'infortuné Chauvet : discours maçonniques prononcés dans diverses loges par le Dr Dubouchet, de Romans, suivis d'un Itinéraire maçonnique ou Guide des Frères visiteurs dans les loges et chapitres de Paris*³⁴. Ces brochures lui valent immédiatement un article élogieux dans *Le Constitutionnel*, journal de ralliement des libéraux, qui s'empresse de saluer son initiative « non moins ingénieuse qu'utile³⁵ ».

Alors qu'il a déménagé son cabinet non loin de la rue Richelieu, rue des Fossé-Montmartre, n° 7, à l'Est du Jardin du Roi, Dubouchet, toujours prêt pour étendre sa clientèle à exploiter de nouvelles voies médicales, décide de mener des expériences de magnétisme animal, alors très en vogue. À cette époque, le magnétisme, considéré depuis 1784 comme pur charlatanisme par l'Académie de médecine, avait fait l'objet en 1825 d'un rapport du docteur Henri Husson qui demandait à ce qu'une commission permanente

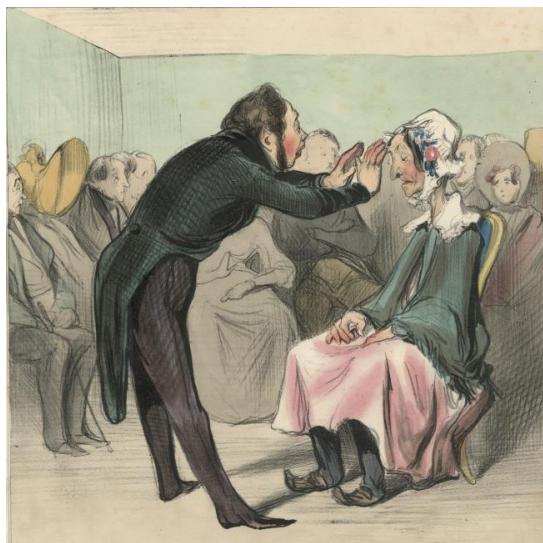
32. Anonyme, « France. Paris, 12 novembre », *Journal des Débats*, 13 novembre 1826.

33. Anonyme, « Intérieur, Paris, 1^{er} janvier », *Le Constitutionnel*, 2 janvier 1827.

34. La première : Paris, Stéier, 1827 ; la seconde : Paris, Delaunay, 1827.

35. Anonyme, « Intérieur, 8 avril », *Le Constitutionnel*, 9 avril 1827.

d'enquête soit formée. Après cinq mois de discussions, l'Académie avait fini, en février 1826, par voter en majorité en faveur de cette requête. À la suite de cette décision, en mars, *L'Hermès, journal du magnétisme animal*, rédigé par une société de médecins, voyait le jour et faisait part chaque mois des récentes expériences menées.



Honoré Daumier, *Robert Macaire magnétiseur*.

Bien conscient de l'occasion qui s'ouvre à lui, Dubouchet saisit sa chance et, le 8 septembre 1827, se présente à la revue comme un nouveau converti au magnétisme dont « les faits magiques qui se sont formés sous [s]es yeux ont prodigieusement changé [s]es idées et [s]a manière de voir sur cette branche de l'art de guérir ». Aussi, expliquant avoir eu « le bonheur de réussir et de faire du bien » à « une foule de personnes » qui avaient « subi plusieurs traitements thérapeutiques » et s'étaient « mises entre les mains des plus habiles praticiens » sans résultat, il se propose de livrer au journal « toutes les observations de traitements magnétiques » lui paraissant « dignes de fixer l'attention des abonnés³⁶ ». Quelques semaines plus tard, à la suite de cette lettre, Dubouchet croit devoir approfondir l'expression de son implication en faveur du magnétisme et publie un article dans lequel,

36. Dubouchet, « Au rédacteur de l'Hermès », *L'Hermès*, 1827-1828, 2^e volume, p. 225-226.

tout en rendant hommage à la famille de Puységur, au docteur Joseph-Philippe-François Deleuze, à l'écrivain Charles-Antoine-Guillaume Pigault-Lebrun, à la veuve Touchard et au jeune médecin Léon Rostan, il se présente comme l'un des plus ardents défenseurs de la cause :

Désormais livré tout entier à l'étude du magnétisme, ce ne sera qu'avec modération que nous combattrons nos adversaires qui ne manqueront pas d'entrer en lice avec nous ; nos articles insérés dans ce journal ne seront point entachés de cette philosophie orgueilleuse qui veut dominer l'opinion, mais bien de cette philosophie calme et tranquille beaucoup plus faite pour attirer que repousser ; nous nous efforcerons par nos constants travaux et nos recherches journalières, de mériter l'estime même de nos antagonistes ; puissions-nous par notre persévérance être imité par d'autres confrères ; puissent nos observations, rédigées avec franchise et loyauté les convaincre, les engager à essayer, et les voir bientôt les défenseurs d'une doctrine qui ne tend qu'à faire du bien³⁷.

Introduit dans le milieu du magnétisme, Dubouchet, après avoir publié en décembre 1827 un premier article rendant compte de la guérison d'un enfant de douze ans victime d'attaques épileptiques³⁸, obtient du journal une page entière de réclame en faveur de son cabinet. Se présentant comme un expert de la science magnétique qu'il dit étudier depuis dix ans (c'est-à-dire depuis 1817, il avait 15 ans !), il propose de traiter toutes sortes de maladies à l'aide de cette méthode :

Mû par le désir d'être utile à ses semblables, *M. Dubouchet*, qui depuis dix ans s'adonne à l'étude des sciences physiques, et par conséquent à celle du magnétisme animal, a été à même d'en apprécier les effets salutaires dans une foule de maladies qui avaient résisté à tous les remèdes, les affections nerveuses et rhumatismales, qui presque toujours offrent une série de phénomènes bizarre et structurels, ont été guéries comme par enchantement à l'aide de l'électricité animale. Juste appréciateur des effets extraordinaires du magnétisme, M. Dubouchet ne le pratique qu'avec la plus grande réserve ; les plus minutieuses précautions président à toutes ses opérations, dont il obtient presque toujours des résultats satisfaisants. Les personnes qui désirent entreprendre quelques traitements, ou consulter par lettre le docteur, n'auront qu'à lui écrire [...] ; il leur répondra avec la plus grande exactitude³⁹.

37. Dubouchet, « Un Mot sur le magnétisme », *ibid.*, p. 251.

38. Dubouchet, « Attaques épileptiques, chez un enfant de douze ans, guéries par le magnétisme animal », *ibid.*, p. 326-329.

39. Dubouchet, « Consultations et traitements », *ibid.*, p. 363-364.

 CONSULTATIONS ET TRAITEMENS

Pour toutes sortes de maladies, par le magnétisme animal, principalement applicables aux affections nerveuses, rhumatismales et goutteuses ; par M. Dubouchet, Docteur en médecine, rue des Fossés-Montmartre, n° 7.

Le magnétisme animal n'est plus une chimère depuis qu'on a, par des expériences nombreuses, constaté l'efficacité de cet agent, appliquée avec sagesse et discernement aux traitemens des maladies. Une foule de savans distingués, de médecins habiles, secouant les préjugés et les sarcasmes de ces hommes qui n'ont rien vu, rien observé, sont parvenus, par leur persévérance, à démontrer les grands avantages qu'on peut retirer de cette importante branche de l'art de guérir; tout récemment, un corps savant (l'Académie de médecine) a jugé ce sujet d'un assez haut intérêt pour s'en occuper sérieusement, et a nommé une commission prise dans son sein pour constater les heureux effets du magnétisme animal.

Peu après la parution de cette réclame, Dubouchet écrit de janvier à avril 1828 trois articles successifs qui relatent les guérisons miraculeuses qu'il a pu opérer grâce au magnétisme. La première, celle d'un certain Rey, négociant, qui, lors d'une soirée, souffrait d'un mal de tête violent que Dubouchet réussit à soulager, est suivie de l'attestation même du patient qui confirme les faits⁴⁰. Cette guérison semble avoir été inventée de toutes pièces si l'on en juge à l'insistance avec laquelle Dubouchet et Rey affirment ne pas se connaître ; or, en novembre 1827, tous deux apparaissaient mêlés à un incident étrange. Sortant d'une soirée, dans la nuit du 20 au 21 novembre, un certain Chosson et son frère, Rey, Dubouchet et son demi-frère Victor Dubouchet⁴¹ sont les victimes « de la fureur de quelques gendarmes à cheval » qui, sans raison apparente, se mettent à les charger ; les cris de personnes aux fenêtres arrêtent bientôt les gendarmes qui cependant ont eu le temps de blesser le frère de Chosson de deux coups de sabre⁴². Cet incident prouve que Dubouchet et Rey se connaissaient en réalité et que c'est sans doute à la demande du médecin que le négociant a consenti à écrire l'attestation de sa guérison miraculeuse. La seconde observation que Dubouchet fait paraître concerne une affection de la goutte guérie par le magnétisme, bientôt suivie d'une troisième sur des douleurs rhumatismales disparues grâce au même procédé⁴³.

Tout en s'investissant dans la voie du magnétisme, Dubouchet qui, malgré les critiques sévères dont il a fait l'objet, souhaite être tenu en estime

40. Dubouchet, « Observation d'une hémicrânie périodique guérie subitement par le magnétisme animal », *ibid.*, p. 381-384.

41. Le père de Dubouchet, Paul-Vital, avait eu un enfant naturel, né à Romans-sur-Isère en 1797 et prénommé Paul-Vital-Victor.

42. Anonyme, « Intérieur, Paris, 24 novembre », *Le Constitutionnel*, 25 novembre 1827.

43. *L'Hermès*, 3^e volume, 1828-1829, p. 29-30 et p. 231-232.

par l'Académie royale de médecine, présente, lors de la séance du 29 novembre 1827, un dilatateur à piston, instrument de son invention « qu'il destine à remédier aux rétrécissements de l'urètre ». Cependant, la « seule observation peu détaillée » citée à l'appui ne convainc pas les médecins commissaires, Alexandre-Urbain Yvan, Gustave Lagneau et Jean-Zuléma Amussat, qui, bien qu'« applaudiss[ant] » néanmoins l'idée de Dubouchet », ne « pensent pas que son instrument puisse servir⁴⁴ ». Déçu, Dubouchet décide de s'investir dans la médecine hygiénique et fonde à la fin de l'année 1827 un journal avec deux de ses amis, Laurent Sallé, docteur en médecine et pharmacie, et Ernest Lami de Nozan, libraire et éditeur. Ce journal, *Le Médecin du peuple. Journal de santé et d'économie domestique*, qui paraît tous les dimanches et dont le premier numéro sort le 2 décembre, est rédigé par une société de médecins à laquelle appartient un autre ami de Dubouchet, le docteur Alexandre Chaponnier, également peintre et dramaturge à ses heures. Quelques mois plus tard, alors que, fort de son succès, le journal a pris la nouvelle dénomination de *L'Économiste, journal de santé, d'économie domestique, industrielle et rurale*, le projet de loi sur la presse, qui prévoit notamment de supprimer l'autorisation de parution préalable au profit d'un cautionnement important qui rend les propriétaires et éditeurs financièrement et moralement responsables, vient menacer son existence. Alarmés de devoir payer un cautionnement de 100 000 francs, les propriétaires rédigent une lettre de trois pages à l'attention des députés pour les prier d'exempter leur journal, « recueil inoffensif de principes sanitaires, économiques, industriels qui porte son investigation sur tout ce qui intéresse le bien-être de la société dont la philanthropie cherche à l'éclairer⁴⁵ ». Cette fois, le faux-médecin Dubouchet, qui signe aux côtés de son ami Laurent Sallé, DMP (docteur en médecine de la Faculté de Paris) est bien obligé de préciser la faculté dans laquelle il a été reçu docteur ; choisissant la faculté la plus éloignée de Paris et la plus proche de son village natal, il signe Dubouchet, DMM (docteur en médecine de la Faculté de Montpellier).

Le 10 juin, lors de la séance de la Chambre des députés qui fait place à une discussion sur l'amendement de Louis-Jacques Thénard visant à exempter de cautionnement les journaux qui traitent exclusivement de sciences et de lettres, Charles Dupin, député libéral, prend la défense de *L'Économiste*, organe de presse de santé public, qui répand les « connaissances hygiéniques » et ne saurait « faire de la politique

44. Anonyme, « Académie royale de médecine », *Bulletin des Sciences médicales*, 1827, tome 12, p. 102.

45. Laurent Sallé, Ernest Lami de Nauzan, Henri Dubouchet, *À messieurs les membres de la Chambre des députés*, Paris, au bureau de *L'Économiste*, rue des Fossés-Montmartre, n°4, 20 mai 1827.

inquiétante pour le gouvernement à propos de pommes de terre et de haricots⁴⁶ » :

Messieurs, je désire qu'on favorise par tous les moyens possibles les journaux populaires consacrés à la santé publique ; c'est le meilleur moyen de combattre le ravage du charlatanisme auprès des ouvriers et des paysans, en faisant descendre de proche en proche d'utiles connaissances dans les classes inférieures. On vous a déjà cité la Clinique des hôpitaux et de la ville, qui paraît trois fois par semaine. Je vais vous citer avec plus de plaisir encore un autre journal, intitulé, Le Médecin du peuple, ou Journal de santé et d'économie rurale et domestique, lequel paraît tous les dimanches. Ce n'est pas une spéculation ; il coûte très peu de chose, et ne saurait supporter sans ruine le moindre cautionnement⁴⁷.

/ / /

A MESSIEURS

LES MEMBRES

DE LA

CHAMBRE

DES DÉPUTÉS.



LES soussignés, propriétaires-rédacteurs de l'*Économiste*, feuille hebdomadaire spécialement consacrée aux sciences médicales et économiques, ont l'honneur de vous présenter leurs observations sur le dernier projet de loi relatif à la presse, dont l'adoption porterait la plus forte atteinte à leur propriété, en amènerait peut-être même l'anéantissement.

En effet, Messieurs, notre journal, recueil inoffensif de principes sanitaires, économiques, industriels, qui porte son investigation sur tout

46. Anonyme, « Chambre des députés », *La Quotidienne*, 11 juin 1828.

47. Anonyme, « Chambres des députés », *Le Constitutionnel*, 11 juin 1828.

Nous sommes avec respect ,

MESSIEURS ,

Vos très-humbles et très-
obéissants serviteurs ,

L. SALLÉ, D. M. P. — LAMI-DENOZAN. —
Chev^r. DUBOUCHET, D. M. M.

Finalement, l'amendement de Thénard est adopté, ce qui permet à *L'Économiste* d'échapper au cautionnement. Pendant six mois, jusqu'au 4 janvier 1829, il continuera de paraître ; Dubouchet imaginera en reprendre la publication en décembre 1831, mais le projet sera abandonné.

À la fin de l'année 1828, Dubouchet, à la tête d'un cabinet important, se voit tout à coup inquiété par la formation d'une commission de convocation des médecins de Paris appelée à déterminer la question primordiale de savoir s'il faut, comme pour les avocats, instituer des chambres de discipline. Alarmé par cette initiative dont il ne connaît pas les détails, Dubouchet, sans aucun diplôme à présenter à la commission, rédige une lettre publique dans laquelle il alerte ses « confrères » parisiens et les appelle à s'opposer à la formation de conseils de discipline :

À Messieurs les médecins de Paris

Paris, 12 décembre 1828

On est décidé d'imposer aux médecins de la capitale des conseils de discipline. Mais pour donner à cette nouvelle institution une couleur de légalité, il paraît qu'on a le dessein de ne convoquer que ceux dont les opinions ont été pressenties. Tout médecin porteur d'un diplôme a le droit de prendre part à toute délibération qui doit lui imposer de nouveaux devoirs. Ils doivent donc se regarder comme avertis qu'une assemblée prochaine doit avoir lieu à ce sujet à l'Hôtel-de-ville ; on assure que c'est pour le 17 courant.

Les électeurs de Paris et des départements nous ont donné un bel exemple pour revendiquer nos droits. *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

J'ai l'honneur d'être etc.

Dubouchet

Rédacteur du journal
*L'Économiste, ou le Médecin du peuple*⁴⁸

48. *Le Constitutionnel*, 13 décembre 1828.

Le lendemain de la parution de cette lettre, le président de la commission de convocation, J. Juge, lui répond que *tous les docteurs en médecine et en chirurgie exerçant à Paris, sans exception* seront convoqués devant une commission qui sera élue afin de connaître leur opinion sur un certain nombre de questions relatives à ces professions dont celle de l'utilité ou non de la formation de chambres de discipline⁴⁹. L'inquiétude de Dubouchet sera finalement de courte durée ; la commission de quinze membres élus, qui fait suite à un projet de loi du 14 février 1825 visant à réglementer les professions médicales, sera dissoute quelques mois plus tard, en août 1829, lors du changement de gouvernement institué par Charles X.

Au début de l'année 1829, ayant, semble-t-il, définitivement abandonné le magnétisme en faveur de l'hygiénisme, Dubouchet, devenu collaborateur et correspondant au *Recueil industriel, manufacturier et des Beaux-Arts*, s'associe avec René-Louis Moussier-Fievre, un de ses voisins, demeurant rue des Fossés-Montmartre, n° 6, et l'inventeur d'une lime sulfurique diamantée, souveraine pour les cors aux pieds et durillons⁵⁰. Pour promouvoir cet instrument sur la vente duquel il obtient sans aucun doute un bénéfice, Dubouchet utilise sa notoriété médicale mondaine et rédige une petite brochure intitulée *Des Soins à donner aux pieds pour prévenir les cors, les durillons et oignons. Des dangers qu'il y a de les couper et de les extirper avec l'instrument tranchant, et des bons effets des limes sulfuriques diamantées de M. Moussier-Fievre, breveté pour invention et perfectionnement*. Ayant abandonné le titre de chevalier, il se présente cette fois comme professeur d'hygiène médicale, n'hésite pas à se revendiquer membre des Sociétés de médecine de Paris, Lyon, Strasbourg, Nantes, Orléans, Valenciennes et Caen, de la Société d'encouragement pour l'industrie française, de celle des Sciences physiques et chimiques de Paris, et correspondant de la Société royale des Sciences d'Édimbourg. Dans cette brochure d'une vingtaine de pages, Dubouchet, au milieu de quelques considérations médicales sur ces affections, ne perd pas une occasion de vanter cette lime, « instrument inoffensif » qui devrait « se trouver dans toutes les mains » et dont les résultats sont « si prompts et si satisfaisants » qu'il est « du devoir du médecin consciencieux de rendre un hommage public à cette précieuse découverte⁵¹ ». Enfin, pour s'assurer du succès de cette entreprise commerciale, il fait paraître dans plusieurs journaux une réclame rédigée en ces termes :

49. *Le Constitutionnel*, 14 décembre 1828.

50. Brevet d'invention de 5 ans, juin 1827, 1BA2653. Base INPI.

51. Paris, Vézard, 1829.

Avis. — Moussier-Fievre, seul breveté pour les limes sulfuriques diamantées, propres à la guérison des cors aux pieds et durillons a l'honneur de prévenir le public, qu'à Paris, on ne peut se procurer ses limes qu'à son domicile rue des Fossés-Montmartre, n° 6 à côté de la porte cochère ; et à son seul dépôt, galerie Véro-Dodat n° 36. Les armes de France sont au-dessus de ces deux établissements. Partout ailleurs, dans Paris, on n'aura que des contre-façons. Le prix de la lime est de 2 fr., et avec une brosse et un étui 2 fr. 50 c.

Il vient de paraître une petite brochure de M. le docteur Dubouchet, que le public s'empressera sans doute de se procurer, à raison de son utilité : elle a pour titre, *des Soins à donner aux pieds pour prévenir les cors, durillons et oignons*. Cette partie de l'hygiène y est traitée avec assez de clarté pour mettre les personnes qui le liront à portée de donner elles-mêmes à leurs pieds, et sans le secours de mains étrangères, les soins qu'ils exigent⁵².

Un mois plus tard, le succès est tel que la brochure est épuisée ; Dubouchet en fait paraître une seconde édition dont il s'empresse une nouvelle fois de faire la promotion dans les journaux⁵³. Cette fois, il peut se recommander de l'approbation de Jean-Louis Alibert, médecin en chef de l'hôpital Saint-Louis, premier médecin ordinaire de Charles X, et fondateur de la dermatologie, qui, faisant usage de ces limes, en est très satisfait⁵⁴. En 1832, dans sa *Monographie des dermatoses*, Alibert ira jusqu'à mentionner de manière très élogieuse Dubouchet, « auteur d'un fort bon écrit sur les soins à donner aux pieds », qui propose « un moyen nouveau qu'on ne saurait passer sous silence : c'est d'avoir recours aux limes dites sulfuriques diamantées, inventées par Moussier-Fievre, mécanicien ingénieur⁵⁵ ». Le commerce de cette lime sera si prolifique que, jusqu'en 1857, Dubouchet fera paraître plusieurs éditions successives de sa brochure.

52. *Le Constitutionnel*, 27 mars 1829 ; *Le Courrier français*, 16 mars 1829 ; *Le Figaro*, 12 mars 1829.

53. Voir notamment : *La Feuille de Provins*, 25 avril, 2 et 9 mai 1829 ; *La Quotidienne*, 17 avril 1829 ; *Journal des Débats*, 26 avril 1829.

54. *Le Courrier des Tribunaux*, 22 Avril 1829.

55. Alibert, *Monographie des dermatoses ou Précis théorique et pratique des maladies de la peau*, Paris, Docteur Daynac, 1832, p. 781.



Jean-Louis Alibert.
Lithographie de Jean-François Villian,
d'après un portrait de René-Théodore Berthon.

Alors qu'il annonce la parution prochaine d'un *Guide de la jeune mère ou des Soins à donner à l'enfance* ainsi qu'un *Manuel de la santé des voyageurs et des étrangers à Paris*, ouvrages qui ne verront jamais le jour, Dubouchet publie en mars 1829 un *Manuel des goutteux et des rhumatisans*. Dans cet ouvrage qu'il signe avec les mêmes titres que le précédent, il propose à l'usage du grand monde des « moyens à l'aide desquels on peut se préserver de ces deux maladies » qu'il affirme traiter depuis dix ans (c'est-à-dire depuis qu'il avait l'âge de 17 ans !). Là encore, c'est à grand renfort de publicité qu'il lance son ouvrage dans le monde et, une fois de plus, le succès est tellement important qu'une deuxième édition paraît dès le mois d'octobre.

Après la révolution de 1830 lors de laquelle Dubouchet se fait avantageusement connaître pour son dévouement auprès des blessés⁵⁶, il déménage une fois de plus son cabinet et s'installe rue du Dauphin n° 7, immeuble situé face à l'église Saint-Roch et non loin des Tuileries. À partir de cette date et jusqu'en 1862, dernière année de son activité, il décide de se consacrer uniquement aux maladies de la sphère génito-urinaire, considérant qu'en se spécialisant définitivement dans « cette branche

56. François Rossignol et Joanny Pharaon, *Histoire de la révolution de 1830 et des nouvelles barricades*, Paris, Virmont, 1830, p. 314.

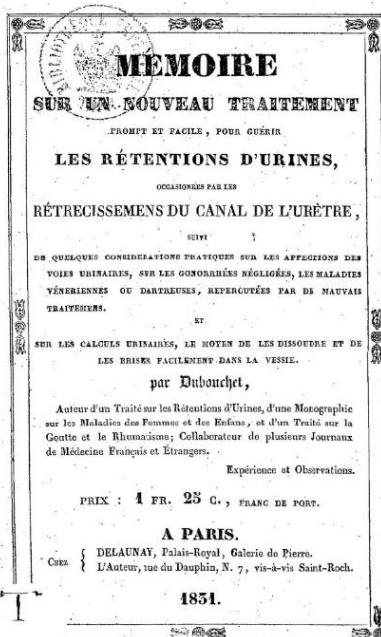
délicate de l'art de guérir⁵⁷ », il se constituera durablement une clientèle. C'est ainsi que pendant plus de trente ans, il utilise un arsenal impressionnant de réclames publicitaires pour étendre sa clientèle qui, dans l'ensemble, malgré ses sérieux ennuis judiciaires, ne fuit pas son cabinet.

En décembre 1831, Dubouchet publie une première brochure dans laquelle, reprenant en partie son traité de 1823 sur les rétentions d'urine qu'il étend de considérations pratiques sur les affections des voies urinaires, les gonorrhées, les maladies vénériennes et dartreuses, il expose une nouvelle invention⁵⁸. Malgré le peu d'intérêt qu'avait suscité celle-ci auprès de son ancien professeur, Alexis Boyer, et auprès d'André-Marie-Constant Duméril lors d'une séance à l'Académie des sciences le 14 septembre 1829, il explique la « méthode avec laquelle il espère remplacer l'opération de la taille et celle de la lithotritie, par l'introduction dans la vessie d'un liquide capable de dissoudre les calculs sans offenser la tunique délicate qui tapisse l'intérieur de la vessie⁵⁹. Pour la première fois, Dubouchet ne se contente pas d'en faire la publicité dans les journaux, mais termine directement sa brochure par un « Avis », véritable réclame pour son cabinet ; en plus de ses opérations et consultations journalières, « de 11 heures à 4 heures » le Docteur Dubouchet propose, comme il l'avait fait fin 1827 dans *L'Hermès*, de répondre « dans la quinzaine » par « un mémoire motivé et circonstancié » aux courriers des malades éloignés de Paris ou qui ne voudraient pas être connus.

57. *Mémoire sur un nouveau traitement prompt et facile pour guérir les rétentions d'urine occasionnées par les rétrécissements du canal de l'urètre, suivi de quelques considérations pratiques sur les affections des voies urinaires, sur les gonorrhées négligées, les maladies vénériennes ou dartreuses, répercutées par de mauvais traitements, et sur les calculs urinaires, les moyens de les dissoudre et de les briser facilement dans la vessie*, Paris, Delaunay, 1831, p. 1.

58. *Ibid.*

59. Anonyme, « Académie des sciences », *Journal du commerce*, 15 septembre 1829.



Deux ans plus tard, en 1834, Dubouchet publie un nouveau et volumineux *Traité des rétentions d'urine occasionnées par les retrécissements de l'urètre, par les maladies de la glande prostate et celle de la vessie, de la blennorragie et de sa cure, et traitement des diverses affections qui en sont la suite, suivant la méthode de Ducamp perfectionnée*⁶⁰, dernier ouvrage de sa main qui forme, si l'on peut dire, le couronnement de sa carrière. Ayant abandonné la qualité de professeur d'hygiène, il se présente cette fois comme « médecin de l'Association philanthropique pour la propagation de la vaccine en France », comme « membre titulaire de la Société française et statistique universelle, de celle des Sciences chimiques et physiques, des Sociétés Linnéennes de Paris et de Bordeaux », comme « membre honoraire et correspondant de plusieurs Académies et Sociétés savantes nationales et étrangères », et enfin comme « fondateur ou collaborateur de plusieurs recueils et journaux de médecine et de chirurgie ».

Malgré son opportunisme qui le pousse à se présenter comme l'ami et le successeur de Ducamp, comme le « premier » à avoir eu « l'heureuse idée de populariser en France l'excellente méthode » de celui-ci et « d'apporter

60. Paris, Germer-Bailliére et Delaunay, 1834.

d'importantes modifications à ses instruments », Dubouchet a la décence d'ouvrir son ouvrage par un hommage à son maître en reproduisant une notice biographique détaillée. Cependant, toujours soucieux de faire sa promotion, il propose vingt observations relatant les guérisons qu'il a pu opérer sur différents patients et offre une planche explicative des instruments qu'il a perfectionnés. Dubouchet, qui n'a pas abandonné l'idée de voir ses découvertes saluées par l'Académie de médecine, décide de présenter son ouvrage au concours pour le prix de chirurgie Montyon. Institué dans son testament par le baron Auget de Montyon, ce concours vise à décerner « un ou plusieurs prix aux auteurs des ouvrages ou découvertes qui seront jugés les plus utiles à l'art de guérir⁶¹ ». Une fois de plus, l'Académie des sciences reste insensible aux travaux de Dubouchet qui n'obtiendra jamais l'approbation de ses « confrères » dans cette spécialité. En revanche, dès la parution de cet ouvrage et pendant des mois, les journaux de Paris et de province⁶² sont remplis de réclames en faveur du cabinet de Dubouchet où les malades seront « sûrs d'obtenir en peu de temps, une cure solide et durable⁶³ ».

L'ouvrage obtient apparemment un tel succès que Dubouchet s'empresse d'en publier une seconde édition qui paraît en décembre 1834. Cette fois, le traité est présenté dans les journaux comme « le fruit de quinze ans de travaux et d'observations » menés par « le premier en France qui apporta des perfectionnements à la méthode de cautérisation du docteur Ducamp dont il fut l'élève et l'ami⁶⁴ ». La même année, le 2 décembre, Dubouchet épouse Adèle-Sophie Dupont, veuve de Denis-Gaspard Doyen, imprimeur au 38 de la fameuse rue Saint-Jacques. Doyen, breveté imprimeur en 1824, avait épousé Adèle-Sophie Dupont le 10 octobre 1829, mais, deux ans plus tard, étant sur le point de faire faillite, avait vendu son imprimerie à sa femme qui l'exploita elle-même de la mort de son mari en décembre 1832 jusqu'à son remariage. À cette époque, Dubouchet fut amené à fréquenter régulièrement la rue Saint-Jacques, appelé comme médecin par Adèle-Sophie Dupont pour soigner son fils, Paul-Jacques Doyen, alors âgé de deux ans. Après son mariage, Dubouchet, devenu intime de la maison, sympathise avec son beau-frère Jacques-François

61. *Archives des découvertes et des inventions nouvelles*, Paris, Treuttel et Würtz, 1834, p. 472.

62. On trouve régulièrement des réclames dans les journaux suivants : *Le Constitutionnel*, *le Journal des Débats*, *Le Temps*, *La Quotidienne*, *Le Figaro*, *Le Journal de Paris*, *la Gazette de France*, *Le Spectateur de Dijon*, *le Journal du commerce de la ville de Lyon*, *Le Sémaphore de Marseille*, *Journal du Cher*.

63. Anonyme, « Bigarrures », *Le Figaro*, 15 février 1834.

64. Anonyme, *Journal des Débats*, 13 janvier 1835.

Dupont de Bussac, dont il partage les idées politiques. Avocat et journaliste, connu pour sa forte opposition au pouvoir et son implication lors de la révolution de 1830, Dupont de Bussac épousera en 1837 Eugénie Laffitte, nièce du banquier Jacques Laffitte pour lequel il avait travaillé un temps, et deviendra député sous la Seconde République.



Jacques-François Dupont de Bussac,
par Achille Devéria.

C'est ainsi que quelques mois après son mariage, Dubouchet déménage dans l'immeuble de son beau-frère, rue de Chabannais n° 8, situé non loin des Tuileries. Il y installe son cabinet au deuxième étage et appose sur la porte une plaque de cuivre avec cette inscription : *Le Docteur Dubouchet, médecin*⁶⁵.

Dans le même temps, au mois d'octobre 1835, il publie une troisième édition revue et augmentée de son *Traité* qu'il accompagne de nombreuses réclames dans les journaux de Paris et de province. Outre l'encart publicitaire faisant la promotion de son ouvrage, ces différents journaux lui consacrent tous le même article dithyrambique qui insiste entre autres sur « les cures admirables et parfois réputées incurables opérées par cet habile

65. Anonyme, « Tribunal correctionnel de Paris (6^e chambre), audience du 18 janvier 1840 », *Gazette des Tribunaux*, 26 janvier 1840.

médecin [...] démontr[ant] la supériorité et l'excellence des moyens qu'il emploie⁶⁶ ».



Journal de Paris, 17 octobre 1835.

Les années suivantes, Dubouchet publie de nouvelles éditions successives de son traité : en août 1837, il fait paraître la quatrième édition, puis en février 1838 la cinquième qu'il annonce comme « entièrement refondue ». Dans cette dernière, il ajoute une préface dans laquelle il tente de se justifier face aux attaques de ses « confrères » qui, depuis 1823, l'accusent de faire œuvre de vulgarisation :

Je ne crois pas pouvoir cependant me dispenser de me disculper en peu de mots d'un reproche que quelques confrères trop susceptibles, et cédant à une fausse appréciation des effets de la publicité pour tout ce qui tient à l'art de guérir, ont cru pouvoir m'adresser, en insinuant *que je n'écrivais que pour les gens du monde, et non pour les médecins*. Je leur répondrai d'abord que ce reproche ne m'est pas applicable : les dernières éditions de mon ouvrage, que j'ai constamment tenu au courant de toutes les découvertes nouvelles, des méthodes bonnes ou mauvaises qui ont été proposées, sont aujourd'hui entre les mains d'un grand nombre de praticiens tant de Paris que de la province, et même de l'étranger ; la nomenclature des noms de tous ces honorables médecins serait trop longue à reproduire ici, s'il fallait surtout citer les passages des lettres qu'ils m'ont adressées, en me priant soit de les diriger dans le choix de leurs instruments, soit de les aider de mes conseils dans les traitements qu'ils voudraient entreprendre d'après ma

66. Voir par exemple, Anonyme, « Médecine », *Le Drapeau tricolore*, 9 décembre 1835 ; Anonyme, « Bibliographie-médecine », *Journal du commerce de la ville de Lyon*, 28 février 1836.

méthode, soit encore en me recommandant une foule de malades qu'ils confieront à mes soins, disent-ils, « à cause de la longue pratique et de l'expérience qu'ils savaient que j'avais acquises dans le traitement de ces affections.

Si, comme il le souligne, son utilisation presque journalière de l'arme publicitaire suscite certainement l'agacement de certains médecins, curieusement aucun éloge ni blâme sur ses méthodes et innovations chirurgicales ne transparaissent dans les ouvrages ou journaux médicaux de cette époque.

Loin de réformer sa manière d'employer la publicité, Dubouchet obtient de Germain Sarrut, son ancien condisciple en médecine, la publication de sa biographie dans la *Biographie des hommes du jour*, que le premier écrit en collaboration avec le littérateur Edme-Théodore Bourg, dit Saint-Edme. Dans cette biographie dithyrambique, sorte de couronnement de son œuvre publicitaire, Dubouchet est présenté comme un « médecin judicieux et observateur », plein de modestie, mais victime encore une fois des attaques de certains de ses confrères qui « n'aiment pas les hommes de leur profession qui se spécialisent » et ceux qui, « consentant à sortir de leur sanctuaire tout empreint de science, descendant de leur hauteur pour se mettre à la portée des petits ». Ses opinions libérales, son dévouement lors de la révolution de juillet 1830 et son engagement politique lors des élections législatives de 1837 en faveur de Jacques Laffitte sont tout particulièrement soulignés par les auteurs de cette biographie qui terminent leur notice en soulignant que « Dubouchet n'a jamais été honoré des faveurs de la Cour et que sa poitrine est vierge de toute décoration », ce qui, à leurs yeux, apparaît comme « un mérite », sachant « comment ces distributions s'obtiennent⁶⁷ ».

Alors que son cabinet est en pleine ascension et qu'il vient de publier une sixième édition de son traité, en avril 1839, Dubouchet est soudainement arrêté à son domicile par les gendarmes le 22 octobre de la même année « sous la prévention de coups et blessures commis avec préméditation et d'exercice illégal de la médecine⁶⁸ ». Depuis plusieurs mois, Dubouchet et son beau-frère entretenaient des relations de plus en plus tendues, ce qui avait fini par donner lieu à de sombres histoires avec les domestiques.

67. Germain Sarrut et Edme-Théodore Bourg, *Biographie des hommes du jour*, Paris, Henri Kraabe, 1837, tome 3, partie II, p. 303-307.

68. Anonyme, « Paris, 23 octobre », *Le Constitutionnel*, 24 octobre 1839.

Ayant appris, sans doute par ses deux servantes, que Dubouchet battait sa sœur Adèle et lui donnait des coups de pieds, Jacques-François Dupont de Bussac avait forcé son beau-frère à avouer ses méfaits et « le châitia en lui infligeant l'outrage qu'il avait infligé à [s]a sœur ». Satisfaction lui ayant été offerte, Dubouchet avait refusé, arguant qu'il ne se battait pas, mais, par la suite, toutes les fois que Dupont croisait son beau-frère, ce dernier « se rangeait de côté en [lui] montrant un pistolet ». Malgré les avertissements de son confrère et ami Charles Ledru affirmant que Dubouchet voulait lui « brûler la cervelle », Dupont ne prit pas ces menaces au sérieux. Dans le même temps, Dupont se mit à recevoir des lettres anonymes accusant ses servantes de mener une vie dissolue, puis, en septembre 1839, pendant un voyage en Belgique qu'il fit avec son épouse, son beau-père Martin Laffitte reçut une missive de Dubouchet dans laquelle il fit passer une nouvelle lettre anonyme qui l'informait que « profitant de [l'] absence » de son gendre, « les deux filles au service » de ce dernier « menaient la plus mauvaise conduite, passant le jour et la nuit dans des orgies ». À son retour dans la capitale, Dupont fit une enquête qui lui confirma « les faussetés de l'inculpation » et sa femme, qui interrogea les domestiques, finit par leur montrer la missive de Dubouchet ainsi que la lettre anonyme l'accompagnant. La fille Joly, l'une des deux servantes, décida bientôt de demander une explication à Dubouchet qui, refusant de répondre, décida de se venger. Le 13 octobre, jour où Dupont et sa femme s'étaient rendus à Maisons-Laffitte avec l'autre domestique, Dubouchet « se cacha [...] derrière la porte battante de son appartement » et lorsque la fille Joly « vint à passer, il se jeta sur elle, la renversa par terre [sic] et la serra violemment à la gorge », ce qui conduisit cette dernière à « garder dix-huit jours le lit ».

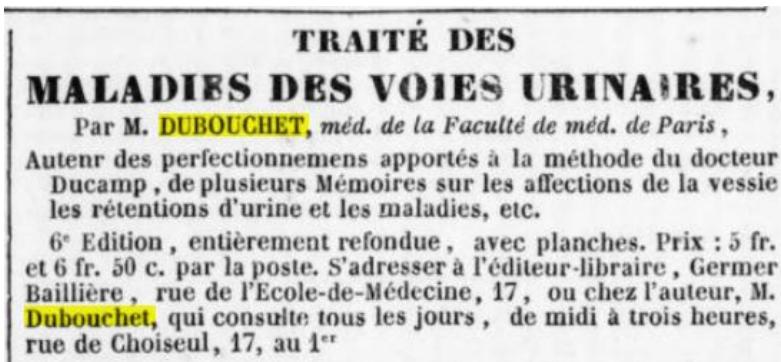
À la suite de cette agression, Dupont porte plainte contre son beau-frère, l'accusant par la même occasion de se présenter indûment comme médecin auprès de diverses sociétés savantes, dans des actes nombreux et auprès de ses patients, notamment auprès d'Eugène-Nicolas-Alexandre Deforest de Quartdeville, président de la cour royale de Douai, auquel il avait prodigué des soins pour lesquels il n'avait pas hésité à réclamer des honoraires de 3 000 francs. Par là-même, il est également accusé d'avoir exercé illégalement les fonctions d'électeur du II^e arrondissement, fait, certes répréhensible, mais non incriminé alors par la loi. À l'issue du procès, qui se tient le 18 janvier 1840 devant la 6^e chambre du Tribunal correctionnel de Paris, Dubouchet est finalement condamné à 1 200 francs d'amende et aux frais de procédure, à 200 francs de dommages et intérêts envers la fille

Joly ; enfin, les pistolets de poche, saisis et considérés comme armes prohibées, lui sont confisqués⁶⁹.

Dubouchet, volontairement absent lors du procès, ne peut faire appel et, faute de pouvoir obtenir le diplôme de docteur en médecine, est forcé à trente-huit ans de passer les épreuves d'officier de santé qu'il réussit six mois plus tard, en juin 1840, nouvelle que plusieurs journaux s'empressent d'annoncer, probablement à son instigation :

Les épreuves que M. Dubouchet vient de subir à la Faculté de médecine de Paris ont été toutes couronnées de succès ; cet heureux résultat ne peut qu'accroître la réputation que s'est acquise cet honorable praticien dans le traitement des maladies des voies urinaires⁷⁰.

Réhabilité aux yeux du monde, Dubouchet, qui avait été forcé de suspendre pendant six mois sa publicité presque quotidienne, ne tarde pas à la reprendre. Continuant de tromper sa clientèle, il se présente de nouveau comme docteur en médecine, fait la promotion de son *Traité* et donne la nouvelle adresse de son cabinet, rue de Choiseul, n° 17, au premier étage, où il consulte tous les jours de midi à 15 heures.



La Quotidienne, 20 juillet 1840.

69. Anonyme, « Tribunal correctionnel de Paris (6^e chambre), audience du 18 janvier 1840 », *Gazette des Tribunaux*, 26 janvier 1840.

70. Anonyme, *Le Constitutionnel*, 4 juin 1840 ; *La Quotidienne*, 4 juin 1840 ; *La France*, 4 juin 1840 ; *Le Temps*, 5 juin 1840 ; *Journal des Débats*, 6 juin 1840 ; *Le Siècle*, 7 juin 1840 ; *Le Charivari*, 10 juin 1840.

Quelques mois plus tard, en février 1841, sans doute grâce à l'intervention du baron C... de R..., officier supérieur en Hollande qu'il avait soigné avec succès⁷¹, le docteur Dubouchet est nommé par le roi Guillaume I^{er} chevalier de l'ordre du Lion néerlandais, décoration qu'il est autorisé à accepter et à porter par ordonnance royale du 19 février⁷². À la fin de l'année 1841, toujours à grand renfort de publicité, il publie une septième édition de son traité ; il déménage son cabinet rue Taitbout, n° 14, au début de l'année 1843, avant de faire paraître une huitième édition de son ouvrage en novembre 1844.

Ses ennuis de famille le rattrapent bientôt ; sans compter la lutte ouverte avec son beau-frère, il doit répondre des accusations portées contre lui par sa femme qui demande la séparation de corps pour motifs financiers et violence verbale et physique. Le procès, qui s'ouvre le 6 août 1846 devant la Cour d'assises de la Seine, donne lieu à des débats contradictoires soutenus d'un côté par Léon Daval, avocat de Dubouchet, et de l'autre par Louis-Adolphe Chaix d'Estange, avocat d'Adèle Dupont. Tandis que Daval s'efforce de démontrer le désintérêt de Dubouchet accusé par la partie adverse de s'être « emparé de la dot de sa femme contre la volonté de cette dernière », Chaix d'Estange explique que celle-ci possédait une fortune indépendante de 40 000 francs en billets, dont Dubouchet s'est rendu le maître à force de douceur, d'amabilité et d'empressement auprès d'elle, avant de les dilapider sans en payer les échéances. Outre les griefs financiers, Chaix d'Estange expose les mauvais traitements subis par Adèle Dupont, frappée et insultée avant d'être chassée du domicile conjugal par Dubouchet qui, une fois seul, « donne des fêtes, reçoit des grands seigneurs, un évêque, des tapissiers, des chanteurs, des chanteuses » et clame à qui veut l'entendre que sa femme l'a dévalué. De son côté, Daval argue que ce sont des dissensions politiques entre Jacques-François Dupont et Dubouchet qui auraient conduit ce dernier, « modèle des maris », à répondre aux violences et humiliations exercées contre lui par la famille de sa femme, qui, dans ces circonstances, aurait fini par prendre le parti de son frère.

Les deux partis parviennent sans doute à un accord puisque le tribunal juge finalement que les « faits de violence qui ont été établis ont été couverts par la réconciliation des deux époux⁷³ ». En réalité, à l'issue du procès, Dubouchet et sa femme continuent de vivre séparément ; sans doute un accord financier met-il fin à des dissensions publiques fâcheuses autant pour

71. Dubouchet, *Nouveau Traité des rétentions d'urine*, Paris, Germer-Baillièvre, 1838, p. 355-359.

72. Anonyme, *Le Constitutionnel*, 28 février 1841.

73. Anonyme, « Cours et Tribunaux », *Le Constitutionnel*, 7 août 1846.

le faux médecin Dubouchet que pour Jacques-François Dupont dont les opinions politiques lui avaient valu plusieurs fois d’être suspendu en tant qu’avocat.

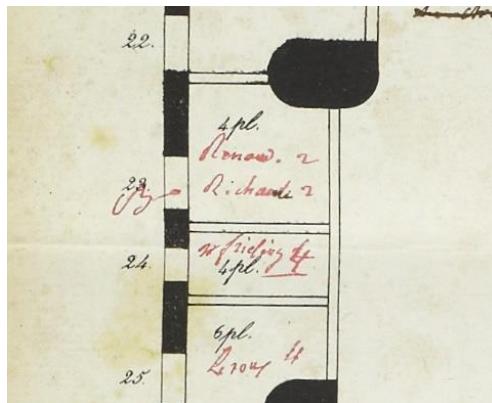
La carrière médicale de Dubouchet se poursuit encore durant quinze ans pendant lesquels il continue d’inonder les journaux de réclames publicitaires en faveur de son cabinet et publie deux autres éditions de son traité, une neuvième en mars 1847 et une dixième en avril 1851. À la mort de sa femme, qui décède le 4 mars 1863, rue Madame, n° 32, Dubouchet cesse toute activité médicale. On ne retrouve sa trace qu’en 1881 à Valence où il s’éteint le 8 mars chez son neveu Pierre-François-Abel Berger, conseiller d’État, des suites d’« une courte maladie ⁷⁴ ». Il trompera son monde jusqu’au bout puisque dans son acte de décès, il sera encore déclaré docteur en médecine !

Sabine LE HIR

74. Anonyme, « Nécrologie », *La Lancette française, Gazette des hôpitaux*, 12 mars 1881.

Richard-Alexandre Richard, un ami de Berlioz peu connu

Le 1^{er} novembre 1829 eut lieu un concert Berlioz au Conservatoire. Le Musée Hector-Berlioz conserve le plan de location des loges où l'on voit figurer les personnes invitées par Berlioz. Parmi les musiciens, se trouvent des noms connus comme Cherubini, Kreutzer, Pleyel, Nourrit, etc., mais on voit aussi celui de Richard occupant deux places dans la loge 23.



Détail du plan des loges du rez-de-chaussée.
Musée Hector-Berlioz [MHB], R 96.1010.1.

Ce nom réapparaît dans une lettre de Berlioz à sa sœur Nancy où il raconte les événements de la Révolution de Juillet. Ainsi, il écrit :

Je ne compte heureusement ni morts ni blessés parmi mes amis, quoique presque tous se soient dignement comportés. Un seul a reçu un coup de fusil d'un Suisse, tiré de si près que le feu a pris à la poche de son habit. Il avait à côté de lui un petit garçon serrurier, âgé de quatorze ans, qui n'était armé que d'un marteau. Il lui disait sans cesse : « Mais, mon général, foutez-en donc un à bas, que je lui prenne son fusil. » Effectivement, Richard (c'est son nom, il est le traducteur des *Contes fantastiques* d'Hoffmann) abat un Suisse, et mon petit drôle ne l'a pas plus tôt vu tomber qu'il se précipite sur le cadavre, lui prend son fusil encore chargé et le décharge sur le reste de la troupe qui fuyait¹.

1. Lettre de Berlioz à Nancy Berlioz. 4 août 1830. CG I, p. 347-348.

Et ce nom Richard revient encore comme l'un des destinataires d'une longue lettre de Berlioz à ses amis alors qu'il est à Nice².

Qui est ce Richard ? Pierre Citron, dans l'Index des correspondants de la *Correspondance générale*, n'a pu le déterminer précisément :

RICHARD. On sait peu de chose de ce personnage, qui traduisit des romans de Veit-Weber et le texte de l'*Ode à la joie* de Schiller utilisée par Beethoven pour la Neuvième Symphonie ; il avait collaboré avec Toussenel à la traduction des œuvres complètes d'Hoffmann³.

Pour l'identifier, Berlioz a donné un indice : Richard est le traducteur des *Contes fantastiques* d'Hoffmann. De fait, dans une lettre à sa sœur, Berlioz avait indiqué qu'il les avait lus : « Hoffman [sic], ses *Contes fantastiques* m'ont beaucoup plu⁴. » Ce qui incitera d'ailleurs sa sœur à les lire :

Je ne sais mais toujours est-il que j'éprouve [une sorte de torture mentale] dans ce moment d'une manière fort extraordinaire, mon esprit me semble emprisonné dans un cercle magique où je suis assailli d'horribles visions. Serait-il possible que cet étrange phénomène fût attribué à la lecture des contes bizarres d'Hoffmann dans la disposition physique particulière et où je me trouve aujourd'hui⁵ ?

Ernst Theodor Amadeus Hoffmann (1776-1822) avait publié ses *Fantasiestücke in Callots Manier* en 1814 puis en avait écrit d'autres en 1821. Ils furent traduits en français et Berlioz put lire quelques contes dans la *Revue de Paris* dès novembre 1829, la traduction ayant été faite par un traducteur et diplomate, Adolphe Loëve-Veimars. C'était la première traduction des œuvres de cet écrivain, jusqu'alors inconnu en France. L'édition, dont les premiers volumes sont intitulés *Contes fantastiques*, paraît chez Eugène Renduel. Toutefois, flairant un succès de librairie, un éditeur concurrent offre en février 1830 une autre traduction, ce qui permettra à la critique de s'en donner à cœur joie. Son titre est : *Œuvres complètes de E. T. A. Hoffmann. Traduites de l'allemand par M. Théodore Toussenel et par le traducteur des romans de Veit-Wéber*. On peut découvrir que ce deuxième traducteur s'appelle effectivement Richard grâce à l'annonce de l'ouvrage dans un journal en janvier 1830 :

2. Lettre de Berlioz à Gounet, Girard, Hiller, Desmarest, Richard, Sichel, 6 mai 1831. *CG I*, p. 438-446.

3. *CG I*, p. 568.

4. Lettre de Berlioz à Nancy Berlioz. 28 décembre 1829. *CG I*, p. 293.

5. Carnet intime de Nancy Berlioz. Juillet 1830. M.H.B. 2020.02.01.



L'annonce de la publication.
Le Constitutionnel, 16 janvier 1830.

C'est donc bien ce Richard avec lequel Berlioz a fait le coup de feu en sortant de l'Institut. Quelques mois après, Berlioz mentionnera encore son nom dans une lettre au compositeur Bertini :

Je dois aller vous voir avec un de mes amis que je veux mettre sous l'influence directe de votre musique. M. *Richard* est un homme de lettres, excellent musicien, dans les *bons* principes, traducteur des contes d'Hoffman, et digne d'entendre vos études⁶.

Et encore en 1832 :

Si je savais l'adresse de Richard, je lui écrirais ; il est trop paresseux pour que je compte sur la lettre de lui que vous m'annoncez⁷.

Puis on ne voit plus aucune mention de Richard, sauf en 1838 lorsque Berlioz écrit :

Mon ami Richard (le traducteur des *Contes d'Hoffmann*) et moi, nous avions, en 1828, fondé la grande école que je viens de désigner ici pour la première fois, et dont l'école fluorique actuelle n'est qu'une pitoyable imitation. Si les productions étonnantes qu'elle a enfantées sont encore à cette heure parfaitement inconnues du public, c'est qu'à l'instar du fluide terrible dont elle porte le nom et qui détruit les vases où on l'enferme, cette musique a tué sans exception tous ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre. Évidemment les auteurs s'étant abstenus, dans l'intérêt de l'art, d'écouter leurs chefs-d'œuvre, puisque tous les deux vivent encore, l'un à Colmar où il exerce la médecine (dans le genre fluorique toujours), et l'autre à Paris, où le malheur veut qu'il soit contraint de se creuser la cervelle en se rongeant les poings, pour ennuyer les abonnés de la *Gazette musicale* de sa pâle, tiède et insipide critique.⁸

6. Lettre de Berlioz à Henri Bertini, décembre 1830. *CG VIII*, p. 64.

7. Lettre de Berlioz à Ferdinand Hiller. 13 mai 1832. *CG I*, p. 550.

8. *Revue et gazette musicale de Paris*. 7 janvier 1838. *CM III*, p. 349.

Joseph-Jean-Baptiste-Alexandre-Richardus Richard est né à Ribeauvillé le 19 octobre 1804. Par la suite, ses prénoms d'usage seront Richard-Alexandre. Peu après, en 1806, ses parents s'établissent à Colmar. Suivant la carrière de son père, médecin, il fait des études de médecine à Strasbourg.

En tant qu'Alsacien, Richard connaît bien la langue allemande, ce qui lui permet en 1826 d'effectuer la traduction d'un ouvrage allemand, *Sagen der Vorzeit* de Veit Weber (*Tradition du temps passé*). Veit Weber était le pseudonyme de Leonhard Wächter (1762-1837), un auteur allemand pionnier du roman de chevalerie qui fut à la mode à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle.



Richard, Alexandre-Richard.
Ant. Meyer, photographe, Colmar.

À Strasbourg, le 30 août 1827, Richard soutient sa thèse intitulée *Considérations sur les anévrismes du cœur*. Reçu docteur, il part travailler trois ans à Paris, de 1828 à 1831, où il rencontre Berlioz. Durant son séjour parisien, Richard travailla avec Théodore Toussenel ; celui-ci (1805-1885) était professeur d'histoire et journaliste. Bien que Richard assure la traduction des *Contes d'Hoffmann*, son nom ne sera pratiquement pas

mentionné et ce n'est que grâce à l'annonce du *Constitutionnel* et de Berlioz que l'on est certain qu'il s'agit bien de lui. D'ailleurs, quand Toussenel produira une nouvelle édition, il ne mentionnera plus son nom.

La presse juge que la traduction de Richard se révèle beaucoup plus rigoureuse, plus consciencieuse et plus intégrale que celle de Loëve-Veimars mais moins brillante, et l'on y trouve des germanismes.

Après son séjour à Paris, Richard retourne en Alsace, à Colmar, où il vivra chez ses parents. Les relations avec Berlioz s'estompent alors et l'on comprend mieux pourquoi en 1832 Berlioz ne connaît plus son adresse.

En 1842, son père décède. Richard-Alexandre lui succède dans ses fonctions de médecin des prisons. Lui-même décèdera le 11 avril 1858 à Colmar, laissant des travaux historiques inachevés. Il avait épousé Caroline Héron, toujours à Colmar, le 12 juin 1843.

Richard fut aussi un musicien éclairé et un compositeur. Après sa mort, deux de ses amis, A. Hirn et E. Bavelær écrivirent de lui :

La grande aptitude, la vocation de Richard était la musique. Une science parfaite de la composition, une érudition considérable que servait à souhait, et à point nommé, une mémoire prodigieuse, mais avant tout le goût exquis et sûr, telles étaient les qualités de ce musicien consommé. La critique, toujours juste, toujours fine, éclairait merveilleusement les œuvres des grands compositeurs. Fidèle aux grandes traditions de l'Art, il n'accordait aucune merci à la médiocrité. Avec quel enthousiasme et quelle clarté, il analysait et savait peindre en quelque sorte la beauté des symphonies du plus grand des génies, œuvres immenses qui alors (1829-30) avaient fait leur première apparition au Conservatoire de Paris ! Avec quelle persévérance et quelle patience admirables il savait se servir d'exécutants ordinaires, parfois rebelles à tout sentiment correct, pour arriver à des résultats inespérés. Grâce à lui, Colmar est l'une des villes rares, uniques peut-être, de province, où l'on ait entendu rendre d'une manière en tous cas fort intelligible, les quatuors dits de la *troisième manière* de Beethoven, que n'abordent que bien rarement les virtuoses attitrés et que d'aucuns feraient peut-être sagement de ne jamais aborder. À Paris, comme étudiant, Richard s'était lié avec de grands maîtres ; Berlioz, Reber, Spontini, Habeneck avaient deviné la valeur de cette âme d'artiste. Seghers, l'un des premiers professeurs du Conservatoire à cette époque, disait un jour à l'un de nous, devenu son élève : « Sans doute Richard n'est point un virtuose dans le sens habituel du mot ; mais il n'en est pas moins vrai que depuis qu'il nous a quittés, je n'ai pu encore le remplacer dans notre quatuor d'instruments à cordes !⁹ »

9. *Biographies alsaciennes*. Recueil publié sous la direction de P. Ristelhuber. 1884.

La liste de ses compositions musicales est la suivante :

1839 : *Larghetto*. Pour piano et cinq instruments à cordes.

1840 : *Prière d'un Epicurien*. Mélodie à quatre voix et flûte, clarinette, violoncelle. Dédicée à son ami Alexandre Koch.

1845 : *La Chanson du fou*. Mélodie pour piano et douze instruments à vents et à cordes. — Une voix de ténor.

1850 : *Clair de lune*. Mélodie sur *les Orientales* de Victor Hugo. Pour contralto, piano et douze instruments à cordes et à vents. Dédicée à Hector Berlioz.

Richard avait également un autre talent : il était historien. Profondément attaché à l'Alsace, il laissa plusieurs œuvres :

1836 : *Histoire d'Alsace* (non achevée).

1841 : *Monuments historiques de l'Alsace*.

1842 : *Histoire d'une veuve de Colmar et ses quatre galants*.

1851 : *Chansons satyriques et chansons populaires*.

1854 : *L'État actuel des eaux minérales de la chaîne des Vosges*.

1858 : *Le Kaisersburg d'Alsace*.

Sa veuve enverra *Le Kaisersburg* à Victor Hugo alors en exil à Guernesey avec cet envoi : « À Monsieur Victor Hugo. Hommage d'outre-tombe. Accomplissement d'un vœu de l'auteur par sa veuve. C. Richard, Colmar 24 Juillet 1865. »¹⁰

Signature de Richard-Alexandre Richard.

Pascal BEYLS

10. L'ouvrage se trouve dans la bibliothèque de Victor Hugo, à Hauteville House, maison qu'il habita de 1856 à 1870 à Guernesey.

Hector, que me veux-tu ?

— À Catherine Massip

Tu et vous



Rice Kriss Bee 2023.
Droits réservés

« L’allocution des personnes » – l’emploi en français de *tu* et de *vous* – « est un phénomène systématique, variable et social, et ces caractéristiques en font une variable sociolinguistique d’une importance fondamentale¹ ». Et pourtant, pour citer une autre spécialiste de la question, « on peut s’étonner de voir à quel point la question de l’allocution figure peu dans les derniers travaux en sociolinguistique² » – *en sociolinguistique française*, il faut

1. G. Philipson et M. Huspek, « A Bibliography of sociolinguistic studies of personal address », *Anthropological Linguistics*, 27/1 (1985), p. 94-101, cité par Pénélope Gardner-Chloros, « Le développement historique de T/V en français et en anglais : parallélisme et divergence »,

https://cvc.cervantes.es/lengua/coloquio_paris/ponencias/pdf/cvc_gardner.pdf, p.1.

2. *Ibid.*

préciser, car il semble que la question soit traitée abondamment par des chercheurs anglais et américains pour les langues anglaise et américaine³.

Il n'est donc pas surprenant que nous autres anglophones, nous qui avons appris le français en poursuivant non pas le chemin de l'école mais plutôt le chemin de Berlioz (ou d'une autre lumière française), soyons particulièrement sensibles à certaines habitudes linguistiques qui, de façon naturelle, pour les autochtones, passent inaperçues. Pour nous, l'emploi de *tu* et de *vous* figure parmi les difficultés les plus insurmontables parce que le mot équivalent – *you* – est la deuxième personne à la fois du singulier et du pluriel. En outre, *you* est tantôt familier, tantôt formel : les mots *thou* et *thee*, formes anciennes (nominative et accusative) du pronom personnel à la deuxième personne du singulier, ont totalement disparu de la langue anglaise et ne se trouvent actuellement que dans certaines formules religieuses utilisées lorsqu'on s'adresse à Dieu ou bien qu'on raconte une blague : deux situations (pour citer le Berlioz de mon imagination) qui en fait se ressemblent ! Mais non, ajouterait-il, « non, calmez-vous respectueux admirateurs de [...] l'Église », « c'est l'entraînement de mon récit qui m'a fait écrire des paroles aussi irrévérencieuses. Je me calomnie⁴ ».

Avant d'aller plus loin – peut-être pensez-vous que je suis déjà allé trop loin – il faut que j'explique les deux raisons pour lesquelles j'ai choisi ce sujet de recherche particulièrement restreint, « restreint » étant tout de même relatif car, après tout, Marcel Proust, analysant le style de Flaubert, s'est concentré non pas sur la majesté de ses thèmes ou la magnificence de ses structures mais plutôt sur son emploi de l'imparfait, son emploi de la conjonction de coordination et son positionnement des adverbes⁵ !

Primo : Depuis le début de ma carrière franco-américaine de chercheur, je m'intéresse non seulement aux œuvres musicales et littéraires de notre cher Hector mais aussi à ses idées politiques, idées peu examinées, peu soulignées et même peu prises au sérieux par ses premiers admirateurs en France et ultérieurement dans le monde anglophone. Pour moi, qui suis sensible à toute manifestation de l'« absolutisme » du compositeur dont les convictions antirépublicaines ne paraîtront que graduellement, puis

3. Pour un résumé utile de la question, voir Catherine Maley, « Historically Speaking, Tu or Vous ? », *The French Review*, 45/5 (avril 1972), p. 999-1006. Voir aussi Bert Peeters, « Tu ou vous ? », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 114/1 (2004), p. 1-17 ; et Rose-Marie Vassallo-Villaneau, « De vous à tu », *The French Review*, 64/5 (avril 1991), p. 830-833.

4. *Mémoires d'Hector Berlioz*, éd. Peter Bloom, Paris, Vrin, 2019, p. 177, note 12.

5. Proust, « À propos du 'style' de Flaubert », *La Nouvelle Revue française*, 1^{er} janvier 1920, p. 72-90.

vigoureusement après la révolution de février 1848, pour moi, donc, la réticence avec laquelle Berlioz emploie le tutoiement, dont je vais parler dans un instant, est un signe *indirect* mais non moins réel d'une prédisposition naturelle que l'on pourrait qualifier de... conservatrice. Pendant la Révolution, le fait est bien connu, le citoyen Malbec ira jusqu'à proposer une rectification de la langue :

Nous distinguons trois personnes pour le singulier et trois pour le pluriel, et, au mépris de cette règle, l'esprit de fanatisme, d'orgueil et de féodalité, nous a fait contracter l'habitude de nous servir de la seconde personne du pluriel lorsque nous parlons à un seul. Beaucoup de maux résultent encore de cet abus, il oppose une barrière à l'intelligence des sans-culottes, il entretient la morgue des pervers, et l'adulation, sous le prétexte du respect, éloigne les principes des vertus fraternelles⁶.

Claude Basire, membre du comité de salut public, a même proposé une loi qui imposerait le tutoiement lorsque son interlocuteur était une personne singulière⁷. À l'époque, de nombreuses affiches proclamaient : « Ici on s'honore du titre de citoyen et on se tutoie » ! Pour ces révolutionnaires, ils n'étaient pas les seuls, celui qui continuait à suivre la règle ancienne du vouvoiement était donc considéré, pour simplifier, comme antirépublicain. Pour Chateaubriand, en revanche, le tutoiement révolutionnaire et la proposition de cette nouvelle « loi » avaient quelque chose de ridicule. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il observe la devise plaquée sur la porte du concierge de l'écrivain Pierre-Louis Ginguené – *Ici on s'honore du titre de citoyen, et on se tutoie* – et il observe cet ajout inattendu : *Ferme la porte, s'il-vous-plaît*⁸ !

Secundo : Lors de la grande aventure de la célébration du bicentenaire de Berlioz conçue par un comité international de spécialistes, présidé par deux géants de la culture française, Georges-François Hirsch et Jean-Pierre Angremy, et composé, entre autres, de plusieurs sommités de la musicologie française dont Jean Mongrédiens, Rémy Stricker, Yves Gérard, François Lesure, Jean-Michel Nectoux et Catherine Massip – les membres dudit comité étaient invités à assister à une représentation extraordinaire des *Troyens*, en août 2000, au Festival de Salzbourg. Je bénéficiais déjà du privilège de tutoyer les grands manitous qui présidaient le comité international car Georges-François Hirsch nous tutoyait tous, comme le

6. Discours du citoyen Malbec du 31 octobre 1793 ; *Archives parlementaires de 1787 à 1860*, vol. 78, Paris, Paul Dupont, 1911, p. 85.

7. Article « Basire » : https://fr.wikipedia.org/wiki/Claude_Basire.

8. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Deuxième Partie, Livre Premier.

font, paraît-il, un certain nombre de bons socialistes et héritiers consciencieux de la Révolution⁹. Et puis Jean-Pierre Angremy me tutoyait par affinité élective, car je servais de directeur à un programme universitaire composé de jeunes femmes, et Jean-Pierre, diplomate, écrivain, académicien, était connaisseur de... jeunes femmes. C'est donc pendant une de nos excursions culturelles salzbourgeoises que ma collègue Catherine Massip m'a, elle aussi, invité à la tutoyer, ce qui complétait mon expérience du tutoiement honorifique et m'a beaucoup touché, moi qui suis plus âgé que Catherine et par-dessus le marché sensible à la difficulté, pour une femme, en France comme aux États-Unis, à arriver à la direction d'une entreprise aussi vantée et prestigieuse que le département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France.

En conséquence, lorsque je pense aux efforts que nous avons consacrés à la solennité du bicentenaire Berlioz, et lorsque je pense à mon amie Catherine, je pense forcément à la question de tutoiement et du vouvoiement.

La famille Berlioz

À l'époque de Berlioz, la distinction entre les deux formes d'adresse, comme l'orthographe, comme la ponctuation, n'était ni cohérente ni absolue. Dans son *Épître à Brutus*, sous-titrée *Les vous et les tu d'après la révolution*, Victor Hugo imagine un discours adressé par le grand orateur romain Aelius Aristides à l'homme politique romain, Marcus Junius Brutus, chef des conspirateurs qui ont assassiné Jules César en l'an 44 avant JC, dans lequel Aristide tutoie Brutus lorsqu'il s'agit de la jeunesse de celui-ci et le vouvoie lorsqu'il parle à l'homme célèbre et tout-puissant. Dans une de ses lettres à Louise Colet, citée par Maurice Grevisse, le roi du *bon usage*, Alfred de Vigny s'exclame : « Laissez-moi veiller et vous, dormez ; et rêve à moi, je t'en prie¹⁰. » « Le passage du *vous* au *tu*, ou inversement, implique une intention particulière, d'ordre affectif » ou même « d'ordre érotique », pour citer une de mes collègues professeure de français et auteure d'un livre classique de la grammaire française¹¹.

9. Maurice Grevisse, *Le Bon Usage*, éd. André Goose, Paris, Duculot, 1993, p. 963. Et pourtant, il est dit que Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre se sont toujours vouvoyés.

10. *Ibid.*

11. Denise Rochat, *Contrastes : grammaire du français courant*, Upper Saddle River, N.J. : Pearson/Prentice Hall, 2009.

Dans un extrait des *Mémoires d'Hector Berlioz* qui, par analogie, correspond à ce fragment de la lettre de Vigny à sa maîtresse, il n'y a rien d'érotique, mais il y a bien ce passage du *vous* au *tu* d'ordre affectif. Comme tout le monde le sait, les parents d'Hector s'opposaient formellement au désir de leur fils d'abandonner la médecine pour apprendre et pratiquer la musique. Le père de Berlioz, homme raisonnable en principe, a tenté de discuter et de débattre la question avec Hector pendant plusieurs années. Mais, vers la mi-mai 1823, la mère de Berlioz n'a rien voulu entendre :

— Votre père, me dit-elle, en quittant le tutoiement habituel, a eu la faiblesse de consentir à votre retour à Paris, il favorise vos extravagants et coupables projets !... Je n'aurai pas, moi, un pareil reproche à me faire, et je m'oppose formellement à ce départ !

— Ma mère !...

— Oui, je m'y oppose, et je vous conjure, Hector, de ne pas persister dans votre folie. Tenez, je me mets à vos genoux, moi, votre mère, je vous supplie humblement d'y renoncer...

— Mon Dieu, ma mère, permettez que je vous relève, je ne puis... supporter cette vue...

— Non, je reste !... Et, après un instant de silence :

— Tu me refuses, malheureux ! tu as pu, sans te laisser flétrir, voir ta mère à tes pieds ! Eh bien ! pars ! Va te trainer dans les fanges de Paris, déshonorer ton nom, nous faire mourir, ton père et moi, de honte et de chagrin ! Je quitte la maison jusqu'à ce que tu en sois sorti. Tu n'es plus mon fils ! je te maudis¹² !

Nous sommes en présence ici, disons-le, du vouvoiement et du tutoiement de la malédiction ! Dans la lettre à sa mère du 24 juillet 1823 – lettre qui nous confirme la date de cette « explosion » maternelle – Berlioz le dit explicitement : le jeune homme est triste d'être éloigné de sa famille et « par-dessus tout, accablé des *malédictions* de la meilleure des mères¹³ ».

Pour résumer brièvement sa correspondance avec sa famille, l'on observe, tout de suite, que Berlioz vouvoie ses parents et leurs relations proches, ce qui est absolument normal dans le milieu rural aisé et cultivé où le vouvoiement était une marque de respect pour ses aînés. En même temps, nous constatons que les parents tutoient leurs enfants. Berlioz tutoie ses sœurs et son frère, ce qui est également tout à fait ordinaire, ainsi que ses cousins et cousines. Plus tard, à la différence de son père, Louis Berlioz

12. *Mémoires d'Hector Berlioz*, éd. Bloom, p. 181-182.

13. *Nouvelles Lettres de Berlioz, de sa famille, de ses contemporains* [ci-après CG IX], éd. Peter Bloom, Joël-Marie Fauquet, Hugh Macdonald et Cécile Reynaud, Arles/Venise, Actes Sud/Palazzetto Bru Zane, 2016, p. 43.

tutoiera ses parents ainsi que ses tantes et ses oncles. S'il parlait anglais à sa maman, on peut le supposer mais on ne le sait pas, le *you* n'aurait posé aucune difficulté !

Les amis de jeunesse

Qui sont les personnes – à part les membres de sa famille dont les cousins proches et moins proches de son âge – que Berlioz tutoie ? Tout d'abord l'on tombe sur deux amis de sa jeunesse côteoise, Édouard Rocher (1802-1872) et Alphonse Robert (1801-1862) : Édouard Rocher est membre de la famille côteoise célèbre pour avoir développé en 1705 la première distillerie de France et créé la liqueur qu'elle a baptisée « Cherry Rocher »¹⁴. Édouard, amateur sérieux de musique, fait des études de chimie à Paris après 1823 mais revient vite à la Côte pour s'occuper des affaires de la famille après la mort de son père, le 7 décembre 1825. Alphonse Robert, cousin maternel de Berlioz, se rend à Paris avec Hector, en 1821, pour s'inscrire à la faculté de médecine. Il aura une carrière médicale brillante et par la suite, il soignera Hector, ses deux femmes, Harriet Smithson et Marie Recio, et son frère Prosper. Comme je l'ai mentionné dans le *Dictionnaire Berlioz*, la carrière de Robert « aurait pu être celle de Berlioz si celui-ci n'était pas tombé irrationnellement amoureux de la musique¹⁵ ».

Berlioz tutoie également son ami très proche Casimir Faure (1799-1863), fils du député de l'Isère Joseph Faure (1763-1836) qui, lui, est un ami du docteur Berlioz. Et il a certainement tutoyé un autre voisin côteois devenu son camarade de chambre au temps de la rue de La Harpe en 1826-1828, Antoine Charbonnel (1803-1876), étudiant en chimie à Paris, qui rentrera à La Côte-Saint-André, lui aussi, pour fonder la pharmacie Charbonnel qui existe toujours dans la rue de la République, à deux pas de la maison Berlioz devenue musée national.

Berlioz aurait encore tutoyé Just (1795-1870) et Laurent (1797-1870) Pion, côteois devenus notaires après des études à Paris au début des années 1820, tout comme le dauphinois Alexandre Figuet-Dufeillant (1801-1881), étudiant en droit à Paris devenu propriétaire-rentier et fondateur d'un hôpital dans son village natal de Beaurepaire, et Charles Bert (1804-1892),

14. Pascal Beyls, *Correspondance de la famille de Berlioz*, vol. 1 (Grenoble, L'Auteur, 2019), p. 263.

15. *Dictionnaire Berlioz*, éd. Jean-Pierre Bartoli, Peter Bloom, Pierre Citron et Cécile Reynaud, Paris, Fayard, 2003, p. 472.

autre étudiant en médecine à Paris, diplômé en 1828¹⁶. Malheureusement, l'absence de lettres ne permet pas de fournir la preuve absolue de cette hypothèse.

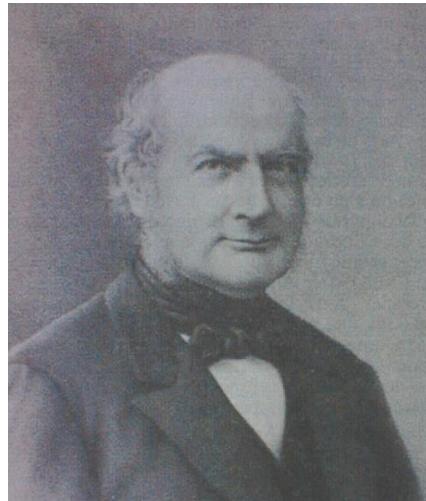


Antoine Charbonnel, vers 1863.
Collection Suzy-Charbonnel.

Beaucoup plus curieux sont les cas des personnes que Berlioz ne tutoie jamais, dont par exemple Albert Du Boys (1804-1889), ami intime de Berlioz lorsque celui-ci est étudiant en médecine tandis que celui-là fait son droit.

Du Boys compose le texte (imité de Herder) du *Ballet des ombres* (mis en musique par Berlioz en 1829) et traduit le poème *Der Fischer* de Goethe que Berlioz met en musique sous le nom du *Pêcheur*, premier morceau du *Retour à la vie* (1832) : dans cette œuvre originale que Berlioz qualifie de *mélologue*, Du Boys apparaît dans la fiction du livret sous le personnage d'*Horatio*, l'ami le plus proche de Hamlet et, par extension, l'ami le plus proche de Berlioz. Les deux hommes restent en contact leur vie durant : après 1835, nous ne connaissons qu'une seule lettre de Berlioz à Du Boys, datée du 15-17 août 1868, mais celle-ci suggère néanmoins une relation de longue durée.

16. Voir Pascal Beyls, *Correspondance de la famille de Berlioz, 1803-1870*, 5 vols., Grenoble, L'auteur, 2019, *passim*.



Albert Du Boys.
Bulletin de l'Académie delphinale, 1978.

Le cas le plus paradoxal de tous est celui de Jean-Jacques-Humbert Ferrand, autre condisciple d'Albert Du Boys à l'École de droit où Ferrand commence ses études en 1823. Ferrand, par la suite avocat, homme d'affaires, homme de lettres, est un compagnon fréquent du compositeur jusqu'en 1827, date à laquelle il quitte Paris pour Belley. Ensuite, bien qu'ils ne se rencontrent en personne que rarement, leurs échanges de lettres sont fréquents, sincères, circonstanciés, empreints d'émotions, exceptionnels. Les deux hommes partagent des goûts et des enthousiasmes musicaux, littéraires et, jusqu'à un certain point, politiques : « Oh ! mon cher Humbert, il est si rare de trouver un homme complet, qui ait une âme, un cœur et une imagination, si rare pour des caractères ardents et impatients comme les nôtres de se rencontrer, de s'assortir, que je ne sais comment vous exprimer mes idées sur le bonheur que j'ai de vous connaître¹⁷. » Il se peut que Ferrand soit plus ardemment catholique et plus ardemment légitimiste que Berlioz, bien que celui-ci, dans les années 1820, ne s'annonce ni ennemi de l'Église catholique ni ennemi de la monarchie des Bourbons. Cependant, lors de la révolution de 1830, comme chacun le sait, Berlioz a l'impression qu'une ère nouvelle de liberté est arrivée, sentiment qui n'est probablement

17. Berlioz, *Correspondance générale*, I, éd. Pierre Citron, Paris, Flammarion, 1972, p. 328 (13 mai 1830). Dans cet article, nous utilisons l'édition complète de la correspondance de Berlioz, vols. 1-8, éditée sous la direction de Pierre Citron, abrégée CG I-VIII. Le volume mentionné dans la note 13 est abrégé : CG IX.

pas partagé par son ami. (En 1831, Ferrand épouse Aimée-Clémentine Rolland de Ravel, issue d'une famille aisée grenobloise apparemment dévouée à la cause légitimiste¹⁸.)

Les projets réalisés ou caressés par les deux amis sont tout de même importants à noter : en 1825-1826, Ferrand écrit le livret de l'opéra *Les Francs-Juges* et le texte de l'oratorio *Scène héroïque (La Révolution grecque)* ; en 1826-1828 il semble esquisser le livret d'un opéra intitulé *Robin-Hood* fondé sur *Ivanhoë* de Walter Scott, et en 1832 ébaucher le livret d'un autre opéra, *Les Noces d'or d'Obéron et de Titania*, fondé sur un passage du premier *Faust* de Goethe. En 1850, Ferrand envoie à Berlioz un poème d'une certaine envergure qui impressionne le compositeur : « ... en raison de son importance, je ne puis me laisser aller à l'accueillir en ce moment. Il s'agit d'un grand morceau, pour un chœur d'hommes et un orchestre puissant. Je l'écrirai au moment où, vous et moi, nous y attendrons le moins¹⁹. » Cette œuvre ne verra jamais le jour. Comme l'écrit Charles Gounod dans l'introduction des *Lettres intimes*, « ces deux amis étaient dignes l'un de l'autre et faits pour se comprendre²⁰ ». Et pourtant, dès le début de leurs échanges épistolaires – la première lettre que nous possédons date du 10 juin 1824 – et jusqu'à la fin, ils se vouvoient.

Dans cette première lettre que Berlioz adresse à Ferrand, le compositeur exprime de façon passionnée son amour de Gluck et sa haine des *dilettanti* – mot qu'il emploie pour les idolâtres de Rossini. Et puis il change de sujet : « Travaillez-vous toujours avec la même ardeur à notre affaire ? » Mais de quelle affaire parle-t-il ? Puisque les deux amis ne semblent pas avoir commencé l'opéra *Les Francs-Juges* avant 1824 ni même avant 1825, il s'agirait probablement des *Noces d'or d'Obéron et de Titania* d'après la scène XXII de la première partie du *Faust* de Goethe (ou bien d'après *Le Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare) dont Adolphe Boschot a vu le manuscrit du poème de Ferrand (maintenant perdu) à la Bibliothèque de l'Opéra²¹. Or, Boschot n'avait pas examiné la lettre du 10 juin 1824 dans son intégralité. Si l'on considère exact ce que dit Berlioz au chapitre XXVI

18. Voir, d'Alain Reynaud, l'article sur Ferrand qui fait autorité dans le *Dictionnaire Berlioz* (*op. cit.*) et *Hector Berlioz – Humbert Ferrand, une amitié énigmatique* (*Cahier Berlioz* n° 5, 2004).

19. *CG III*, p. 721.

20. Hector Berlioz, *Lettres intimes*, préface de Charles Gounod, Paris, Calmann-Lévy, 1882.

21. Adolphe Boschot, *La Jeunesse d'un Romantique*, Paris, Plon, 1906, p. 110-111. Voir aussi Pierre-René Serna, « *Les Noces d'or* or *Les Noces des fées* ? A Brief Polemic Concerning a First Attempt by the Young Berlioz », *Berlioz Society Bulletin*, 171 (2005), p. 14-19.

des *Mémoires*, il ne connaît pas le drame de Goethe avant la publication en 1828 de la traduction de Gérard de Nerval. Mais il aurait pu tout de même connaître cet extrait de *Faust* (extrait fondé sur la pièce de Shakespeare) d’après l’une des deux traductions en prose publiées en 1823 par Albert Stapfer et par le comte de Saint-Aulaire, où certaines pages, dont le « Walpurgisnachtstraum », sont néanmoins traduites en vers. Ceci aurait pu attirer l’attention des deux amis déjà fascinés par l’arrivée en France du romantisme allemand. Dans la traduction de *Faust* de Stapfer²², cet intermède sur *Les Noces d’or d’Oberon et de Titania* est intitulé : *Songe d’une nuit de sabbat*, préécho du finale de la *Symphonie fantastique*.



Anonyme, *Humbert Ferrand*, daguerréotype.
Collection particulière.

Lorsqu'il découvre Shakespeare pour de bon, en 1827, lorsqu'il commence à comprendre *Hamlet* et les célèbres doutes de celui-ci qu'il partage on ne peut plus profondément, Berlioz applique à Ferrand comme à Du Boys le nom d'Horatio, le meilleur ami et confident du personnage Shakespearien : dans sa lettre du 25 octobre 1833, il lui écrit : « Adieu ; farewell dearest Horatio, remember me, I'll not forget thee ». Comme il le fait toujours, Berlioz cite Shakespeare de mémoire et avec de petites inexactitudes : c'est le spectre royal, à l'acte I scène 5 de la pièce, qui dit « Adieu, adieu, adieu. Remember me. » Hamlet répète la phrase, mais il ne dit jamais « I'll not forget thee » ! Il faut observer que le langage

22. *Faust, Tragédie de M. de Goethe*, traduit par M. A. Stapfer, Bruxelles, La Librairie romantique, 1828, p. 256.

de Berlioz est familier, avec « thee » et non pas « you », c'est-à-dire avec *tu* et non pas *vous*. S'il était cohérent, il aurait donc tutoyé l'ami avec lequel il avait partagé ses enthousiasmes shakespeariens, mais être cohérent, pour Berlioz, n'était jamais son but principal.

C'est dans une lettre écrite cinq ans plus tôt, le 16 septembre 1828, que pour la première fois Berlioz applique le nom d'Horatio à Ferrand : « Horatio, tu es bien l'homme dont la société m'a le plus convenu. » La citation se trouve dans *Hamlet*, acte III, scène 2 : « Horatio, thou art e'en as just a man / As e'er my conversation coped withal », ce qui veut dire *en anglais d'aujourd'hui* (car l'anglais shakespearien ne va pas de soi), « Horatio, of all the men whom I have known, you are the most trustworthy and just ». Berlioz semble citer la traduction de Guizot, « Horatio, tu es tout justement l'homme dont la société m'a le plus convenu²³ » avec, encore, une petite inexactitude. Dans la seconde édition de sa traduction (1864), Guizot modifie cette phrase plus que sensiblement – « Horatio, tu es de tout point l'homme le plus juste que jamais ma pratique du monde m'ait fait rencontrer²⁴ » – preuve, si preuve est nécessaire – de l'obscurité de la phrase originale.

Quoi qu'il en soit, dans la traduction, ici comme ailleurs, Hamlet tutoie son Horatio, comme le fait Berlioz avec le sien, indirectement, en employant la citation. Mais après avoir cité la phrase, Berlioz poursuit : « Je souffre beaucoup. Si *vous ne veniez pas*, ce serait cruel. »

Une variante de ce genre de « contradiction » – le mot est trop fort – se trouve dans la lettre que Berlioz adresse à Ferrand le 1^{er} octobre 1830, lorsqu'il est éperdument épris de la jeune pianiste, Camille Moke, qui, au début de l'année révolutionnaire de 1830, avait séduit le compositeur d'abord spirituellement et ensuite physiquement. Et pourtant, après avoir rencontré Harriet Smithson dans la rue, par hasard, et, à cause de cela, après avoir « souffert toute la soirée », Berlioz, pour une raison que je trouve difficile à comprendre, est allé raconter cette rencontre tourmentée à son « gracieux Ariel », Camille, qui lui dit, en souriant : « Eh bien, *vous* ne vous êtes pas trouvé mal ? *Tu* n'es pas tombé à la renverse²⁵ ? » C'est Berlioz qui souligne les deux pronoms. Sans doute voulait-il intensifier la progression de l'expression formelle à l'expression familière, comme l'a

23. *Oeuvres complètes de Shakespeare*, traduites par Letourneur, nouvelle édition revue et corrigée par François Guizot et Amédée Pichot, Paris, Ladvocat, 1821, vol. 1, p. 271.

24. *Oeuvres complètes de Shakespeare*, traduites par M. Guizot, vol. 1, Paris, Didier et Cie, 1864.

25. CG VIII, p. 60.

fait Alfred de Vigny dans la lettre citée ci-dessus, même s'il est possible que Camille ait en fait plutôt voulu parler au pluriel : « vous ne vous êtes pas trouvés mal ? » !

Berlioz n'a pas l'habitude de s'adresser à Dieu lui-même. Mais dans une lettre à Ferrand du 26 août 1862, souffrant plus que d'habitude, il s'adresse à « la mort » en disant : « Quand tu voudras²⁶ ! » Je ne sais si la mort ici est dieu ou diable, mais ailleurs, demandant une protection divine (comme dans *Lélio ou Le Retour à la vie*), il supplie, « avec un accent religieux » : « Que Shakespeare me protège ! ». Dans *À travers chants*, il tutoie Shakespeare directement.

O Shakespeare ! Shakespeare ! grand outrage ! toi qui eus pour rivaux les ours combattant dans les cirques de Londres et les bambins du théâtre du Globe, c'était pour toi, mais c'était aussi pour tes successeurs de tous les temps, de tous les lieux, que tu mettais dans la bouche de ton Hamlet ces amères paroles :

— et il cite des passages de l'acte II scène 2 et de l'acte III scène 2 où Hamlet conseille aux comédiens de ne pas surjouer simplement pour épater le public qui en tout cas n'a pas d'imagination²⁷.

Et dans la lettre qu'il envoie à Ferrand le 12 avril 1831, au moment des insurrections en Pologne, en Belgique, en Bosnie et même en Italie, il s'adresse à *un autre* dieu personnel : « O Napoléon, Napoléon, génie, puissance, force, volonté !... Que n'as-tu dans ta main de fer écrasé une poignée de plus de cette vermine humaine !... Colosse aux pieds d'airain, comme tu renverserais du moindre de tes mouvements tous leurs beaux édifices patriotiques, philanthropiques, philosophiques ! Absurde racaille²⁸ ! » On observe ici un certain ton élevé, littéraire : en fait, profondément désesparé par l'absence de lettre de sa fiancée et alors ne croyant « plus à rien », Berlioz se noie en expressions poétiques :

Je voulais aller en Calabre ou en Sicile, m'engager sous les ordres de quelque chef de bravi, dussé-je n'être que simple brigand. Alors au moins j'aurais vu des crimes magnifiques, des vols, des assassinats, des raptifs et des incendies, au lieu de tous ces petits crimes honteux, de ces lâches perfidies qui font mal au cœur. Oui, oui, voilà le monde qui me convient : un volcan, des rochers, de riches dépouilles amoncelées dans les cavernes, un concert de cris d'horreur accompagné d'un orchestre de pistolets et de carabines, du

26. Berlioz à Ferrand, 26 août 1862 ; CG VI, p. 334.

27. Berlioz, *À travers chants*, éd. Léon Guichard, Paris, Gründ, 1968, p. 236.

28. CG I, p. 424-425.

sang et du lacryma-christi, un lit de lave bercé par des tremblements de terre ; allons donc, voilà la vie²⁹ !

Ce paragraphe se retrouvera bientôt dans le livret du mélologue *Le Retour à la vie*, que Berlioz complètera avant la fin de l'année, et servira, très précisément, à introduire la *Chanson de brigands* dans laquelle le capitaine et ses hommes chantent leurs exploits auprès des femmes de leurs victimes : « Nous boirons à nos princesses dans le crâne de leurs amants » ! C'est un auto-emprunt absolument remarquable :

J'ai envie d'aller dans le royaume de Naples ou dans la Calabre demander du service à quelque chef de Bravi, dussé-je n'être que simple brigand. Oui, c'est ce qui me convient. De poétiques superstitions, une madone protectrice, de riches dépouilles amoncelées dans les cavernes ; des femmes échevelées, palpitanter d'effroi ; un concert de cris d'horreur, accompagné d'un orchestre de carabines, sabres et poignards ; du sang et du lacryma-christi ; un lit de lave bercé par les tremblements de terre... ; allons donc, voilà la vie³⁰ !

Je souligne cette réutilisation artistique parce qu'elle ouvre une fenêtre sur la relation épistolaire entre Berlioz et Ferrand : dans leur correspondance, musique, poésie et émotion comptent pour beaucoup. Je me demande si cela pourrait expliquer la raison pour laquelle les deux hommes s'en sont tenus au « vous » leur vie durant : dans leurs imaginations, peut-être le tutoiement aurait-il en quelque sorte dévalorisé le niveau esthétique de leur engagement.

Joseph d'Ortigue et Franz Liszt

En 1829, Berlioz se lie d'amitié avec Joseph d'Ortigue, tous les deux collaborateurs à la revue *Le Correspondant* fondée par Louis de Carné en tant qu'organe d'une association militante établie pour la défense de la religion catholique. Ensuite les deux hommes « fréquentent les mêmes cercles, s'invitent à dîner, assistent ensemble à des centaines de séances musicales publiques ou privées » et « se joignent dans leur admiration pour Lamennais et pour Shakespeare³¹. » Dans ses premières lettres adressées à d'Ortigue, Berlioz vouvoie son collègue. Le 5 février 1833, lorsqu'il confie à d'Ortigue l'état actuel de ses relations avec Harriet Smithson, il emploie

29. CG I, p. 424.

30. Berlioz, *Lélio ou Le Retour à la vie*, éd. Peter Bloom, Kassel, Bärenreiter, 1992 [New Berlioz Edition, vol. 7], p. 236.

31. Joseph d'Ortigue, *Écrits sur la musique*, éd. Sylvia L'Écuyer, Paris, Société française de musicologie, 2003, p. 110.

toujours le *vous*, ajoutant à la fin « *God bless you* », en anglais. D'Ortigue parlait-il anglais ? Peut-être était-il intervenu dans l'affaire avec Harriet ? On a l'impression que oui car, le 5 février 1833, Berlioz lui demande de venir le voir, « et apprenez-moi ce que vous avez de nouveau³² », comme si d'Ortigue avait des contacts avec l'entourage de Harriet. (Après le mariage, Berlioz dit à d'Ortigue avec humour que « *Henriette me charge expressément de te dire qu'elle est encore au monde* », ce qui suggère une relation plus que de courtoisie.) Tout d'un coup, dans sa lettre à d'Ortigue du 15 octobre 1833, Berlioz commence à le tutoyer ! Pourquoi cette transformation, presque unique dans la vie de Berlioz ? D'Ortigue avait consacré quatre articles à Berlioz fin 1832 et début 1833³³, manifestation de soutien peu commun à l'époque, tout comme les trente pages remarquablement élogieuses sur Berlioz qu'il a incluses dans *Le Balcon de l'Opéra*, paru en avril 1833, où d'Ortigue met Berlioz sur le même piédestal que « Beethoven en Allemagne, Shakespeare en Angleterre et en France Victor Hugo³⁴ ».



Joseph d'Ortigue, détail,
par Jean Joseph Bonaventure Laurens, 1854.
Musée Duplessis, Carpentras.

32. CG II, p. 73.

33. Compte rendu de la *Symphonie fantastique* dans *Le National* (15 décembre 1832) ; biographie de Berlioz dans *La Revue de Paris* (23 décembre 1832) ; compte rendu de la reprise de la *Fantastique* dans *La Quotidienne* (4 janvier 1833) ; autre article sur la *Fantastique* dans *La Quotidienne* (17 janvier 1833).

34. D'Ortigue, *Le Balcon de l'Opéra*, Paris, Eugène Renduel, 1833, p. 332.

Ce qui paraît évident à travers la *Correspondance* n'est peut-être pas, en fait, le reflet de la réalité ; il se peut que Berlioz, pensant à son inaltérable soutien, ait commencé à tutoyer d'Ortigue avant l'envoi de cette lettre du 15 octobre. Mais je ne serais pas étonné si la raison de ce changement ait été plutôt une manifestation particulière de solidarité, de la part de d'Ortigue, au moment des noces d'Hector avec Harriet Smithson, célébrées seulement douze jours avant l'envoi de la lettre. Au moment de son mariage, Berlioz n'avait comme témoin ni père ni mère ni sœur ni frère, toute la famille ayant longuement essayé de le convaincre de ne pas s'attacher à une actrice, de mœurs douteuses par définition, et plus particulièrement à Harriet Smithson, étrangère et endettée. Dans le numéro du 5 octobre de *La Quotidienne*, où d'Ortigue occupait le poste de critique musical, l'on trouve l'annonce du « mariage de deux artistes distingués » : « Monsieur Berlioz, jeune compositeur connu par des productions remarquables, a épousé Miss Smithson ». Mais cette annonce n'a rien d'original dans *La Quotidienne* ; elle est parue dans le *Journal de Paris* du 4 ; *Le Courrier français* du 5 ; le *Journal des débats* du 5 ainsi que dans *Le Globe*, le *Moniteur universel* et *Vert-Vert*. Dans *La Quotidienne* du 4 décembre 1833, en revanche, d'Ortigue exprime son admiration pour Harriet Smithson, et pour son jeu, avec un enthousiasme presque illimité :

Comme elle est vraie, comme elle est poétique, cette Ophélie, cette pauvre insensée, amante et fille ! Quelle douceur, quelle ingénuité dans son maintien, dans son regard, dans son sourire et dans ses pleurs ! Contemplez cette longue rêverie, ce regard fixe, ces mouvements heurtés ; entendez ces cris déchirants ; écoutez ce chant lamentable qui s'exhale comme la plainte d'une victime, puis qui éclate et se noie dans les sanglots au moment où son âme se brise de douleur ! On peut dire de Mme Berlioz-Smithson ce que Laërtes dit de sa sœur : « Noires pensées, affliction, douleur, l'enfer même et ses horreurs, tout change en elle de nature et devient charmes et grâces³⁵. »

Le cas de Franz Liszt sort de l'ordinaire. Comme le note Cécile Reynaud, « Les relations entre les deux musiciens furent en effet constantes durant toute la vie de Berlioz³⁶. » Pour Liszt, Berlioz fut « la plus vigoureuse cervelle musicale de la France³⁷ ». Selon les *Mémoires*, Liszt est venu voir Berlioz la veille de la première de la *Symphonie fantastique*³⁸ ; il a ensuite assisté au concert du lendemain, le 5 décembre 1830. Comme le dit Berlioz dans sa lettre à son père du 6 décembre, « Liszt le célèbre pianiste m'a pour

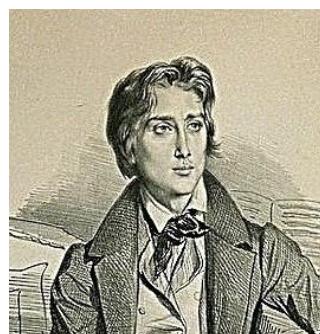
35. Cité dans D'Ortigue, *Écrits sur la musique*, p. 369.

36. *Dictionnaire Berlioz*, p. 309.

37. *CG IX*, p. 152.

38. *Mémoires d'Hector Berlioz*, éd. Bloom, p. 295.

ainsi dire emmené de force dîner chez lui en m'accablant de tout ce que l'enthousiasme a de plus énergique³⁹ ». Cet enthousiasme a amené Liszt à demander à Berlioz de lui prêter quelques partitions pour que le pianiste puisse réfléchir à de possibles « partitions de piano » des œuvres de son nouvel ami. Dans la première lettre à Liszt que nous connaissons, datée du 21 décembre 1830, Berlioz exprime sa reconnaissance de façon tout à fait formelle : « Je crains bien d'abuser de votre temps et de votre complaisance en vous priant de vouloir bien les examiner⁴⁰. » Dans la lettre suivante que nous possédons (nous ne savons si les amis ont échangé des lettres pendant le séjour de Berlioz en Italie), datée du 19 décembre 1832, nous apprenons que, la veille, Liszt a communiqué à Berlioz des informations déplaisantes concernant Harriet Smithson, informations fondées apparemment sur les témoignages d'Alexandre Dumas et de Ferdinand Hiller, informations que Berlioz, plus amoureux que jamais, rejette catégoriquement : « [...] vous devez comprendre aujourd'hui ce que mon cœur attend du vôtre⁴¹. » Au printemps 1833, les deux artistes se voient presque quotidiennement : par conséquent, pendant cette période, aucun échange de lettres ne nous est parvenu : Liszt vit avec Berlioz le drame tumultueux de la parade nuptiale. Enfin, le 3 octobre 1833, il assiste en tant que témoin au mariage Berlioz-Smithson. Quatre jours plus tard, avec une indiscretion qui *pour moi* est regrettable et indéfendable, Berlioz annonce à Liszt, en le tutoyant, que la jeune mariée était « vierge, tout ce qu'il y a de plus vierge⁴² ». Vu le contenu de cette lettre, je ne devrais pas être surpris que le « vous » d'autan soit maintenant devenu « tu » !



Franz Liszt, par Devéria, 1832.

39. *CG I*, p. 385.

40. *CG I*, p. 393.

41. *CG II*, p. 50.

42. *CG II*, p. 119.

Comment expliquer plus généralement ce soudain changement de ton ? Comme dans le cas de d'Ortigue, je pense qu'il s'agit d'une expression de reconnaissance et d'amitié presque familiale de la part d'un Berlioz heureux et touché d'avoir de bons amis à ses côtés au moment de l'aboutissement d'une bataille matrimoniale qui a duré plus de neuf mois.

La Villa Médicis

Le jour même où il écrit à Humbert Ferrand, le 12 avril 1831, lettre que nous avons citée ci-dessus, Berlioz envoie une autre lettre à l'un de ses camarades de la Villa Médicis, Simon-Claude Constant-Dufeux, que le compositeur – en route vers Paris pour découvrir la raison de l'insoutenable silence de Camille Moke – a chargé de faire suivre son courrier. Constant-Dufeux, Prix de Rome en architecture en 1829, aura une magnifique carrière d'architecte, de professeur et d'administrateur⁴³. Il devait figurer parmi les amis les plus proches de Berlioz au début de son séjour à Rome, car, pour notre compositeur, il n'y avait rien d'autant important que le courrier de sa fiancée, attendant en principe fidèlement le retour en France de son bien-aimé. C'est donc Constant-Dufeux qui, fidèle à sa tâche, aurait effectivement fait suivre la lettre fatale, reçue par Berlioz à Florence, dans laquelle Madame Moke annonce à Berlioz le mariage de sa fille avec le facteur de pianos Camille Pleyel. On se demande si Berlioz, qui n'oublierait jamais cette trahison sa vie durant, ne l'associerait pas indirectement à son compagnon Constant-Dufeux ! Quoi qu'il en soit, Berlioz continue à tutoyer son vieil ami romain car, le 16 mai 1841, dix ans après le revirement foudroyant à Paris de la mère de son ex-fiancée que Berlioz a familièrement baptisée « l'hippopotame », le compositeur adresse une lettre amicale à Constant-Dufeux concernant un grand banquet à Paris en l'honneur d'Ingres qu'il signe « *ton* dévoué camarade⁴⁴ ». (Pour l'occasion, devant un public composé de quelque quatre cents artistes, écrivains et hommes scientifiques et politiques, François Delsarte chante un air d'*Orphée* de Gluck avec, au piano, Ambroise Thomas, et, sous la direction de Berlioz, Eugène Massol chante un air avec chœur tiré d'*Euryanthe* de Weber.)

Dans une lettre datée du 6 mai 1831 qu'il adresse depuis Nice (étant toujours en Italie à l'époque) à un groupe de ses bons amis restés à Paris – Thomas Gounet, Narcisse Girard, Ferdinand Hiller, Ernest Desmarest, Richard-Alexandre Richard et Jules Sichel – Berlioz mentionne

43. Voir :

<https://agorha.inha.fr/ark:/54721/b125e86d-559b-4b6e-a575-7724f90d67df>.

44. CG VIII, p. 195.

explicitement cette coutume du tutoiement qui l'avait surpris au moment de son arrivée à la Villa : « Tous les camarades qui m'attendaient m'ont reçu avec la cordialité la plus franche ; il m'a fallu quatre ou cinq jours pour retenir les noms de chacun, et, comme on se tutoie, j'étais obligé à tout instant de dire à quelqu'un : ‘Comment t'appelles-tu donc, toi ?’⁴⁵ » L'ajout de « toi » à la fin souligne l'effort de Berlioz pour se conformer au langage familier des habitants de la Villa qu'il n'était pas encore prêt à adopter. La preuve : dans toute sa correspondance avec *ces mêmes cinq bons amis* Gounet (fonctionnaire), Girard (violoniste), Hiller (pianiste), Desmarest (violoncelliste), Richard (médecin) et Sichel (ophtalmologiste), Berlioz les *vouvoie*, tous !

(J'ajoute entre parenthèses que, dans la littérature berliozienne, le « Richard » qui figure parmi ces amis du compositeur est mal identifié : il s'agit non pas de Paulin Richard, comme nous l'avons toujours pensé, mais, comme l'a démontré Pascal Beyls⁴⁶, de Richard-Alexandre Richard [1804-1858], jeune médecin arrivé à Paris en 1828, violoniste, compositeur et musicien amateur éclairé, et le traducteur, avec Théodore Toussenel, des *Contes d'Hoffmann* publiés en mai 1830 par Jules Lefebvre⁴⁷.)

Au chapitre XXXIII des *Mémoires*, lorsqu'il raconte son arrivée à la Villa Médicis (le 10 ou 11 mars 1831), Berlioz souligne de nouveau cette tradition du tutoiement de camaraderie qu'il avait signalée dans la lettre à ses amis citée ci-dessus :

— Oh ! Berlioz ! Berlioz ! oh ! cette tête ! oh ! ces cheveux ! oh ! ce nez ! Dis donc, Jalay, il t'enfonce joliment pour le nez !
 — Et toi, il te *recale* fièrement pour les cheveux !
 — Mille dieux ! quel toupet !
 — Eh ! Berlioz ! tu ne me reconnais pas ? Te rappelles-tu la séance de l'Institut, tes sacrées timbales qui ne sont pas parties pour l'*Incendie de Sardanapale* ? Était-il furieux ! Mais, ma foi, il y avait de quoi ! Voyons donc, tu ne me reconnais pas ?
 — Je vous reconnais bien ; mais votre nom...

45. CG I, p. 441.

46. Voir, dans ce *Bulletin de liaison* n° 57, p. 47, l'article de Pascal Beyls, « Richard-Alexandre Richard, un ami peu connu de Berlioz ».

47. *Oeuvres complètes de E. T. A. Hoffmann*, traduites de l'allemand par M. Théodore Toussenel et par le traducteur des romans de Veit-Wéber [R.-A. Richard], Paris, Lefebvre, 1830. Des douze volumes projetés, seuls les volumes 5-12 sont parus (selon Mark Everist, *Music Drama at the Paris Odéon, 1824-1828*, Berkeley, University of California Press, 2002, p. 304).

— Ah ! tiens ! il me dit *vous*... Tu te *manières*, mon vieux ; on se tutoie tout de suite ici⁴⁸.

Le verbe employé par son interlocuteur, en l'occurrence le peintre Émile Signol, l'artiste auquel on attribue le portrait célèbre du jeune Berlioz à Rome, est extrêmement rare : « se manierer » veut dire être affecté, se gêner, jouer un rôle⁴⁹. L'expression se trouve dans l'*Essai sur la peinture* de Diderot que Signol avait peut-être consulté pendant ses études à l'École des Beaux-Arts : il s'agit d'un passage sur le comportement idéal du sujet d'un portrait, comportement donc *naturel*, et le comportement du même sujet, affecté, ou *maniéré*, lorsqu'on lui annonce la visite de quelqu'un d'un rang élevé⁵⁰. Quoiqu'il en soit, nous pouvons être sûrs que, lorsqu'ils étaient romains, Berlioz et Signol se tutoyaient : dans la seule communication ultérieure que nous possédons, Signol dit « cher Berlioz » (au lieu du conventionnel *mon cher Berlioz*) et tutoie son ancien camarade romain⁵¹. Malheureusement, à part Signol et Constant-Dufeux, les autres camarades romains de Berlioz n'ont laissé que peu de traces dans la correspondance de celui-ci. Le peintre Jean-Baptiste Gibert, Prix de Rome en peinture en 1829, figure dans la nouvelle de Berlioz intitulée *Vincenza* et là, certainement comme dans la vie, Berlioz le tutoie, comme il tutoie les membres de la société romaine qu'il appelle « *les quatre*⁵² » composée de Berlioz lui-même, Gibert, Jean-Louis Bézard, Prix de Rome en peinture d'histoire en 1829, et Marie-Antoine Delannoy, Prix de Rome d'architecture en 1829. Dans les *Mémoires*, Berlioz imagine une scène où ces jeunes personnes

48. *Mémoires d'Hector Berlioz*, éd. Bloom, p. 312.

49. Je n'ai trouvé qu'un autre exemple de la phrase « tu te manières », notamment dans le roman de George Sand de 1842, *Horace*, où le personnage du titre essaie mais en vain de jouer le rôle de Don Juan à la E.T.A. Hoffmann. Voir Robert Godwin-Jones, *Romantic Vision: The Novels of George Sand*, Birmingham, Alabama, Summa Publications, 1995, p. 118.

50. « On vous annonce M. le marquis de Castries ; et voilà le bonnet relevé, la robe de chambre croisée ; mon homme droit, tous ses membres bien composés, *se manierant*, se marcélisant, se rendant très-agréable pour la visite qui lui arrive, très-maussade pour l'artiste. Tout à l'heure vous étiez son homme ; vous ne l'êtes plus. » Diderot, *Essai sur la peinture*, dans *Oeuvres complètes de Diderot*, éd. J. Assézat et M. Tourneux, vol. 10, Paris, Garnier, 1876, p. 489.

51. CG VIII, p. 630-631. Cette lettre, datée simplement 1860 dans CG VIII, devrait être datée du début novembre 1860 car Signol, qui mentionne à Berlioz sa candidature à l'Institut, posée après la mort de Louis Hersant le 2 octobre 1860, fut élu le 14 novembre 1860.

52. *Mémoires d'Hector Berlioz*, éd. Bloom, p. 390.

discutent, devant un public de sceptiques, sa nouvelle philosophie dénommée *Système de l'Indifférence absolue en matière universelle* :

- Ces messieurs disent que nous sommes fous ! qu'est-ce que cela te fait, Bézard ?... qu'en penses-tu, Gibert ?... qu'en dis-tu, Delannoy ?...
- Cela ne fait rien à personne.
- Je dis que ces messieurs nous traitent de fous.
- Il paraît que ces messieurs nous traitent de fous.

Également à Rome, Berlioz va à la chasse avec Jean-Baptiste-Joseph Debay (Jean de Bay), Prix de Rome de sculpture en 1829, qui continue à tutoyer Berlioz le 22 juin 1856 dans la lettre de félicitations qu'il envoie au compositeur au lendemain de son élection à l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France⁵³. De retour à Paris, Berlioz a plusieurs échanges avec l'architecte Joseph-Louis Duc, Prix de Rome en 1825 et toujours romain lors de l'arrivée de Berlioz en 1831. Ces lettres, ainsi que le chapitre V des *Grotesques de la musique*, où Berlioz raconte le rôle de Duc dans la genèse de *L'Enfance du Christ*, offrent la preuve que les deux amis de la Villa eux aussi s'en sont effectivement tenus au « tu » leur vie durant. Pour nous, une lettre que Berlioz a adressée à Alexandre Montfort, *deuxième Premier Prix de Rome* en juillet 1830, aurait pu être particulièrement révélatrice. Le 10 janvier 1831, toujours en visite à La Côte-Saint-André mais sur le point de se rendre à Rome (bien après le départ des autres nouveaux pensionnaires), Berlioz écrit à son ami de façon quelque peu formelle : « Je vous prie de vouloir bien prévenir M. Horace Vernet que je serai rendu à Rome dans la 1^{re} quinzaine de février⁵⁴. » Malheureusement, nous ne possédons aucune correspondance subséquente entre Berlioz et Montfort. Mais je trouve logique d'imaginer que le soleil romain a également transformé son « vous » en « tu », malgré la certaine froideur qui existait entre les deux compositeurs qui ont partagé le Prix de Rome en 1830, car c'est en compagnie de Montfort que Berlioz établit la relation la plus importante de son séjour en Italie, c'est-à-dire celle qu'il instaure avec Félix Mendelssohn, arrivé à Rome le 1^{er} novembre 1830. Mendelssohn avait vingt-deux ans lorsque Berlioz l'y voit presque tous les jours pendant la période qui s'étale entre le 11 mars et le 1^{er} avril 1831 et, de nouveau, après la déflagration Moke à Florence et la convalescence à Nice, entre le début juin et le 18 juin de la même année⁵⁵. Bien que Mendelssohn dénigre les

53. Lettre conservée à la Beinecke Library, Yale University, Gen MSS Music Misc Folder 204.

54. CG I, p. 405.

55. Voir *Mémoires d'Hector Berlioz*, éd. Bloom, p. 315n.

capacités musicales de Berlioz (il certifie à sa famille que le Français est « sans l'ombre de talent⁵⁶ »), il se plaît beaucoup en sa compagnie ainsi qu'en celle des autres Français de sa bande (dont Montfort). On doit supposer donc qu'à Rome, en tout cas, se voyant souvent et suivant la coutume des habitants de la Villa, les deux jeunes hommes se tutoyaient – avec Berlioz se moquant toujours du « méchant français » du compositeur allemand. Douze ans plus tard, à Leipzig en février 1843, lorsqu'ils renouent leur amitié, ils se vouvoient : l'Allemand n'est toujours pas impressionné par la musique du Français, mais, pour Berlioz, Mendelssohn est « charmant, excellent, attentif⁵⁷ ».

Les femmes

Bien que nous ne possédions aucune des lettres d'amour qu'il lui a adressée, nous sommes certains que Berlioz a tutoyé sa fiancée, Camille Moke, sinon au printemps 1830, début de sa liaison volcanique avec la jeune pianiste, ou au moins après sa consécration charnelle en juin de la même année et jusqu'à son départ de Paris le dernier jour du mois de décembre. Pendant les décennies suivantes, Berlioz se rend à des concerts de madame Pleyel, il reconnaît son talent dans ses comptes rendus, mais, en tant qu'ancien « cocu », il a certainement abandonné le *tu intime* de l'été torride de 1830 !

Une fois marié avec Harriet Smithson, il a bien évidemment tutoyé l'actrice enfin devenue sa femme. Mais au début de leurs relations – Berlioz se dit amoureux d'elle en 1827 mais ne fait pas personnellement sa connaissance avant son concert du 9 décembre 1832, lors duquel elle se serait reconnue comme l'objet de la passion du héros de *L'Épisode de la vie d'un artiste* exécuté ce jour-là pour première fois avec la *Fantastique* suivie de sa suite et de son complément, *Le Retour à la vie* – il l'a certainement vouvoyée, comme il le fait notamment dans l'unique lettre de sa plume, adressée à l'actrice célèbre, que nous possédons :

Si vous ne voulez pas ma mort, au nom de la pitié, (je n'ose dire de l'amour), faites-moi savoir quand je pourrai vous voir. Je vous demande grâce, pardon à genoux, avec sanglots !!!

56. Lettre de Mendelssohn à sa mère du 29 mars 1831, dans *Lettres inédites de Mendelssohn*, trad. A. A. Rolland, Paris, J. Hetzel, 1864, p. 122.

57. CG III, p. 73.

Oh ! malheureux que je suis, je n'ai pas cru mériter tout ce que je souffre, mais je bénis les coups qui viennent de votre main. J'attends votre réponse comme l'arrêt de mon juge⁵⁸.

Cette lettre fut communiquée à Daniel Bernard, éditeur de la *Correspondance inédite* publiée par Calmann-Lévy en 1879, par Alexis Berchtold, le meilleur ami de Louis Berlioz : la mère de Berchtold figurait parmi les amies de Harriet Smithson, ce qui expliquerait pourquoi Berchtold possérait cette lettre particulièrement tourmentée et révélatrice. Pierre Citron pensait qu'elle datait de la période suivant immédiatement le concert du 9 décembre 1832, mais étant donné que Berlioz demande pardon à sa bien-aimée, comme si les deux amants s'étaient déjà querellés, elle daterait plutôt de mars 1833, à mon sens, lorsque Harriet avait toujours du mal à décider si oui ou non elle voulait unir sa destinée à celle d'Hector.



Miss Smithson, lithographie de Francis.
Fonds du Conservatoire, Gallica/BnF.

Dans une lettre à Ferrand écrite le 25 octobre 1833, trois semaines après le mariage, Berlioz raconte une conversation intime entre lui et sa nouvelle épouse :

— Qu'as-tu, pauvre belle ?

— Rien. Mon cœur est si plein ! je pense que tu m'achètes si cher, que tu as tout souffert pour moi... Laisse-moi pleurer, ou j'étouffe⁵⁹.

58. CG II, p. 42.

59. CG II, p. 127.

Nous avons tendance à croire, parce que les conversations inventées par Berlioz sont toujours poignantes, qu'il les cite littéralement, ce qui est évidemment naïf ! Mais il est probable que Harriet elle-même a pu apprendre à employer convenablement le tutoiement et le vouvoiement devant sa famille et son entourage français. Quant aux quelques lettres en français que nous connaissons de sa signature, c'est Berlioz qui s'est chargé de les rédiger comme il faut, car le français de Harriet reste primitif. Par miracle, une lettre qu'elle a adressée à son fils, datée du 14 juillet 1848, est conservée : « Tu sais bien que ta pauvre mère est Englaise et que elle n'a prise écrire dans la langue Français alors mon fils pardon toute le fault dans ma lettre, il n pas oucune dans mons cour [sic]⁶⁰. » L'anglais écrit de Berlioz n'est guère meilleur. En 1852, vers le 20 avril, il écrivait à son bon ami James William Davison, propriétaire du *Musical World* et critique musical du *Times* : « Mon cher Davison, Can you have two places for us in your Box for the Wagner's Début ? If I have not an answer to-morrow, I will understand an impossibility. Thousand friendships⁶¹. »

La mention de Davison nous amène à la troisième femme de la vie intime de Berlioz, Marie Recio, qu'il s'est bien évidemment mis à tutoyer dès le moment où leur liaison est devenue dangereuse, en 1840 ou 1841. Davison, qui semble avoir fait la connaissance de Berlioz à Bonn, en 1845, au Festival Beethoven, et de nouveau (en présence de Marie) à Paris, à l'été 1847, avant que Berlioz ne parte pour Londres en novembre, parlait couramment français. Ayant entrepris leur correspondance en vouvoyant son ami anglais – la première lettre que nous possédons date du 21 janvier 1848 ; nous ne connaissons aucune lettre de la période allant de juillet 1848 à avril 1852 – Berlioz commence à le tutoyer dans une lettre d'avril 1852 dans laquelle il lui transmet son article sur *Les Martyrs* de Donizetti paru d'abord dans le *Journal des débats* du 12 avril 1840. Dans son feuilleton pour *The Musical World* du 24 avril 1852, Davison écrit :

We have found, among our papers, a feuilleton from the accomplished pen of Hector Berlioz, published in the *Journal des débats*, on the occasion of the production of *Les Martyrs*, at the Académie Royale de Musique, in 1840, a translation of which shall appear in our next Number.

Hélas, dans le numéro suivant du *Musical World* nous ne trouvons pas la traduction du feuilleton de Berlioz, mais plutôt la lettre que Berlioz adresse à Edward Loder, compositeur et directeur du Théâtre Royal de

60. CG IX, p. 320.

61. CG IV, p. 144.

Manchester, concernant l'exécution malheureuse d'une cantate de Loder⁶² que Berlioz, à la tête du New Philharmonic Orchestra, a failli ne pas diriger, faute de répétitions adéquates. Il se peut que Davison se soit néanmoins inspiré de l'article de Berlioz dans ses propres comptes rendus de l'opéra de Donizetti, *I Martiri*, alors sur la scène du Royal Italian Opera.

Dans sa lettre à Davison, datée d'avril 1852 avec un point d'interrogation dans la *Correspondance générale*⁶³ mais certainement écrite à cette époque-là, Berlioz mélange anglais et français comme on a tendance à le faire, avec facétie, lorsqu'on ne connaît qu'à moitié une des deux langues : « Cher Friend, There is my article sur les *Martyrs* ; take of it that (ou what) te conviendra et ne me le perds pas » ! Berlioz, qui affectionne les langues inventées, semble aimer s'amuser de cette façon ; il se peut que Davison apprécie aussi ce genre d'enfantillage – une des raisons pour lesquelles Berlioz a peut-être décidé de le tutoyer. Car dans une relation comme la leur, cela aurait été pour le Français, de dix ans plus âgé que l'Anglais, une manière de suggérer cette figure reconfigurée de style : il se serait servi donc non pas du tutoiement de supériorité ou de condescendance mais du tutoiement de frivolité.

Il y avait sans doute une autre raison à l'attachement que ressentait Berlioz pour Davison, c'est-à-dire l'offre de celui-ci, à Paris, au début décembre 1847, d'accompagner Marie Recio (« Mrs. Berlioz ») à Londres où Berlioz était déjà arrivé un mois auparavant, le 4 novembre 1847. Dans son agenda, Davison raconte leur voyage en détail : de Paris à Boulogne, puis sept heures en bateau de Boulogne à Ramsgate et trois heures en machine à vapeur de Ramsgate à Londres où, à la gare, ils retrouvent Berlioz⁶⁴. On peut imaginer que Marie, passant pour « Mrs. Berlioz » pendant le séjour en Angleterre mais tout de même consciente de la renommée de l'actrice célèbre qui est toujours la vraie femme de son compagnon, se sente, malgré la force de son caractère, quelque peu mal à l'aise et donc particulièrement reconnaissante à Davison d'avoir traversé la Manche avec elle.

J'ajoute un autre détail qui aurait pu expliquer la connivence des deux hommes : il semble que Davison aussi, grand admirateur de l'artiste que fut Madame Pleyel – l'ex-Camille Moke, ex-fiancée de Berlioz – soit tombé

62. *The Musical World*, 1^{er} mai 1852.

63. CG IV, p. 134.

64. Henry Davison, *Music during the Victorian era. From Mendelssohn to Wagner: being the memoirs of J. W. Davison, forty years music critic of "The Times"*, London, W. Reeves, 1912, p. 22.

amoureux de cette charmante personne qui, au cours de sa vie, avait déjà enflammé un nombre impressionnant d'hommes du monde artistique dont Ferdinand Hiller, François-Joseph Fétis et Franz Liszt : le 22 août 1846, Jules Janin, évoquant Madame Pleyel, écrit à Davison, apparemment écarté par la pianiste : « Je vous avais bien dit que c'était là le plus cruel danger en chair et en os qui ait menacé votre vie⁶⁵ ! »



Camille Moke, lithographie de Joseph Kriehuber (1839).
Coll. Richard Macnutt, BnF.

Mais, détail beaucoup plus important, Berlioz était sûrement très ému de la réception toujours chaleureuse de ses œuvres par ce journaliste anglais dont la voix, au milieu du siècle, résonnait largement en particulier grâce à son poste de critique musical au *Times*, journal de référence en Angleterre et, grâce à l'empire britannique toujours grandissant, dans le monde. C'est sans doute pour cela qu'en 1852, Berlioz dédie la publication de l'*Ouverture du Corsaire* « à [son] ami Davison ».

En guise de conclusion

Ses œuvres littéraires et musicales nous disent-elles quelque chose de plus concernant l'allocution des personnes chez Berlioz ? Dans *Le Premier Opéra*, la nouvelle qui ouvre *Les Soirées de l'orchestre*, parue d'abord dans la *Revue et gazette musicale* des 1^{er} et 8 octobre 1837 et reprise dans le

65. BnF, NLA-278 (29).

Voyage musical en Allemagne et en Italie, Berlioz, se basant sur sa lecture de la *Vita* de Cellini dans la traduction de Denis-Dominique Farjassee ainsi que sur sa connaissance bien que limitée de la musique de la renaissance italienne, imagine un échange de lettres entre le compositeur Alfonso della Viola et Benvenuto Cellini. Ce qui nous intéresse ici, dans cette histoire de vengeance et d'amour, est le fait que les deux artistes aux trois quarts inventés par Berlioz se tutoient comme le font de bons vieux amis. Nous retrouvons précisément la même chose dans la vingt-cinquième *Soirée*, où les compositeurs Xilef et Shetland imaginés par Berlioz se tutoient également. On comprend qu'entre artistes de ce genre, le tutoiement est tout à fait normal : il est bien entendu que les membres de l'orchestre de ces *Soirées* composées par Berlioz se tutoient entre eux tous.

Dans *Le Harpiste ambulant*, deuxième *Soirée de l'orchestre*, Berlioz invente une conversation entre Liszt et le célèbre ténor Giovanni Battista Rubini : encore une fois, les deux artistes se tutoient. Dans *Un début dans Le Freischütz*, quatrième *Soirée*, « Berlioz » lui-même, à la recherche d'un squelette pour la scène infernale de l'opéra, s'entretient avec un ancien ami de l'amphithéâtre médical : cet ami s'appelle Vidal (en réalité il s'agit d'Auguste-Théodore Vidal de Cassis, médecin de l'Opéra) – et donc « Berlioz » le tutoie. Dans la septième *Soirée*, où Berlioz explique à fond le mécanisme de la toute puissante claque, nous entendons une petite conversation amusante entre un grand chef de claque dénommé Sauton (personne réelle, associée d'un certain Porcher dès 1820, lorsque les deux partenaires établissent à Paris un service officiel de claqueurs) et un écrivain célèbre ici dénommé « D » qui pourrait être Alexandre Dumas :

À la fin d'un cordial déjeuner, où les cordiaux n'avaient point été ménagés, Sauton, rouge d'émotion, tortillant sa serviette, trouva enfin assez de courage pour dire sans trop balbutier à son amphitryon : « Mon cher D***, j'ai une prière à vous adresser... — Laquelle ? parlez ! — Permettez-moi de... vous tutoyer... tutoyons-nous ! — Volontiers. Sauton prête-moi mille écus. — Ah ! cher ami ! tu me ravis ! » Et, tirant son portefeuille : « Les voilà ! »

Dans sa traduction de ce passage amusant, Jacques Barzun, père des études berliozienennes modernes et maître hors pair des langues française et anglaise, offre une solution anglo-américaine afin de traduire la formule « Permettez-moi de... vous tutoyer... tutoyons-nous : « Could I call you by your first name ? and you by mine ⁶⁶ ? » Effectivement, tutoyer quelqu'un

66. Berlioz, *Evenings with the Orchestra*, éd. et trad. Jacques Barzun, Chicago, University of Chicago Press, 1999, p. 83.

et l'appeler par son prénom sont parfois équivalents. Mais pas toujours. À Maurice Schlesinger, par exemple, propriétaire de la *Revue et gazette musicale* et de la maison d'édition responsable de nombreuses publications de ses œuvres, Berlioz écrit « mon cher Maurice » mais n'ose jamais le tutoyer. Barzun aurait pu traduire : « Perhaps we may be permitted to thee-thou one another. » Mais il savait bien qu'aujourd'hui personne ne parle de cette manière !

Il était impossible, dans *Béatrice et Bénédict*, que les protagonistes principaux emploient le tutoiement amoureux, surtout étant donné l'inlassable dédain (bien qu'il soit ironique) qu'ils affichent l'un pour l'autre ! Ailleurs chez Berlioz, les amants – Cellini et Teresa dans *Benvenuto Cellini* ; Faust et Marguerite dans *La Damnation de Faust* – se tutoient. Mais dans *Les Troyens*, dans le grand duo d'amour de l'acte IV, Didon et Énée se vouvoient, ce qui symbolise peut-être quelque peu ce qui s'est passé, ou plutôt ce qui ne s'est pas passé, lorsque, pendant la *Chasse Royale et Orage* qui ouvre cet acte, les amants sont entrés dans la grotte. À l'acte V, en revanche, lorsqu'il se rend compte qu'il faut partir, Énée se tourne vers le palais de Didon et s'écrie :

À toi mon âme ! Adieu ! digne de ton pardon,
Je pars, noble Didon !
L'impatient destin m'appelle ;
Pour la mort des héros, je te suis infidèle.

Didon répond :

Errante sur tes pas,
Sous la foudre qui gronde,
J'ai voulu voir, je vois et ne crois pas...
Tu prépares ta fuite ?

Énée retrouve sa dignité et le vouvoiement de déférence :

En ma douleur profonde,
Chère Didon, épargnez-moi !

Mais Didon reste furieuse et se sert de sa dernière arme – le tutoiement de la haine :

Tu pars ? tu pars ?
Sans remords ! Quoi !
Dédaigneux du sceptre de Libye,
En m'arrachant le cœur tu cours en Italie !

Énée fait de son mieux :

Je pars, et je vous aime !

Didon l'excommunie :

Ne sois plus longtemps par mes cris arrêté,
Monstre de piété !
Va donc, va ! je maudis et tes dieux et toi-même !

Ici comme ailleurs, le passage du vouvoiement au tutoiement, tantôt subtil, tantôt puissant à l'extrême, comporte une signification parfois évidente, comme ici à la fin des *Troyens*, parfois mystérieuse, comme dans les cas de d'Ortigue et de Davison, et parfois – lorsque le passage ne se réalise pas, comme dans le cas de Ferrand – quasiment incompréhensible.

Le 17 novembre 1863, Louis Berlioz assiste à la représentation des *Troyens* au Théâtre-Lyrique et entend, dans l'entracte, une critique qui, pour les admirateurs du chef-d'œuvre de Berlioz, est aussi quasiment incompréhensible : « Nous ne pouvons pas permettre une pareille musique⁶⁷ ! » Ce même jour, le 17 novembre 1863, Victor Hugo offre un livre à Juliette Drouet, son amante (qui lui sert parallèlement d'« homme d'affaires ») : « Madame, permettez-moi de vous donner ce livre qui n'est pas de moi, et de vous tutoyer en vers⁶⁸. » Jolie expression. En fait le texte du livre en question, consacré aux gravures à l'eau-forte de Hauteville House, à Guernesey, est – mystère ultime – *en prose*. Ce qui m'amène à donner le dernier mot concernant la question de *tu* et *vous* et de la totalité des subtilités de la langue française au susmentionné Jacques Barzun, qui, *viva voce*, m'a tout expliqué : « Peter, le français n'est pas difficile. Il est impossible. »

Peter BLOOM

Northampton, Massachusetts, 14 juillet 2022
Vive la France !

67. CG VI, p. 523.

68. Louis Guimbaud, *Victor Hugo et Juliette Drouet d'après les lettres inédites de Juliette Drouet à Victor Hugo*, Paris, A. Blaizot, 1914, fac-similé de la dédicace, p. 455. Il s'agit du livre d'Alphonse Lecanu, *Chez Victor Hugo par un passant*, illustré par Maxime Lalanne, Paris, Cadart et Luquet, 1864.

Hector Berlioz et sa muse

Les morts ne parlent guère. Et c'est pour cela que les poètes, les romanciers, les cinéastes leur donnent si volontiers la parole. Ils satisfont ainsi la curiosité des vivants sans crainte d'être contredits, mais ils ne répètent le plus souvent que ce que l'on sait déjà. Or voici que nous vient des États-Unis le tapuscrit d'un drame en quatre actes : *Hector Berlioz et sa muse*, très sérieusement documenté, dont le personnage central est Harriet Smithson. Idole au premier acte, épouse au second, compagne de galère au troisième, spectre au dernier... Irène Willmay (qui l'a écrit en français, sa langue maternelle) a dû beaucoup inventer pour nourrir les dialogues avec autant d'intuition que d'à-propos¹. Car ses personnages vivent, leurs répliques portent, le rythme dramatique ne se relâche pas. Les scènes que nous avons choisies en témoigneront-elles assez pour susciter une production dramatique ? La pièce le mérite et, plus encore, la mémoire d'Harriet, la muse sacrifiée sur l'autel de l'art.

ACTE III

SCÈNE 7

Il fait nuit. HECTOR est endormi sur le divan, recroqueillé sous des couvertures. La lampe à huile brûle sur la table. HECTOR s'est isolé dans le petit salon pour composer Roméo et Juliette, sa Symphonie dramatique, inspirée de la tragédie de Shakespeare.

HECTOR se réveille. Il vient d'entendre une musique, en songe. Il bondit, court à la table, s'empare d'un papier à musique, et écrit debout.

HECTOR, debout, penché sur la table, écrit : Roméo, dans le jardin des Capulet...Aria des violoncelles. (*Il s'assoit.*) Accompagnement : Violons pizzicatos ...altos trémolos. Juliette apparaît...Cors...syncope des cors...Puis...cordes... toutes les cordes.

HECTOR semble transporté.

1. Voir, dans *Lélio* n° 45, p. 91-93, « *Roméo et Juliette* à Washington », compte rendu par Irène Willmay du concert-spectacle donné dans la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul en 2022.

HECTOR, murmurant : « Quelle lumière jaillit par cette fenêtre ? — C'est l'Orient, et Juliette est le soleil ! »

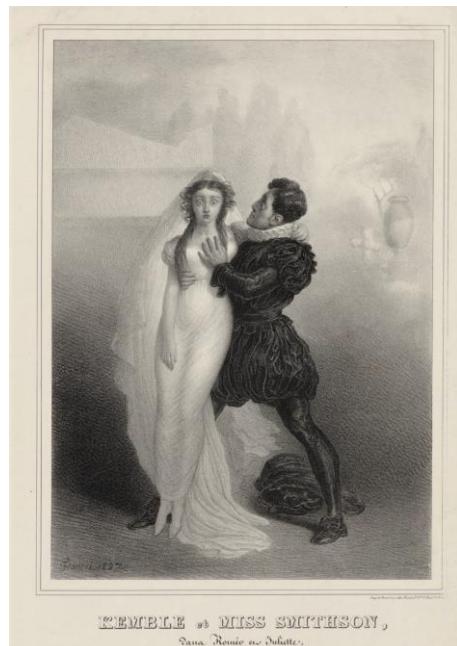
HARRIET, en robe de nuit s'approche d'HECTOR qui écrit. HARRIET debout, derrière lui, lui caresse les cheveux. HECTOR se retourne, lui sourit, et se remet à écrire. HARRIET continue à lui caresser les cheveux.

HECTOR, écrivant : Juliette sur son balcon... Flûtes, hautbois, clarinettes. Roméo s'approche du balcon... Violoncelles... Pizzicato...

HARRIET dépose un baiser sur la nuque de BERLIOZ.

HARRIET : Hector...

HECTOR s'arrête d'écrire et se lève. HARRIET et HECTOR sont en face l'un de l'autre. HARRIET se serre contre lui, et l'embrasse sur la bouche. Il se laisse faire puis se dégage doucement.



Estampe de Francis, 1827.

Source Gallica/BnF.

HARRIET : Tu dors mal ici.

HECTOR : Je dois être seul.

HARRIET, *lui caressant les tempes* : Ta lampe, elle brûle toute la nuit.

HECTOR : Henriette, au réveil, je dois écrire ma musique *sur le champ*. (*Il lui caresse la joue.*) Un genre tout nouveau ! Symphonie avec chœurs, le mariage du drame et de la symphonie ! Sans toi, cette musique n'existerait pas... ma muse, ma Juliette !

HARRIET, *secouant la tête* : Madame Berlioz, ta muse !

HECTOR, *lui caressant les cheveux* : Oui, ma muse ! (*Silence.*) Mes idées vont se perdre. Va dormir. Ton Hector doit penser.

HECTOR se rassoit et écrit. HARRIET ne s'en va pas. Elle reste debout, derrière lui. Il semble euphorique.

HECTOR, *écrivant, à haute voix* : Juliette se lamente : « Ô Roméo ! Roméo ! Pourquoi es-tu Roméo ? Renie ton père et abdique ton nom, ou, si tu ne le veux pas, jure de m'aimer, et je ne serai plus une Capulet ! » *Fa dièze mineur...puis La majeur.*

HARRIET embrasse HECTOR sur la nuque.

HARRIET : « *O Romeo! Wherefore art thou Romeo? Deny thy father and refuse thy name.* »

HECTOR, *assis, se retournant vers elle, le doigt sur la bouche* : Chut ! Je vais perdre mes idées !

HARRIET : Tu tremblais d'amour quand tu m'écoutais !

HECTOR se lève et embrasse HARRIET sur le front.

HECTOR : Je ne peux pas toujours trembler...

HARRIET *se jette dans ses bras.*

HARRIET : Hector ! Finis ton Roméo et partons en Amérique... nous reviendrons heureux ! (*De plus en plus animée*) Hier matin, j'ai rêvé, j'étais la nourrice de Juliette, et Juliette, elle avait avalé le philtre, elle était sur son lit, comme une morte. Je me suis réveillée et je hurlais : « *Alas, alas! Help, help! My lady's dead!* »

L'odeur du bois, l'odeur des rideaux ! La lumière sur moi, c'était merveilleux !

HECTOR : Cette radoteuse ! Le double de ton âge !

HARRIET : Cette nourrice, je l'aime... c'est merveilleux, je peux devenir vieille, et tu ne me reconnaîtras pas ! Mais Ophélia, Juliet, Desdemona, je suis deux fois leur âge ! Je ne peux pas cacher ça ! (*Elle rit.*) Et je serai aussi la mère de Hamlet, Lady Macbeth, la mère de Richard III, la mère de

Coriolanus ! (*Elle se frappe la poitrine*) Elles sont toutes ici ! On va nous aimer en Amérique ! Nous pouvons partir, tu as l'argent !

HECTOR : Paganini me l'a offert pour composer et payer mes concerts, mais voyager à trois en Amérique...Peut-être, l'Angleterre ?

HARRIET : Non, non, là-bas ils m'en veulent. J'ai préféré la France ! Hector, à New York, Philadelphia, Boston, les théâtres, ils vont ouvrir leurs bras ! Et les orchestres aussi !

HECTOR : La recette de Roméo en décidera. (*Il se dégage des bras de HARRIET.*)

HARRIET : La recette ? Ça sera très pauvre ! Roméo, ce n'est pas un opéra ! Tu ne veux plus partir !

HECTOR retourne à sa table et se remet à écrire. Il sourit. HARRIET est clouée sur place.

HECTOR : Réjouis-toi avec moi ! Enfin, je l'écris, cette Symphonie ! Elle est dans ma tête depuis le soir où je t'ai vue à l'Odéon.

HARRIET : Tu ne me vois plus ! Dors avec ta Juliette !

HARRIET sort. HECTOR se remet à écrire. Il sourit, semble transporté.

On entend l'ADAGIO de la Scène d'amour de Roméo et Juliette.

Une séquence vidéo silencieuse est projetée sur grand écran, au fond de la scène : HARRIET SMITHSON y apparaît, incarnant Juliette. Elle est magnifiée, surréelle.

Irène WILLMAY

La dernière rencontre entre Berlioz et Liszt

C'est la veille de la première exécution de la *Symphonie fantastique* que Berlioz et Liszt se rencontrèrent pour la première fois :

Ce fut la veille de ce jour que Liszt vint me voir. Nous ne nous connaissions pas encore. Je lui parlai du *Faust* de Goethe, qu'il m'avoua n'avoir pas lu, et pour lequel il se passionna autant que moi bientôt après. Nous éprouvions une vive sympathie l'un pour l'autre, et depuis lors notre liaison n'a fait que se resserrer et se consolider.

Il assista à ce concert où il se fit remarquer de tout l'auditoire par ses applaudissements et ses enthousiastes démonstrations¹.

C'est ainsi que naîtra une profonde amitié entre eux, fondée sur une estime réciproque. Peu après, ils se tutoieront, chose rare chez Berlioz. Liszt sera son témoin de mariage en 1833. Puis Berlioz consacre tout un article à Liszt en le désignant comme le pianiste de l'avenir et commente son exécution de la 29^e sonate de Beethoven, *Hammerklavier* :

Pas une note n'a été omise, pas une note n'a été ajoutée (je suivais des yeux la partition), pas une altération n'a été apportée au mouvement qui ne fût indiquée dans le texte, pas une inflexion, pas une idée qui a été affaiblie ou détournée de son vrai sens. [...] C'est l'idéal de l'exécution d'une œuvre réputée inexécutable. Liszt, en reproduisant ainsi une œuvre encore incomprise, a prouvé qu'il était le pianiste de l'avenir².

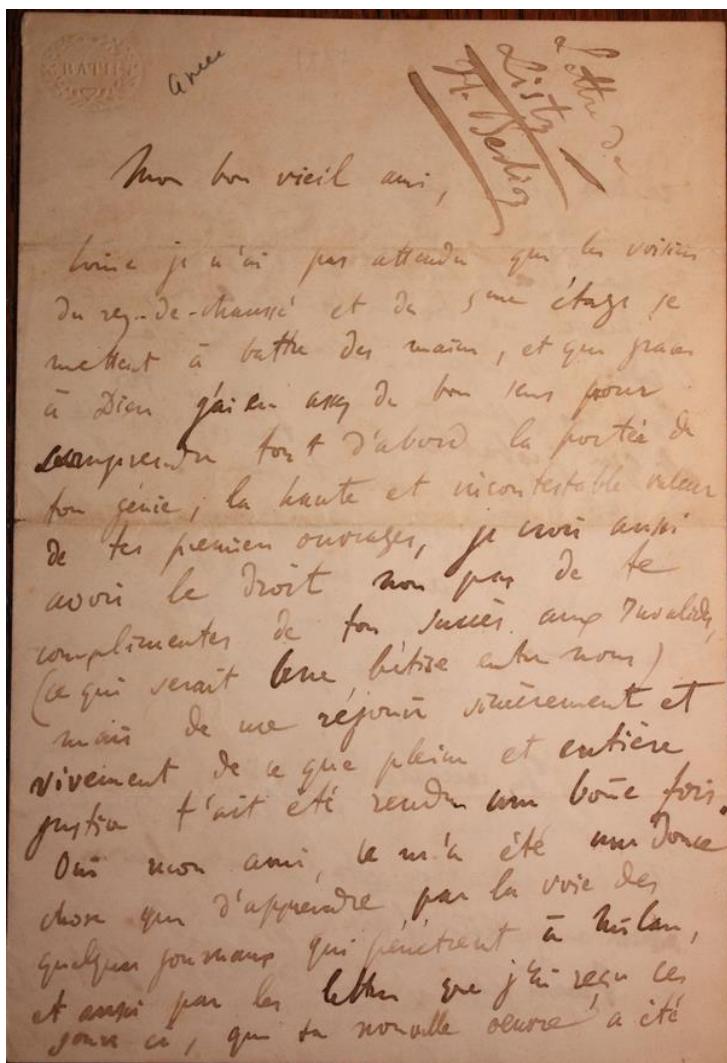
De son côté, Liszt reconnaît le génie de Berlioz, comme il lui écrit après la première exécution du *Requiem* aux Invalides :

Mon bon vieil ami,

[Comme] je n'ai pas attendu que les voisins du rez-de-chaussée et du 5^{me} étage se mettent à battre des mains, et que grâce à Dieu j'ai eu assez de bon sens pour comprendre tout d'abord la portée de ton génie, la haute et incontestable valeur de tes premiers ouvrages, je crois aussi avoir le droit non pas de te complimenter de ton succès aux Invalides, (ce qui serait une bêtise entre nous) mais de me réjouir sincèrement et vivement de ce que pleine et entière justice t'ait été rendue une bonne fois.

1. Berlioz. *Mémoires*, éd. Peter Bloom, Vrin, 2019, chap. XXXI, p. 295-296.

2. *Revue et gazette musicale de Paris*, 12 juin 1836.



La lettre de Liszt à Berlioz.
Bibliothèque nationale de France (BnF), NLA-401 (24).

Cette lettre de Liszt à Berlioz, malheureusement incomplète, n'a pas été brûlée par Berlioz en 1867. Il l'avait probablement envoyée à sa sœur Nancy pour sa collection d'autographes. Elle est restée dans la famille et c'est Catherine Reboul-Berlioz qui l'a léguée à la Bibliothèque nationale de France. Remise en avril 2011, elle a été cotée en février 2023.

Mais cette amitié commence à se détériorer à partir de 1856. Berlioz critique Liszt de s'être rapproché de Wagner. D'autre part, Berlioz, s'il reconnaît le génie pianistique de Liszt, ne le considère pas comme un compositeur pour l'orchestre. En outre, apparaissent entre eux des divergences musicales. En 1864, Berlioz écrit à son ami Auguste Morel :

Il y a après-demain grand festival à Carlsruhe. Liszt y est venu de Rome ; ils vont y faire de la musique à arracher les oreilles, c'est le conciliabule de la jeune Allemagne, présidé par Hans de Bülow.

Vous savez que ce bon Scudo est reconnu fou et enfermé. Il y a longtemps que sa folie était manifeste, comme l'est celle de Wagner, comme l'étaient celles de Schuman et de Jullien et de tant d'autres.

Quel malheur³ !

Et quelques mois plus tard, à Humbert Ferrand :

Liszt est venu passer huit jours à Paris, nous avons dîné ensemble deux fois, et toute conversation musicale ayant été prudemment écartée, nous avons passé quelques heures charmantes. Il est reparti pour Rome, où il joue de la *musique de l'avenir* devant le pape qui se demande ce que cela veut dire.⁴

L'exécution de la *Messe de Gran*

À l'occasion de la consécration de la basilique Saint-Adalbert, à Esztergom, capitale religieuse de la Hongrie, le cardinal Johann von Szitowski avait commandé à Liszt la composition d'une messe. Celui-ci, comme il l'écrivit à Antal Augusz le 2 juin 1855, avait « composé la messe en neuf semaines, plein d'enthousiasme et d'amour ». La première exécution de cette messe, dite « de Gran », eut lieu le 31 août 1856, en présence de l'empereur François-Joseph.

La nouveauté de son langage harmonique déconcerta le clergé et les auditeurs. La messe se compose de six morceaux : *Kyrie*, *Gloria*, *Credo*, *Sanctus*, *Benedictus* et *Agnus Dei*, le second et le troisième sont plus particulièrement développés. Le critique musical Albert Soubiès la commentera ainsi vingt ans plus tard, en 1886 :

3. Lettre de Berlioz à Auguste Morel du 21 août 1864. *CG VII*, p. 96. Berlioz écrit « Schumann » avec un seul « n ».

4. Lettre de Berlioz à Humbert Ferrand du 28 octobre 1864. *Ibid.*, p. 137.

Une remarque essentielle qu'il convient de faire est l'absence de tout solo proprement dit et le mélange continual du chœur à quatre parties et du quatuor des solistes, soit qu'ils s'opposent, soit qu'ils se superposent ; toutes les parties de la messe ont donc le caractère d'« ensembles ». On y chercherait en vain ces longs morceaux mélodiques à une ou plusieurs voix qui font le prix de telle œuvre religieuse de Gounod ou de Verdi ; de même on n'y trouverait pas ce style sévère, cette science impeccable qui soutient jusqu'au bout les oratorios de Bach ou les messes de Cherubini. Par exemple, une fugue se rencontre dans le *Gloria* : les quatre entrées sont régulièrement présentées par le chœur qui, à partir de ce moment, abandonne en quelque sorte le thème à l'orchestre, lequel reste alors seul chargé du développement, les parties vocales ne faisant plus que ponctuer l'harmonie et ne reprenant leur rôle initial qu'à la strette, procédé indépendant, sinon bizarre⁵.

Venant de Rome, Liszt était arrivé à Paris le 5 mars 1866 pour faire exécuter sa *Messe de Gran*. Il séjourne chez son gendre Émile Ollivier.

L'exécution a lieu le 15 mars à Saint-Eustache, là où Berlioz avait dirigé sa *Messe solennelle* et son *Te Deum*. L'église est pleine et la recette considérable : près de 50 000 francs. L'orchestre est dirigé par Louis Hurand, maître de chapelle de Saint-Eustache, le grand orgue tenu par Édouard Batiste⁶. Mais l'œuvre surprend d'autant plus qu'elle est mal exécutée, Hurand n'étant pas un bon chef d'orchestre.

Berlioz aurait quitté le concert avant la fin en disant que « c'est la négation de l'art ». Le lendemain, il écrit à son ami Humbert Ferrand, en reprenant ce féroce constat :

Hier on a donné à St Eustache la *Messe* de Liszt. Il y avait une foule immense. Mais, hélas ! Mais quelle négation de l'art⁷.

Liszt sera mis au courant de l'opinion défavorable de Berlioz. Opinion partagée par le public, tout comme par la critique :

Les mouvements des parties, même de celles qui sont le plus en dehors, ont dans la messe de Liszt cette forme indécise, étrange, qui laisse dans l'âme un sentiment de vague inquiétude, auquel vient s'ajouter la fatigue physique de modulations incessantes qui font oublier le ton principal⁸.

5. Albert Soubiès. *Revue d'art dramatique*. Avril 1886.

6. Avant l'exécution de la *Messe*, il avait improvisé à l'orgue sur la Marche de *Tannhäuser*, ce qui avait sans doute indisposé Berlioz.

7. Lettre de Berlioz à Humbert Ferrand. 16 mars 1866. BnF. NLA-275 (66).

8. *Revue et gazette musicale*. 18 mars 1866.

Dans *Le Ménestrel*, Auguste Gasperini, lui, commente ainsi :

Je ne m'étonne donc point que la plupart des assistants aient été choqués de certaines énormités que la messe de Liszt offre de temps à autre. [...] Je suis forcé d'avouer que la pensée de l'auteur a bien souvent échappé à mon attention soutenue, que j'ai souvent perdu la trace de cette pensée fondamentale à laquelle je me cramponnais de toutes mes forces. C'est de ma faute, sans doute, et d'ailleurs, je l'ai dit, l'exécution laissait fort à désirer⁹.

Quant à Joseph d'Ortigue, ami à la fois de Berlioz et de Liszt, il va en faire un compte rendu assez ambigu :

Si l'on veut que je dise mon opinion sur la messe de l'abbé Liszt, *transeat a me calix iste*¹⁰. Il faudrait pour cela pouvoir se placer au point de vue de l'auteur, ce qui ne peut avoir lieu que lorsqu'il y a entre le compositeur et le critique un fonds d'idées commun, certains principes admis de part et d'autre. Or la messe de l'abbé Liszt, dans son ensemble et ses détails, bouleverse à tel point les notions qu'une longue habitude a formées dans mon esprit sur la mélodie, l'harmonie, la modulation, le rythme, le dessin, la tenue, la manière de présenter, de traiter et développer un motif, la tonalité, l'accord de la musique et de la parole, etc., etc., que je ne puis qu'avouer mon défaut de perception, déclarer mon incompétence et me récuser. J'ai écouté religieusement la messe de l'abbé Liszt à la répétition générale et à l'exécution. Dieu sait ce que j'ai souffert et ce que je souffre encore de ne pouvoir admirer cette œuvre d'un grand artiste, d'un pianiste de génie, dont le talent m'a transporté plusieurs fois, et dont la personne me sera toujours chère. L'abbé Liszt a un grand nombre d'amis ; il sait fort bien qu'il n'est pas donné à tous de le suivre dans la voie nouvelle qu'il a ouverte à ses inspirations ; il doit donc s'attendre à ce que plusieurs lui disent : *Non possumus*¹¹ !

La rencontre

Peiné par son échec, Liszt va écrire à d'Ortigue pour essayer de justifier sa composition musicale en lui proposant d'organiser une réunion :

Oui, cher d'Ortigue, j'ai un service d'amitié à te demander, et j'espère que tu me le rendras cordialement. [...]

9. *Le Ménestrel*. 25 mars 1866.

10. « Laissez passer cette coupe loin de moi » (Luc 22-42).

11. « Nous ne pouvons pas », *Journal des débats*. 23 mars 1866.

Dès les premiers jours de mon arrivée ici, j'ai dit à Léon Kreutzer qu'il m'importait de ne pas laisser à mes anciens amis une opinion équivoque sur mon très sincère et sérieux bon vouloir en musique. Je m'en expliquerai catégoriquement, pièces en main et au besoin piano sous les doigts – avec lui, avant mon départ, et je te prierai, cher d'Ortigue, d'assister à cette sorte de conférence intime, à laquelle je voudrais convier aussi Berlioz et peut-être Damcke (si Léon veut bien se charger de l'inviter).

Ne craignez point que je m'affuble du rôle d'Oronte et vous soutienne « que mes vers sont fort bons ! » Mais, de votre côté, ne soyez pas plus misanthropes qu'il ne faut, et accordez-moi de communiquer loyalement avec vous, pour notre instruction réciproque¹².

Finalement, c'est Léon Kreutzer qui organise cette « conférence intime » à laquelle il convie Joseph d'Ortigue, Berlioz, Berthold Damcke et Liszt.

Joseph,

Veux-tu venir déjeuner à la maison lundi 16 avril à midi. Le repas sera chiche, côtelettes, pommes de terre, des huîtres et du vin blanc, accompagné de notre ami Liszt de Berlioz et de Damcke. Comme tu es chargé de la négociation, préviens toi-même l'auguste aréopage et (entre nous) tâche que Berlioz n'ait pas cette colique *facultative*¹³ qui le dispense de faire les choses qui ne lui plaisent pas ! Berlioz a été puissamment appuyé par Liszt dans bien des occasions. Toi, Liszt et moi nous avons été longtemps ses meilleurs soutiens. Apaise donc Cerbère, jette-lui dans la gueule un gâteau de miel¹⁴, et que j'aie au moins le bonheur d'être un trait d'union entre des amitiés prêtes à se dissoudre.

Du reste, tu sais fort bien que l'homme a assez d'esprit pour souffrir parfaitement la contradiction. Mais on ne peut refuser de l'entendre. Ce serait une grande preuve d'intolérance, on a bien écouté ou à peu près, Arius au concile de Nicée. Adieu et réponds-moi bien vite.

Ton dévoué de cœur.

L. Kreutzer¹⁵

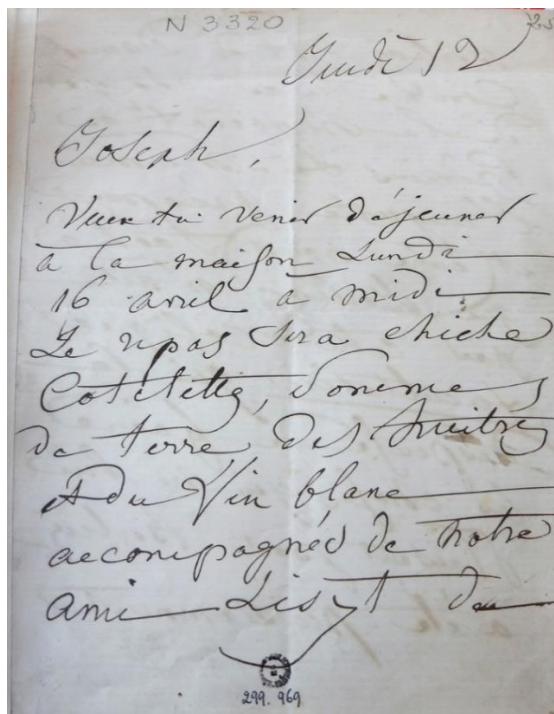
12. Lettre de Liszt à Joseph d'Ortigue. 9 avril 1866. *Franz Listz's Briefe*, (FLB), Bärenreiter, tome VIII, page 140.

13. « Facultatif » : qui accorde une faculté, un droit, un pouvoir (Littré, 1863).

14. Dans la mythologie grecque, Cerbère est le chien gardant l'entrée des Enfers qui empêchait ainsi ceux passant le Styx de pouvoir s'enfuir. Il terrorisait les morts eux-mêmes qui devaient l'apaiser en lui apportant le gâteau de miel qu'on avait placé dans leur tombe en même temps que l'obole pour Charon déposée dans la bouche.

15. Lettre de Léon Kreutzer à Joseph d'Ortigue. 12 avril 1866. Bibliothèque municipale de Grenoble, N 3320.

Berlioz a accepté l'invitation. Et ainsi, le 16 avril, quand il sort de chez lui, il part à gauche, arrive à la rue Mansart, dans laquelle Damcke habite au numéro 11, puis prend la rue Blanche et tourne à la rue de Douai, où il passe devant le numéro 50 où habitait Pauline Viardot pour arriver au 52, chez Léon Kreutzer.



La lettre de Léon Kreutzer à Joseph d'Ortigue.

Ainsi se retrouvent Liszt, Kreutzer, d'Ortigue, Damcke et Berlioz. Tentant de se justifier devant ses pairs, Liszt leur expose sa méthode de composition. Berlioz garde le silence.

Quatre jours après la réunion, le 20 avril, Berlioz va retrouver Liszt, ainsi que Gounod et Hiller, à un concert donné par Saint-Saëns dans les salons Pleyel. Puis ils iront dîner chez M^{me} de Blocqueville, 11 quai Voltaire. Ce sera leur dernière rencontre. Dès lors, ils ne s'échangeront plus de lettres. On sait comment se passa la réunion, car Liszt écrira :

Samedi 21 avril

Ma séance chez Léon Kreutzer, avec d'Ortigue, Damcke, et Berlioz a eu un bon résultat. Me voici parfaitement à l'aise avec deux de mes anciens amis, d'Ortigue et Léon, auxquels je tiens. J'espère qu'ils me resteront attachés, dans la mesure de l'honnête et du plausible. En moins d'une heure, avec la petite partition de la *Graner Messe* à 4 mains, je leur ai expliqué comment je procédais dans mes compositions. Je me suis particulièrement attaché à me justifier du reproche injuste qu'on me fait de bouleverser les notions d'harmonie, de rythme et de mélodie. Loin de bouleverser, je crois avoir développé et fécondé. Damcke est convenu qu'il n'y avait pas dans ma *Messe* une seule mesure répréhensible au point de vue des règles de l'harmonie. Il est professeur d'harmonie fort en réputation – mais, jusqu'ici, contraire à l'école nouvelle, Berlioz excepté. Eh bien ! Damcke assure se charger d'enseigner, à n'importe quel conservatoire, d'après les exemples que contient mon œuvre. Il n'a pas assisté à l'exécution de St Eustache, dont il ne lui était revenu que de fausses rumeurs. Quant à Berlioz, je l'ai traité avec tous les respectueux ménagements que je lui dois. Je me figure que cette heure de causerie amicale n'a pas diminué la bonne opinion qu'il peut avoir de mon petit savoir-faire musical. Nous avons naturellement parlé de vous – et sur ce sujet, nous nous entendrons toujours !

Le même soir, lundi, je l'ai retrouvé à dîner chez M^{me} de Blocqueville avec M^{me} Mnischek, Montégut, Léon Masson, et Laprade qui est bien de l'Académie française, s'il vous plaît, depuis nombre d'années. Berlioz s'est déridé vers la fin du dîner, à propos de Shakespeare. La conversation s'est maintenue sur un ton très agréablement intéressant et animé.¹⁶

On comprend que Liszt a sans doute convaincu Damcke mais certainement pas Berlioz ni d'Ortigue. Finalement, comme Arius au concile de Nicée, Liszt fut condamné.

Très affecté, Liszt quittera Paris le 15 mai pour Rome. D'Ortigue qui habitait au 53 bis rue Saint-Lazare, mourra, peu après, le 20 novembre 1866. De son côté, en 1867, Berlioz assistera le 31 mai à une soirée chez M^{me} Érard où Planté et Saint-Saëns y joueront des transcriptions pour deux pianos des poèmes symphoniques de Liszt. Celui-ci apprendra par Saint-Saëns le comportement de Berlioz :

À l'audition d'un de mes poèmes symphoniques, Berlioz dépassa le procédé désapprobatrice de Schumann. Celui-ci se contenta de reculer sa chaise ; Berlioz quitta doucement la salle Érard, vu que la musique de Liszt était le contraire de la musique. En cela, il avait de son côté la gent critique et la badoiserie régnante. Toutefois, ma profonde admiration pour le génie de Berlioz demeure intacte¹⁷.

16. Lettre de Liszt à la princesse Wittgenstein. 21 avril 1866. *FLB*, II, p. 113.

17. Lettre à la princesse Wittgenstein. 10 juillet 1882. *FLB*, VII, p. 349.

Bien plus tard

Liszt restera marqué par l'échec de sa *Messe* ainsi que par l'attitude de Berlioz qu'il considérera comme un reniement :

Ma profonde conviction pour le génie de Berlioz demeure intacte. [...] Quoique Berlioz m'ait tristement renié en 1866 à Paris, j'affirme constamment mon admiration pour son génie¹⁸.

Et il put découvrir dans le livre *Lettres intimes* qui venait d'être publié en 1882, ce qu'avait écrit Berlioz.

Dans une lettre de Berlioz à Ferrand, je viens de lire : « Grande foule à Saint-Eustache pour la *Messe de Gran*. Quelle négation de l'art. » Cette expérience de l'année 1866 à Paris ne m'a point rendu ingrat, ni changeant envers l'admirable Berlioz et son porte-plume d'Ortigue¹⁹.

Liszt fut encore meurtri mais comme d'habitude, il pardonna et continua jusqu'au bout à admirer le génie de Berlioz. Ainsi, à Weimar en 1884, Liszt dirigea lui-même sa *Messe de Gran* et le *Te Deum* de Berlioz.

Enfin, en 1886, dans la même église de Saint-Eustache, la *Messe de Gran* fut rejouée deux fois, les 25 mars et 2 avril, sous la direction d'Édouard Colonne. Liszt opéra de larges coupures car, comme il l'expliquera : « Je ne voudrais pas risquer à Paris une seconde exécution de mon œuvre, du genre de celle faite en 66²⁰. »

Ce fut un succès et Liszt écrira à la princesse :

À midi, 2^e exécution de la *Messe de Gran*, désormais réhabilitée, malgré l'opinion contraire de Berlioz en 66 et de son scribe d'Ortigue, bon catholique et mon ami de jeunesse²¹.

Pascal BEYLS

18. *Ibid.*

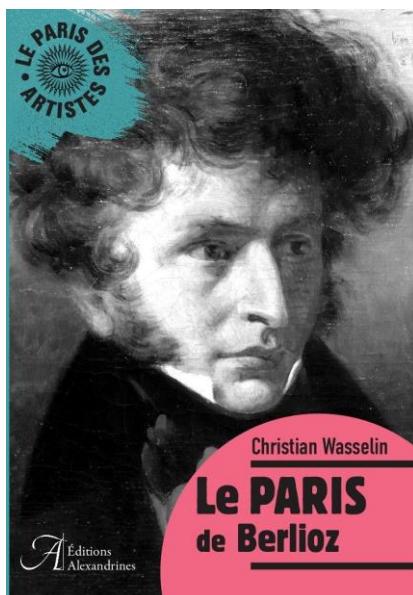
19. Lettre à la princesse Wittgenstein. 5 mars 1882. *FLB*, IV, p. 386.

20. Lettre à Félix Aubry. 22 février 1886. Catalogue Aristophil, 23 juin 2022.

21. Lettre à la princesse Wittgenstein. 2 avril 1886. *FLB*.

Sur les pas de Berlioz à Paris

Christian Wasselin, pilier de notre AnHB, émet un nouveau livre consacré à son compositeur de prédilection : *Le Paris de Berlioz*¹. Cet ouvrage, soutenu (financièrement) par l’AnHB, s’inscrit dans la collection éditoriale de poche « Le Paris des artistes » et chemine comme son intitulé l’indique sur les traces de Berlioz à Paris.



Un autre livre, édité par l’AnHB conjointement avec les éditions Zurfluh, évoquait le même sujet : *Berlioz à Paris*, paru en 1992 sous la plume de Jean-Pierre Maassakker. Mais il s’agissait dans ce cas d’une liste, illustrée et commentée. Alors que le livre de Christian Wasselin vagabonde en forme quasi romancée.

Christian, qui est lui-même parisien, est tout à son affaire, connaisseur qu’il est de la capitale autant que des parcours de notre artiste-

1. Christian Wasselin, *Le Paris de Berlioz*, éditions Alexandrines, coll. « Le Paris des artistes », 130 p., 10 €.

compositeur. Il est à noter que ce livre fait suite à un précédent, du même auteur, dans la même collection : *Le Paris de Nerval*. Berlioz et Nerval qui ont vécu à la même époque et se sont bien connus, ont-ils eu une vision différente de leur cité de résidence et d'élection ? Oui et non. Nerval est un Parisien de naissance, alors que Berlioz est un Parisien d'adoption. Berlioz est un cosmopolite qui n'a cessé d'arpenter l'Europe, quand Nerval reste dans sa ville, hormis deux expéditions en Orient (qu'il conte dans son *Voyage en Orient*). Les lieux parisiens aussi diffèrent : les salles et théâtres consacrés à la musique pour l'un, les théâtres parlés et la bohème littéraire pour l'autre. Quand bien même ils ont pu se retrouver dans les cafés parisiens que tous deux fréquentaient (Nerval était porté sur la boisson), tels que J.-K. Huysmans, autre contemporain et parisien, les narre dans *Les Habitués de café*.

« Est-ce qu'on vit ailleurs qu'à Paris », écrit Berlioz à la Princesse Sayn-Wittgenstein, compagne de Liszt. Et Christian Wasselin d'ajouter : « Berlioz, il n'y a pas selon moi musicien plus parisien que lui » (dans un entretien pour la revue *Scènes Magazine*), alors même qu'il avait connu davantage le succès hors de France et hors de Paris. Ce livre est ainsi une promenade, une promenade dans le Paris du XIX^e siècle, le Paris dit « romantique ». C'est aussi une manière d'évoquer la fièvre artistique (littéraire, picturale, musicale, etc.) qui s'est emparée de la ville à partir de 1830. Car Berlioz a été au cœur de ce mouvement particulièrement fécond. L'auteur évite toutefois une énumération qui aurait pu être fastidieuse, avec une plume alerte et une séduisante verve narratrice. Berlioz s'est multiplié, a occupé tellement de lieux, en tant qu'habitant et en tant qu'artiste !... Il est ainsi montré comment Berlioz a d'abord investi la salle du Conservatoire, puis essayé de se faire entendre à l'Opéra, comment il a organisé des concerts inédits dans les palais de l'industrie témoins de la révolution industrielle. Comment il a fait sienne la ville tout entière en faisant jouer la *Symphonie funèbre et triomphale* dans les rues de Paris. Comme l'écrit l'auteur : « Si Balzac a fait de Paris un texte, Berlioz en a fait un instrument de musique. »

Christian Wasselin, lui aussi un natif de province ayant élu Paris comme résidence, aime Paris autant qu'il aime notre compositeur. Son livre en témoigne, qui incite à connaître mieux Berlioz et par là à retrouver la nostalgie d'un Paris oublié et en partie disparu. Une tâche ardemment et joliment accomplie.

Louis Berlioz, un bon père de famille ?

Après Nancy, Pascal Beyls se penche sur un autre membre de la sainte famille : Louis, le père du héros¹.

Inlassablement, Pascal Beyls poursuit son travail exemplaire à la recherche de ceux qui ont compté dans la vie de Berlioz : après Louis (le fils), Estelle (le premier amour), Marie (la seconde épouse), Félix (l'oncle), Nancy (la sœur aînée), voici venir le tour de Louis Berlioz, le père du musicien.

Dans ses *Mémoires*, la place que Berlioz accorde à son père, si on la compare à celle qu'il réserve à sa mère, équivaut, *mutatis mutandis*, à la place consacrée à Harriet comparée à celle octroyée à Marie Recio. Des pages pleines d'élan et d'admiration d'un côté, quelques lignes vite expédiées de l'autre. Il est vrai que Louis, « le bon docteur » comme l'appelaient ses concitoyens de La Côte-Saint-André, fut, avec son fils aîné, plus et autre chose qu'un père ordinaire. Tout au moins pendant l'enfance et l'adolescence de celui-ci.

Pascal Beyls rappelle que la famille Berlioz est établie à La Côte ou dans les environs depuis plus de quatre cents ans : « Il est fait mention dans les archives du chapitre de Saint-Maurice de Vienne d'un capitaine de ce nom qui commandait les troupes dudit chapitre dans le XIX^e siècle ». Ce qui lui permet d'établir l'ascendance paternelle et l'ascendance maternelle du docteur Berlioz, sachant que les ancêtres de sa mère habitaient eux aussi à La Côte ou dans les environs.

On apprend au passage que le contrebandier Mandrin (qui fut roué à mort en 1755 à Valence, supplice dont on peut trouver l'écho, selon certains, dans la « Marche au supplice » de la *Symphonie fantastique*) eut maille à partir avec Joseph Berlioz, le grand-père de Louis, à propos d'un morceau de pré détaché à la faveur de la crue d'un ruisseau ! Et que la grand-mère de Louis, côté maternel, qui mourut brûlée vive à l'âge de

1. *Louis Berlioz, père de Berlioz* (454 p., 28 €), est publié à compte d'auteur, comme les précédents ouvrages de Pascal Beyls. On peut se les procurer chez lui au 209, chemin de Chantebout, 38330 Montbonnot Saint-Martin.

quatre-vingt-deux ans, eut trois frères ecclésiastiques dont deux traversèrent la Révolution de manière rocambolesque.

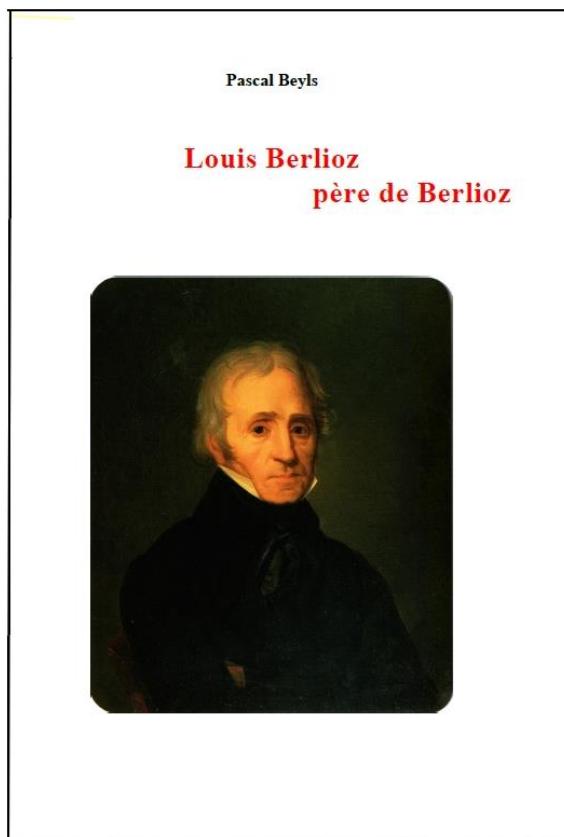
Un fils insoumis

Né en 1776, le futur docteur fut à sa manière un rebelle. Ses parents le destinaient à la magistrature, il choisit la médecine : « Jamais je n'ai pu surmonter la répugnance que me causaient les gloses et les commentaires sur les lois, l'importance que l'on accorde à la forme sur le fond, les innombrables détours de la chicane, et la rapacité de cette troupe de gens de lois qui entourent le palais de Thémis. » On croirait presque entendre le fils exprimant la même répugnance, cette fois envers l'anatomie.

Le *Livre de raison* du docteur contient aussi cette précision : « Pendant trois ans, j'essayai successivement les mathématiques et l'étude des lois, je m'adonnai au dessin et à la musique, je cultivai la littérature, et j'entrepris d'apprendre sans maître les langues anglaise et latine. » Celui qui, plus tard, n'acceptera jamais, au fond de lui-même, le choix fait par son fils, fut pourtant dans sa jeunesse un esprit libre, sinon un aventurier de la connaissance. Pascal Beyls donne la liste des livres que contenait sa bibliothèque. Outre de nombreux ouvrages de médecine (dont certains ont des titres curieux : *Nouvelle Méthode pour reconnaître les maladies de la poitrine par la percussion de cette cavité*, *Avis aux jeunes mariés ou de la nature et des causes de la gonorrhée bénigne et des fleurs blanches*, *Traité de la colique métallique*, *Pyrotechnie chirurgicale pratique ou l'art d'appliquer le feu en chirurgie*, *Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir*), on trouve en grand nombre des livres de littérature latine et d'histoire, les œuvres de Racine, de Molière, de Florian, les *Essais* de Montaigne, l'*Histoire de Gil Blas de Santillane* de Lesage, *Les Ruines* de Volney, *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau, *La Richesse des nations* (en français) d'Adam Smith, mais aussi, en anglais, *A Sentimental Journey* de Lawrence Sterne, *The Complaint or Night Thoughts on Life, Death, and Immortality* (c'est-à-dire *Les Nuits*) de Young, etc. Un esprit romanesque, le docteur Louis ? Oui mais, dans sa *Dissertation sur les phénomènes et les maladies que produit la première apparition des règles*, on trouve cette phrase étrange : « La nymphomanie, cette terrible maladie qui dégrade et avilit celle qui l'éprouve, est presque toujours produite par l'habitude des idées relatives à l'union des sexes, et entretenue par la lecture des romans. »

Un pater familias

Quoi qu'il en soit, le mariage de Louis avec Marie-Antoinette Marmion, célébré le 7 février 1803, fut un mariage d'amour. Pascal Beyls révèle que la cérémonie religieuse eut lieu à Grenoble et non pas à Meylan. Et corrige d'autres erreurs fréquentes, comme le fait de situer l'épisode de la malédiction dans le pavillon du Chuzeau alors que cet épisode eut lieu dans la maison familiale.



Les liens entre Hector et son père sont bien sûr décrits dans le détail. Pascal Beyls raconte la manière dont, incompréhensiblement, le père ne voulut jamais entendre une note de la musique écrite par son fils, même quand un concert fut organisé à Lyon en 1845, auquel Nancy et Adèle assistèrent ; il précise toutefois, chiffres à l'appui (ce livre, comme tous les

précédents, est une mine d'informations concrètes, produit d'une fréquentation minutieuse des archives), que le docteur ne lui a jamais réellement coupé les vivres. Et puis, n'oublions pas que c'est en signant une convention chez un notaire, que Louis Berlioz a permis à son fils de ne pas effectuer son service militaire, lequel aurait duré six ans ! C'est à cette décision, conséquemment, que nous devons de pouvoir aujourd'hui écouter la musique d'Hector Berlioz. Merci, docteur.

Dans son livre précédent, Pascal Beyls avait largement évoqué la mélancolie de Nancy, l'ennui qu'elle éprouvait à la Côte, le fait qu'on avait choisi pour elle son futur mari. Il revient brièvement ici sur ces épisodes et traite également des liens qui unissaient le docteur à ses autres enfants, notamment à Prosper, et bien sûr Adèle, qui connut un destin comparable, même si son mariage avec Marc Suat fut plus heureux que celui de sa sœur. Il faut lire le style avec lequel Adèle, alors âgée de quatorze ans, écrit au curé pour demander qu'on l'enlève de la pension où l'ont mise ses parents (p. 151-152) : quel tempérament, déjà, et quel dommage qu'Adèle n'ait rien pu faire de très personnel dans sa vie ! On a très envie de lire, dans les saisons à venir, un livre de Pascal Beyls sur Adèle.

Un chercheur

Louis Berlioz exerça la médecine de 1802 à 1830 environ, après quoi il se consacra plutôt à l'exploitation de ses terres et à ses recherches en matière d'agriculture. Il eut plusieurs confrères, à La Côte-Saint-André, que Pascal Beyls bien sûr nous présente : Quincieu, Cordier-Lacombe, Buisson, etc. Parmi les très nombreux documents que nous propose le livre, on trouve également la liste des instruments de médecine de Louis Berlioz, assez éclairante : outre les trousses, forceps et seringues, on y trouve une boîte d'amputation, un pharyngotôme en argent, et d'autres outils plus mystérieux encore tel celui ainsi désigné : « lichotome cache, tenelles et cathétère ».

L'acupuncture reste l'un des titres de gloire de Louis Berlioz. Pascal Beyls nous explique comment il se familiarisa avec cette discipline à partir des travaux de Wilhelm ten Rhijne et d'Engelbert Kaempfer, et reproduit le récit d'une expérience faite par le docteur sur « une jeune personne de vingt-quatre ans aussi intéressante par ses charmes extérieurs que par les agrément de son esprit et la bonté de son cœur » qui, chose étonnante, introduisit elle-même l'aiguille dans sa paroi abdominale ! Berlioz décrivait *Béatrice et Bénédict* comme « un caprice écrit avec la pointe

d'une aiguille » : faut-il entendre là un ultime et subliminal hommage à son père ?

Pascal Beyls évoque également l'intérêt que portait le docteur à l'hydrothérapie et à l'opium. Mais aussi son activité en tant que maire de La Côte-Saint-André, mandat qu'il remplit malgré lui, pendant moins de trois mois au cours de l'automne 1817 : le 20 septembre, ainsi, il prend un arrêté visant à l'« interdiction de satisfaire aux besoins naturels dans le cimetière », un autre, le 29 novembre, sur l'« obligation de ramonage des cheminées », sans oublier de nombreuses décisions concernant le prix du pain. Monarchiste, Louis Berlioz avait le sens du bien commun mais, visiblement, « la multitude de [ses] occupations » n'était guère compatible avec une activité politique, même locale.

Il serait vain d'aborder ici les nombreux aspects de la vie et de la personnalité de Louis Berlioz, que Pascal Beyls traite avec un luxe de détails stupéfiant (le long partage de sa succession, par exemple, ou les tribulations de la maison familiale qui, grâce à Céline Dumien, permit à l'Association des amis de Berlioz, en 1931, d'en devenir l'acquéreur puis de la transformer en musée). Le livre, également, foisonne de documents reproduits (photographies, portraits, articles, lettres, plans...), parmi lesquels on citera ce petit papier ayant servi de marque-page (décrit p. 77), trouvé dans un livre de médecine

On félicitera Louis Berlioz, malgré ses talents, de n'avoir pas réussi à guérir son fils de cette maladie qui s'appelle la musique. Et on se réjouira que Pascal Beyls nous propose aujourd'hui le portrait aussi riche que nuancé d'un personnage qui eut toujours à se battre contre ses propres préjugés.

Christian WASSELIN

Informations diverses

Association nationale Hector Berlioz

L'Assemblée générale de l'AnHB se tiendra le 24 août 2022 à 10h30 dans l'auditorium du musée Hector Berlioz.

Elle sera suivie d'un déjeuner amical organisé à la ferme du Chuzeau, dite « ferme Berlioz », à l'entrée de La Côte-Saint-André, dans laquelle se tient une exposition sur la famille Berlioz. Pendant le café, une séance de signatures aura lieu, avec Christian Wasselin pour *Le Paris de Berlioz* et Pascal Beyls pour *Louis Berlioz, père de Berlioz*.

Festival Berlioz 2023 : « Mythique ! »

Du 20 août au 3 septembre à La Côte-Saint-André (et environs)

Programme détaillé et billetterie sur <https://www.festivalberlioz.com/>



« Beaucoup d'Anglais pensent que la musique française est un mythe... », écrivait Berlioz que le maestro John Eliot Gardiner a respectueusement contredit : nul mieux que lui n'a célébré le génie de La Côte-Saint-André ! Et pour fêter ses 80 printemps, le fondateur du Monteverdi Choir et de l'Orchestre Révolutionnaire et Romantique nous offre *Les Troyens* en cadeau ! Qui donc imaginait entendre ce mythique chef-d'œuvre par Gardiner à La Côte-Saint-André alors que Berlioz lui-même n'a entendu que la moitié de son opéra à Paris ? Des mythes il sera question tout au long de cette édition. Mythes antiques et littéraires, inépuisables inspirations des musiciens, œuvres extraordinaires, artistes/héros dont le rayonnement fut si important qu'ils se sont confondus à l'histoire. Il est des noms qui convoquent des légendes à leur seule évocation ! Voyez plutôt : Beethoven, par l'Orchestre de chambre de Lausanne sous la direction de Renaud Capuçon. Un florilège de mythes préparés par le Jeune Orchestre Rameau emmené par Bruno Procopio. *Les Créatures de Prométhée suivies d'Harold en Italie* proposés par le Cercle de l'Harmonie de Jérémie Rhorer. Pauline Viardot, sœur de la Malibran (mythiques divas de l'époque romantique), célébrée par Marina Viotti et Christophe Rousset à la tête des Talens Lyriques. Et puis le Dauphiné mythique, à Beauvoir-en-Royans, surplombant la rivière Isère, sur un flanc du Vercors, dans les vestiges du Saint-Empire romain et germanique, avec les sulfureux *Carmina Burana* dont le codex original comportait aussi des textes en arpitan, langue oubliée de ce pays comme de celui du Chœur et de l'Orchestre du Teatro Regio Torino dirigés par Daniel Kawka... Ce sera la grande fête populaire du festival avec ses vieux métiers, ses chevaux, ses jeux de bois, ses pyrotechnies, ses repas gargantuesques et l'esprit des grandes foires où se retrouvent grands et petits ! Et encore des mythes, avec *La Damnation de Faust*, sous la direction du légendaire Charles Dutoit à la tête de l'Orchestre de la Suisse romande. Thème de Faust que nous déclinerons dans une belle exposition au Musée Hector-Berlioz. Car le festival se vit au Château mais aussi dans la maison du compositeur, aux Apprentis d'Auteuil, dans l'église romane, à la taverne, ainsi que sous la Halle où rivalisent d'ardeur harmonies et fanfares (nous n'aurons pas la place de citer tous les lieux et toute la programmation ici) ! Ensuite *Hercule, dernier acte*, œuvre de Zad Moultaka donnée en création mondiale, clin d'œil contemporain au projet herculéen d'Hector dont on dit qu'il fut le Sisyphe de la musique ! Et le géant Victor, mis en mélodies par sa fille, Adèle, mythique depuis François Truffaut, le temps d'une intégrale de ses mélodies orchestrées pour Jean-François Verdier et l'Orchestre Victor Hugo. Mais aussi la *Symphonie fantastique*, par Josep Pons et le mythique Capitole de Toulouse, suivi d'un *Lélio* incarné par Lambert Wilson. Mythes encore avec les *Mélodies irlandaises* de Berlioz interprétées par l'Ulster

Orchestra emmené par la jeune cheffe Fiona Monbet. Puis Beethoven et Berlioz de nouveau, par le Paris Mozart Orchestra de l'héroïque Claire Gibault, avec des *Nuits d'été* par Véronique Gens sublimées. Et des mythes toujours, avec un programme magnifique arrivant d'une terre mythique, celle de l'Orchestre philharmonique d'Israël, dirigé par Lahav Shani (après Toscanini, Leonard Bernstein et Zubin Mehta !) Enfin, lorsque le mythe (de Platon) devient réalité, nous connaîtrons l'Apothéose de la *Symphonie funèbre et triomphale* de Berlioz et chanterons *La Marseillaise* avec la Garde républicaine et le Chœur de l'Armée française... Mythique, on vous dit !

Bruno MESSINA
Directeur du Festival Berlioz

**Colloque « L'épopée au temps de Berlioz »
À l'auditorium du musée Hector-Berlioz, les 22 et 23 août 2023**

Organisateurs :

Festival Berlioz
Cécile Reynaud (École Pratique des Hautes Études, PSL)
Gisèle Séginger (université Gustave Eiffel)

Programme :

Bruno Messina (directeur du Festival Berlioz)
Introduction à la thématique du Festival. Mythes et épopée.
Peter Bloom (université Smith College, Massachusetts, USA)
« Berlioz et l'épopée shakespearienne »
Jean-Marie Roulin
« La bande-son des *Martyrs* de Chateaubriand : du chant homérique au bardit des Francs »
Stella Rollet (université Saint-Quentin-en-Yvelines)
« L'épopée des *Martyrs* : Chateaubriand, Donizetti et Scribe »
Gisèle Séginger (université Gustave Eiffel)
« Flaubert et l'épopée antique »
Céline Carenco (université de Lorraine)
« La Révolution grecque et *Les Troyens* »
Dominique Catteau
« Virgile et *Les Troyens* »

Cécile Reynaud (École pratique des Hautes Études)

« Berlioz et l'épopée napoléonienne »

Marie-Cécile Leblanc (université Paris 3)

« Les épopées nationales à l'Opéra »

Jean-Marc Hovasse, CNRS

« (Re) naissance de l'épopée chez Victor Hugo »

Lucas Berton (ENS Lyon)

« *Prométhée* de Liszt et Herder »

Sophie Guermès (université de Bretagne occidentale)

« L'épopée selon Edgar Quinet : théorie et pratiques »

Éric Bordas (ENS Lyon)

« L'épopée dans le récit autobiographique berliozien, la correspondance et les feuillets »

Delphine Foch (École pratique des Hautes Études)

« *L'Épopée* de Caran d'Ache »

Exposition « Enfer et damnation ! Mythes et légendes de Faust » Au musée Hector-Berlioz du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

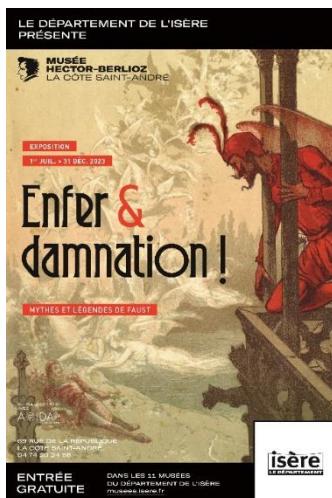
En 1828, Berlioz découvre le *Faust* de Goethe traduit par Gérard de Nerval qui vient de paraître.

Le poète allemand s'inspire d'une ancestrale légende germanique relatant l'histoire d'un astrologue et alchimiste du XVI^e siècle pactisant avec Méphistophélès. D'autres écrivains en proposent également une traduction, tel Albert Stapfer qui en publie une version illustrée par Eugène Delacroix la même année.

Subjugué par cette tragédie Berlioz orchestre en 1829 ses *Huit scènes de Faust* dont les exécutions sont confidentielles.

Quelques années plus tard, demeurant fasciné par ce mythe, il compose sa « légende dramatique » *La Damnation de Faust* dans laquelle il intègre naturellement les scènes composées près de vingt ans plus tôt. Les premières exécutions, données à l'Opéra-Comique à Paris en 1846, se soldent par un échec, l'œuvre ne sera alors plus jouée que sous forme d'extraits. En revanche, elle remporte un succès triomphal sur les scènes européennes, de l'Allemagne à la Russie.

Près de dix ans après la disparition de Berlioz, en 1869, *La Damnation de Faust* connaît une véritable renaissance sur la scène parisienne grâce aux chefs d'orchestre Jules Pasdeloup au Cirque d'Hiver et Édouard Colonne au théâtre du Châtelet. Avec Colonne qui en dirige près de cent-cinquante représentations, l'œuvre devient la plus célèbre du répertoire berliozien.



Puis, en 1893, le directeur de l'opéra de Monte-Carlo, Raoul Gunsbourg en propose pour la première fois une mise en scène. Cette proposition artistique met en émoi les admirateurs de Berlioz, ouvrant ainsi la controverse entre les tenants d'une version de concert et ceux préférant une version opératoire.

Désormais les metteurs en scène, redoublent d'inventivité pour offrir aux spectateurs des interprétations originales, spectaculaires, marquantes ou déroutantes de cette œuvre mythique.

C'est un retour sur cette œuvre emblématique, que la nouvelle exposition temporaire du Musée Hector-Berlioz propose du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023. Cette exposition sera l'un des temps forts de l'été, où comme chaque année, se déroule à La Côte-Saint-André, le Festival Berlioz à la fin du mois d'août et dont les programmations sont étroitement liées.

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 30 août 2022

Présents : Gérard Condé, Patrick Barruel-Brussin, Gunther Braam Anne Bongrain, Josiane Boulard, Michèle Corréard, Guy Duhamel, Michel Fayet, Marise Gadroy-Cazé, Anne Ibos-Augé, Daniel Lalevée, Danielle Lalevée, Louis-Paul Lepaumier, Patrick Morel, Claude Mouchet, Marc Portehaut, Pierre Quiblier, Christian Sartorius, Pierre-René Serna, Fabien Thomas, Antoine Troncy, Christian Wasselin.

Pouvoirs : Danièle Bajoue, Steve Braem, Anne-Catherine Carega, Hervé Casse, Jean Cassel, Brigitte du Castel, Jacques Castaing, Lucien Chamard-Bois, Bruno Chatard, Pierre Chenavas, Alain Duriau, Patrick Favre-Tissot-Bonvoisin, Jean-Marie Ferrier, Valérie Fléchet, Bruno Fraitag, Brigitte François-Sappey, Marie-Claude Garden, Dominique Hausfater, Serge Joly, Gérard Kurst, Frédérique Laudinet, Sabine Le Hir, Bernard Martineau, Catherine Massip, Roger Milly, Jean Mongrédiens, Jacques Muller, Michèle Noailly, Christophe Nuss, Patrick Oberson, Claude Oger, Marie-Thérèse Poirier, Patrick Reviron, Alain Rousselon, Christiane Rousselon, Marie-Hélène Saghaï, Philippe Tarel, Gilberte Théodore, Robert Tissot.

* * *

Ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la dernière Assemblée générale.
 2. Rapport moral.
 3. Rapport financier.
 4. Publications.
 5. Divers.

* * *

Accueil des adhérents par le président, Gérard Condé, à 14h30, dans l'auditorium du musée Hector-Berlioz de La Côte-Saint-André.

Validation du procès-verbal de l'AG du 24 août 2021

Le procès-verbal validé à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport moral

Rappel des événements qui ont eu lieu depuis la dernière AG, du 24 août 2021 :

- octobre 2021 : envoi du *Billet Berlioz* n° 2. Cette nouvelle publication contribue à entretenir un lien entre les adhérents qui ainsi reçoivent quatre publications par an : le *Bulletin de liaison*, et le *Lélio* annuels, et le *Billet Berlioz* semestriel. Le *Billet Berlioz* est à mettre en ligne sur le site de l'AnHB.
- 12 décembre 2021 : dépôt de fleurs sur la tombe de Berlioz.
- fin décembre : envoi par voie postale du *Lélio* n° 44.
- février 2022 : envoi par voie électronique du *Billet Berlioz* n° 3.
- 8 mars 2022 : dépôt de fleurs sur la tombe de Berlioz.
- mai 2022 : retraite définitive de Michèle Corréard de son rôle de trésorière-adjointe de l'association après 43 ans de bons et loyaux services. Déjeuner le 31 pour la fêter. Alain Rousselon reprend la main. Patrick Barruel-Brussin aidera, ce qu'il fait depuis quelques années.
- mai 2022 : départ d'Alain Reynaud, qui assurait la mise à jour du site, et livrait pour chaque bulletin une bibliographie. Mise en place d'une réunion sur la révision du site pour recenser les rubriques actuelles et en discuter l'utilité.
- mai 2022 : legs Hugel. L'AnHB est légataire de plusieurs centaines des disques vinyles. Voir en annexe la lettre du notaire. Le legs a été accepté par le CA du 25 juin dernier. Un lieu est trouvé à Paris pour les stocker, puis les répertorier. Selon le contenu, dons ou ventes.
- juillet : envoi du *Bulletin de liaison* n° 56.
- disparitions :
 - Hervé Robert. Anne Bongrain a représenté l'AnHB à ses obsèques où le « O salutaris » de la *Messe solennelle* de Berlioz a été entendu pendant la communion.
 - Jean Gueirard, commissaire aux comptes.
 - Bernard Leblanc.
 - Michelle Carrier.

Rapport financier

Présentation du tableau des comptes de l'année 2021. Grâce à la subvention du département et de la réduction à deux publications par an (et deux *Billets Berlioz* envoyés électroniquement), le résultat est satisfaisant : déficit de 400 €.

Le trésorier, Alain Rousselon, étant absent, c'est Michèle Corréard qui présente les comptes, tout en annonçant son départ de trésorière-adjointe, après 42 ans de bénévolat à l'AnHB.

Recettes : 8 280 € (cotisations = 5 976 € ; dons = 270 € ; subvention = 2 000 € ; intérêts du compte d'épargne = 34€).

Dépenses : 8 752 € (publications = 3 258 € ; frais d'affranchissement = 1 813 € ; assurance : 369 € ; hébergement du site : 69 € ; entretien des tombes = 737 € ; achat des lettres de Joseph Charbonnel = 535 € ; frais de fonctionnement = 1 971 €).

25 000 € de réserve.

Les 35 lettres de Joseph Charbonnel à Antoine Bourdat-Parménie concernent la création du musée Berlioz en 1935. Les lettres seront remises au musée officiellement l'année prochaine.

Gérard Condé se demande s'il ne faut pas augmenter les cotisations : 45 € ? 50 € ? À inscrire à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Pour 2022, il a été voté une aide de 1 000 € pour le *Paris de Berlioz* de Christian W. ; en contrepartie, le logo de l'AnHB apparaîtra sur la couverture et 15 exemplaires seront offerts par l'éditeur.

Le budget 2021 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Publications

Correspondance en ligne

Le remarquable travail de Sabine Le Hir a un peu ralenti cette année, à cause d'un deuil familial. Elle continue à indexer et annoter les lettres, pour l'instant de 1803 à 1830. Gérard Condé l'a rencontrée et a été séduit par la qualité de la personne et de la conversation.

Elle re-saisit toutes lettres d'après les originaux.

Elle est venue la semaine dernière passer plusieurs jours au musée, où elle a pu consulter un certain nombre de documents dont les manuscrits des lettres de Berlioz et de la famille Berlioz conservés au musée ainsi que les dix dossiers de l'AnHB constitués par Thérèse Husson. Elle va revenir en octobre ou novembre.

Calendrier Berlioz

Dominique Hausfater a commencé la révision du *Calendrier* l'année dernière. Ne pouvant être présente, elle a envoyé un texte que Gérard Condé lit : voir le texte en annexe.

Berlioz et Fantin-Latour

Ce projet de Michèle Barbe, professeur émérite de la Sorbonne, sur trois œuvres de Berlioz interprétées par Fantin-Latour, est achevé. À l'occasion du dépôt de fleurs sur la tombe de Berlioz en mars dernier, rencontre avec Michèle Barbe. Travail sérieux. Où le publier ? Il est difficile d'envisager la publication dans la collection des *Cahiers Berlioz*, coûteux et qui se vendent peu.

L'AnHB est prête à apporter une aide financière en 2023.

Aide du musée ? sous forme de pré-achat (pour rappel, Michèle Barbe avait participé au catalogue de 2011 de l'exposition consacrée à « Fantin-Latour interprète de Berlioz »).

Gunther Braam : projet sur les œuvres de Berlioz jouées de son vivant

Gunther Braam a déjà reçu de Hugh McDonald tout le matériel sur les programmes des concerts dirigés par Berlioz ou dans lesquels Berlioz était joué de son vivant.

Aide financière à envisager en 2026 ou 2027 pour ce futur ouvrage.

Bulletin et Lélio

Question, récurrente, de la version papier *versus* la version numérique ; une large majorité d'adhérents souhaite conserver la version papier.

Autre point : le juste équilibre à trouver dans les publications pour satisfaire « savants » et « amateurs ». Publications trop élitistes ? Certains pensent que les publications doivent être savantes, pour que l'on apprenne quelque chose. D'autres que le panachage est possible. D'ailleurs, pour les derniers numéros, il y avait des articles très variés et très lisibles.

Troisième point : le lien entre les adhérents, est à multiplier. Outre l'envoi des deux bulletins annuels et du *Billet Berlioz* semestriel, il faut organiser des événements, des rencontres, des sorties au concert...

Divers

- Devenir de la calèche en dépôt à la Fondation des Apprentis d'Auteuil.
Calèche qui a appartenu au notaire Perrot, peut-être arrivée à l'AnHB du temps de Henriette Boschot, puis déposée aux Apprentis d'Auteuil (apprentis ébénistes) pour rénovation du temps de Lucien Chamard-Bois. A été retrouvée par hasard récemment, partiellement brûlée. Il faut retrouver des documents sur ce « don » à l'AnHB, puis faire un contrat pour bien baliser ce que fait la Fondation. Les apprentis seront « gratuits », mais les matières premières coûteuses, car de qualité.
- Rappel : « causerie » de Christian Wasselin avec Antoine Troncy sur les 900 disques de la *Symphonie fantastique* acquis cet hiver.
- Proposition d'organiser à l'automne un déjeuner ou dîner, à Paris, pour remercier Alain Reynaud de tout ce qu'il a fait. Claude Mouchet, qui a partagé avec lui la mise à jour du site depuis dix ans, souligne le travail remarquable effectué.
- Projet de voyage de quelques jours dans les Vosges (où le troisième acte des *Troyens* a été conçu). Nancy (buste de Berlioz), Plombières (cf. séjour de Berlioz). La meilleure période serait le mois d'août, pendant la saison du Théâtre du Peuple à Bussang (théâtre dont la scène s'ouvre sur la nature), tout près de Plombières.
- Projet de visite du Paris de Berlioz, aussitôt la parution de l'ouvrage de Christian Wasselin.
- Prochaine AG : à La Côte-Saint-André. Penser à contacter *Le Dauphiné libéré* pour un article sur l'AnHB.
- Fédération des associations dix-neuvièmistes : adhérer à cette fédération...

L'ordre du jour étant épuisé, Gérard Condé clôture la séance et remercie tous les membres pour leur participation à ces riches discussions.

Annexe 1 : Le legs Hugel



N O T A I R E S A S S O C I É S

NOTAIRES ASSOCIÉS

Denis WATIN-AUGOUARD

Hubert MEUNIE

Yann MICHOT

Xavier GROSJEAN

Olivier JOURDE

Philippe de CORAL

ASSOCIATION NATIONAL HECTOR BERLIOZ

69 rue de la République

38260 LA COTE-SAINT-ANDRE

Paris, le 30 mars 2022

Aliénor de GUERRE-BENELLI
Pauline MONTAMBault-GALLEN
Axelle LYAUTET - de BEAUREPAIRE
Valentine de DREUX-BRÉZÉ
Hubert WATIN-AUGOUARD

Dossier suivi par
Olivier JOURDE
0142711791
olivier.jourde@wam.notaires.fr
SUCCESSION HUGEL YVES

EXPERT PRES LA COUR D'APPEL
DE PARIS
Marianne BEDAUX

Succession de :
Monsieur Yves Jean Marie HUGEL, en son vivant Retraité, demeurant à PARIS (75020) 5 place de l'Indre.
Né à BAYONNE (64100), le 1er février 1935.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
Décédé à PARIS (75020) (FRANCE), le 3 août 2019.

Madame, Monsieur,

Je vous informe avoir été mandaté à l'effet de procéder au règlement de la succession de Monsieur Yves HUGEL, décédé le 3 aout 2019.

Aux termes de son testament holographique, Monsieur Yves HUGEL a institué « L'ASSOCIATION NATIONALE HECTOR BERLIOZ » légataire particulier de ce qui suit littéralement rapporté :

« tous les disques, bandes magnétiques et livres sur la musique et la danse, ainsi que les programmes et affiches de concert ».

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer votre position quant à l'acceptation de ce legs.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Maître Olivier JOURDE

Annexe 2 : *Calendrier Berlioz*, texte de Dominique Hausfater

« Publié en 2000 par l’AnHB et le Musée Hector Berlioz (*Cahiers Berlioz* n° 4), sous la direction de Pierre Citron avec la collaboration d’Alain Reynaud, le *Calendrier Berlioz* s’appuyait principalement sur les *Mémoires*, la *Correspondance générale* et le catalogue thématique de D. Kern Holoman, complétés par quelques monographies.

Depuis, de nombreuses ressources, souvent publiées à l’occasion du bicentenaire de 2003 et, tout récemment, du 150^e anniversaire de la mort du compositeur, permettent d’étoffer ou, éventuellement, de corriger ce travail considérable. De surcroît, quelques chantiers fondamentaux sont désormais achevés, et plus particulièrement la *Critique musicale* dont seuls deux volumes étaient parus à l’époque. Enfin, le développement du numérique rend désormais aisément accessibles à distance des documents autrefois dispersés (en particulier, les fichiers d’état-civil, fondamentaux pour la généalogie).

M’appuyant sur la version déjà corrigée par Pierre-René Serna et Pascal Beyls, entre autres, j’effectue un travail systématique à plusieurs niveaux :

- Pointage et correction des erreurs (principalement typographiques) générées par la conversion du fichier d’origine.
- Recherche de cohérence entre les informations données :
 - Généalogie à compléter
 - Enrichissement des programmes de concerts (œuvres et interprètes) : dans la mesure où ils étaient parfois complets, ils doivent, si possible, l’être partout. Par exemple, l’altiste solo étant souvent mentionné pour *Harold en Italie*, je tente de le restituer là où il manque.
- Enrichissement du fichier d’origine avec un choix de nouvelles sources. J’ai décidé de partir de la récente édition des *Mémoires* par Peter Bloom qui, outre le fait qu’elle est par définition chronologique comme le *Calendrier*, est remarquablement documentée grâce à une abondante bibliographie à jour. Cette méthode s’est révélée très fructueuse à la lecture des nombreuses rectifications proposées (je pense, par exemple, à la chronologie et au détail des premiers voyages à l’étranger). Cette source est complétée, pour les œuvres et leur programmation, par la consultation de la version en ligne du catalogue thématique du compositeur par D. Kern Holoman, révisé en 2018, et, pour les

nombreux concerts auxquels Berlioz a assisté, par la remarquable édition de la *Critique musicale*, désormais complète.

Les modifications que je propose sont systématiquement soumises à un *Comité éditorial* composé de Gérard Condé, Anne Bongrain, Pascal Beyls, Pierre-René Serna et, désormais, Josiane Boulard, chacun faisant parfois l'objet de sollicitations plus spécifiques lorsqu'il y a incohérence entre différentes sources. Ce « harcèlement » devrait s'intensifier dans les prochains mois, avec la succession des tournées de concerts à l'étranger, considérablement enrichie (j'en suis à 1843 environ).

Nous ne visons pas l'exhaustivité et la nouvelle version du *Calendrier* ne dispensera pas, bien évidemment, du recours à la riche bibliographie berliozienne. Mais sa version en ligne et de surcroît indexée se révèlera, je l'espère, d'une aide précieuse pour les chercheurs en quête d'une information ponctuelle.

Navrée de ne pouvoir le faire de vive voix, je remercie tous les collaborateurs au projet et, plus particulièrement, Gérard Condé et Anne Bongrain pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me confiant la coordination de ce chantier. »

* * *

Devinette

Quel est le lien entre cet article, paru dans le *Chicago Daily Tribune* du 24 février 1930, et Berlioz ?



Death Takes Dumien, Who Picked Winners For Ring And Stage, Gave Great Banquets

Jules Dumien, king of the Paris sporting world, is dead.

The news has awakened myriad memories, anecdotes of this singular figure whom, despite his brusqueness and his gambler's coolness, all Paris loved. The servants at the Dumien hall in Montmartre will miss his rough kindness, and the colorful group of Parisian personalities who used to gather at his great dinners will feel acutely the absence of his rugged hospitality. And particularly will these erstwhile guests remember the inevitable climax of the feast, the moment when Dumien would arise from the table, and insist that everyone else do the same, for, he repeated on each occasion, one never falls ill of under-eating but he often dies of eating too much.

Theatrical devotees knew Dumien as the builder and extremely efficient director of the Folies-Bergère, of the Olympia, and most of the music halls in the city. The man they did not know was the Dumien who had a wizard's eye for picking winners on the stage as well as on the race track.

This uncanny faculty for making happy choices, coupled with a marvelous retention of facts and figures, showed to best advantage probably in Dumien's activities at the Bourse. Every day his orders, ranging from 400,000 to 500,000 francs, were nonchalantly given without a note or reference to former ventures. He kept everything on tab in his head.

Dumien's confreres will never tire of repeating how he used to estimate with unerring accuracy the box office value of an act before it was ever put on the stage, how he used to have the answer to the most complicated arithmetical puzzle while the others were groping for a pencil. His mind was a marvel of self-taught competence.

In leaving 50 million francs to charities, much of it for the care of foundlings, someone has slyly suggested that Dumien had not forgotten his youth in making his bequests. Be that as it may, his passing marks the end of a vigorous, picturesque and rugged career which will be remembered as long as stories are told around the racing paddocks.

Réponse

Ce monsieur, qui a eu les honneurs des journaux à sa mort en 1930, était Jules Dumien.

Né en 1864 dans un milieu plutôt modeste, il avait gagné une fortune considérable avec les paris hippiques. Il mourut sans enfant en février 1930 et c'est sa sœur Célina qui hérita de sa fortune.

Née à Lyon en 1866, elle avait épousé un employé de commerce, Jean Meganck, dont elle eut un fils, Léon. Elle perdit son mari en 1911 puis son fils en 1920. Elle habitait Paris et d'un coup elle devint subitement riche. Il se trouvait qu'elle était passionnée de musique. Or, un jour, elle lut dans le journal *Comœdia* du 27 juin 1931 que l'on venait de fonder la société « Les Amis de Berlioz » (ancêtre de notre AnHB) et que celle-ci organisait pour le 5 juillet une représentation de *La Damnation de Faust* et que l'on parlait de développer un musée dans la maison natale de Berlioz. Et c'est ainsi que Madame Dumien fit un don de 300 000 francs pour l'achat de la maison et que l'association devint propriétaire et commença à la transformer en musée. Mais le 3 juillet 1934, elle décéda dans un accident de voiture à Étampes, n'ayant pas effectué le dernier versement et c'est Joseph Charbonnel, le petit-fils de l'ami d'enfance de Berlioz, qui donna le complément. C'est ainsi que le musée put être inauguré le 7 juillet 1935.

Pascal BEYLS

ASSOCIATION NATIONALE HECTOR BERLIOZ

L'Association nationale Hector Berlioz a pour but de contribuer à la diffusion des connaissances relatives à Berlioz, son œuvre musical et littéraire, son époque, ses prédecesseurs, modèles et maîtres, ses contemporains, sa postérité et ses héritiers sur les plans esthétique comme artistique, sans oublier tous les créateurs d'art tournant autour du phénomène berliozien.

Pour faire face, elle a besoin de vous, sociétaires et sympathisants qui recevez ce bulletin.

ADHÉSION

Pensez à adhérer, pensez à renouveler votre cotisation, par chèque, par virement ou en ligne, à travers le site de l'Association (www.berlioz-anhb.com).

Cotisation annuelle : étudiants, 15 € ; sociétaires, 40 € ; bienfaiteurs, 60 € et plus.

DÉDUCTION FISCALE

L'Association nationale Hector Berlioz – reconnue d'utilité publique – est habilitée à recevoir des dons déductibles des impôts (réduction de 66 % du montant des dons), ainsi que des legs, universels ou particuliers, francs et nets de tout droit de succession.

MUSÉE HECTOR-BERLIOZ

Ouverture

du 1^{er} septembre au 30 juin, tous les jours sauf le mardi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h,
du 1^{er} juillet au 31 août, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h,
pendant le Festival Berlioz, tous les jours de 10h à 20h.

Fermeture les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Association nationale Hector Berlioz

Maison natale d'Hector Berlioz

B.P. 63

69, rue de la République F - 38261 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ

Tél. / Télécopie : +33 (0)4 74 20 55 28

anhb@laposte.net

Site web : www.berlioz-anhb.com



isère
LE DÉPARTEMENT